

Budget devant le Grand conseil neuchâtelois : comment alléger les finances de l'Etat ?...

(Page 3)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Statut du Jura devant le Grand conseil bernois

LES IDÉES ET LES FAITS DÉTAILLANTS EN COLÈRE

Paris a connu, la semaine dernière, une nouvelle sorte de grève qui a gêné passablement ses habitants et ses hôtes pendant quelques jours. Les producteurs en fruits et légumes ont refusé de ravitailler la capitale. Par solidarité, les petits détaillants et les commerçants se sont joints au mouvement. Les stores des boutiques ont été baissés. Plus moyen de s'approvisionner en pain, en lait et en viande, sauf en de rares lieux de l'agglomération. Gérard Nicoud, le « leader » du CIDUNATI, a approuvé la grève, mais, cette fois, il n'en était pas l'instigateur.

D'où vient cette grande colère — et subite — des classes moyennes ? De l'introduction de la taxation des prix de détail de certains produits alimentaires, décrétée récemment par M. Valéry Giscard d'Estaing. On fait valoir que le ministre des finances s'est mis en contradiction avec son collègue, M. Royer, qui avait élaboré une loi en faveur de l'artisanat et du petit commerce, qui avait reçu l'agrément des intéressés. On ajoute qu'il eût fallu réformer d'abord les circuits de distribution et mettre un terme aux marges bénéficiaires des intermédiaires — cela est vrai aussi de l'agriculture — qui abusent de la situation. Les prix des légumes ont augmenté, les prix des produits de la mer ont augmenté, les prix des produits de la viande ont augmenté. En définitive, autant que le détaillant, c'est le consommateur qui en fait les frais.

Certes, tous les trésoriers de France — et d'ailleurs — ont toujours cherché à imposer des taxes supplémentaires, surtout dès l'instant où l'Etat devient tentaculaire, pour combler les vides de leur caisse. Mais l'Etat doit avant tout avoir une vision globale des choses et des intérêts des diverses catégories de la population. Or, on a la nette impression que c'est la classe moyenne qu'il malmène aujourd'hui, accordant toute son attention aux revendications ouvrières comme aux représentants du grand capital.

Ce n'est pas un hasard si, dans le moment même où a éclaté la grève des producteurs légumiers, suivie de celle des détaillants, la C.G.T. a réclamé un nouveau « Grenelle ». Or, qu'est-ce que c'était, au temps de M. Chaban-Delmas, que l'accord de Grenelle ? Une augmentation des salaires si élevée qu'elle continua à accroître l'inflation. Malins singes, Séguéy et Marchais — au rebours de ce pauvre Charles Plaget, allié à un clergé utopique, qui conduisit Lip au désastre par son autogestion spoliatrice — redorent ainsi le blason de la grande syndicale communiste au détriment de la C.F.D.T.

L'U.D.R., qui tient ses assises à Nantes, a inscrit une fois de plus à son ordre du jour la réalisation de l'Association capital-travail. Fort bien. Mais il y a belle lurette qu'au lieu d'accords partiels, comme celui de Grenelle, il eût fallu en poser les bases. Mais l'U.D.R. ne saurait oublier que ses gros bataillons viennent des classes moyennes. Or, pour un pays occidental, celles-ci sont un peu sur le plan économique ce qu'est l'humanisme sur le plan intellectuel. Elles sont la seule force à même de lutter, contre le collectivisme et contre la technocratie.

René BRAICHET

D'un correspondant :

Enfin ! Tout arrive dans ce canton dont la légende est celle de la lenteur. Il suffit d'attendre. La « question jurassienne », si délicate, si douloureuse, si lourde pour l'Ancien canton, est là aussi. Est-ce le moment, pour ce parlement, ce pays où tout est réflexion et longueur de temps, d'entamer le grave problème du Jura ? Les uns disent « enfin », les autres doutent encore. Peu importe, la sonnette retentit du haut de la tribune présidentielle. Il est 14 heures. Le public est nombreux, comme les journalistes, et l'on note même la présence du président du Grand conseil fribourgeois. La télévision a même mobilisé ses caméras.

Le président du Parlement, dans son allocution, déclare que le cas du Jura est douloureux, comme tout éventuel divorce. Il faut savoir discuter calmement, en pensant à la patrie commune. Berne est un canton aux multiples facettes où l'on parle deux langues, pour ne pas dire plusieurs, si l'on songe aux dialectes de chaque région.

UN MOMENT HISTORIQUE

M. Guido Nobel, député de Bienne, prend la parole. C'est un moment historique, dit-il, attendu non seulement par les peuples bernois et jurassien, mais par toute la Suisse. Le projet gouvernemental de régionalisation et le statut du Jura viennent à leur heure. Le gouvernement, quelle que soit la décision du Parlement, pourra mettre en marche le processus du plébiscite.

Marcel GRASSET

(Suite page 11)

Vers le duo du cosmos



Thomas Stafford, à droite, qui commandera la mission américaine en 1975, s'adresse aux cosmonautes soviétiques. A gauche, Beregovoi, au centre Chatalov.

(Téléphoto AP)

ZVEZDNY-GORODOK (Cité Etoile), Union soviétique (AP). — Astronautes américains et cosmonautes soviétiques ont commencé lundi un entraînement conjoint de deux semaines au cosmodrome de Zvezdny-Gorodok, à l'est de Moscou, en vue de la mission conjointe américano-soviétique qui prévoit, en juillet 1975, un arrimage entre deux vaisseaux « Apollo » et « Soyouz » et un échange des équipages.

Une première séance d'entraînement avait eu lieu au centre de Houston en juillet dernier lorsque dix cosmonautes et 24 ingénieurs étaient venus se familiariser pendant trois semaines avec les techniques spatiales américaines.

Qu'est devenu le bébé enlevé dans une maternité de la Moselle ?

MOYEVRE-GRANDE (AP). — A-t-on affaire à un enlèvement avec demande de rançon, ou au contraire, à une pénible affaire de famille ? Les inspecteurs de la police judiciaire de Moselle s'interrogent toujours, après l'enlèvement du petit Pierre Tusch à la maternité de la ville.

La thèse de l'enlèvement avec demande de rançon paraît confirmée par le fait que dans le berceau de l'enfant on a découvert une lettre demandant 60.000 francs français. Cette lettre avait été composée avec des mots découpés dans le journal local. Mais, on peut s'étonner de

l'importance de la somme quand on sait que les parents du bébé habitent un petit appartement au fond d'une petite cour, et que M. Tusch n'est qu'un modeste employé d'usine ayant déjà trois enfants à charge.

Affaire de famille ? Peut-être, mais les parents Tusch affirment qu'ils ne se connaissent pas d'enfants et que toute la famille est unie.

On se demande si l'enfant n'a pas été enlevé au hasard et si l'on n'a pas affaire à un couple en mal de maternité.

Le bébé prématuré, âgé de huit jours, ne pèse que deux kilos et il lui faut du lait maternel additionné

de médicaments. Les policiers ont lancé un appel aux ravisseurs leur demandant de prendre contact avec l'hôpital pour connaître le remède à administrer.

On se montre peu prolix en renseignements, que ce soit à l'hôpital ou au Parquet.

Néanmoins, on a appris qu'un couple relativement jeune s'est présenté vers minuit, demandant à être dirigé vers la salle d'urgence parce que l'un d'eux était malade.

On ne les vit jamais dans ce service mais on devait s'apercevoir, lors d'une ronde, qu'un enfant avait disparu de la nursery.

LE VAUDOIS JACQUES CHESSEX GONCOURT 73 POUR « L'OGRE »

Le romancier vaudois Jacques Chessex a obtenu lundi à Paris le prix Goncourt 1973 pour son roman « L'Ogre » au cinquième tour de scrutin par 6 voix sur 10.

Deux sont allées à Patrick Grainville « La Lisère », une voix à François Clément pour « Naissance d'une île » et une voix à Frédéric Vitoux pour « Cartes postales ».

Suzanne Prou a obtenu le prix Théophraste Renaudot 1973 pour son roman « La terrasse des Bernardini ».

Le poète vaudois Jacques Chessex, qui vient d'obtenir le prix Goncourt 1973 pour son premier grand roman « L'Ogre » est le premier Suisse à recevoir cette flatteuse distinction.

Fils et petit-fils d'enseignants (son

grand-père est un patoisant vaudois et son père fut un excellent étymologiste) et enseignant lui-même, Jacques Chessex est bourgeois de Montreux et natif de Payerne. Il a 39 ans. Licencié ès lettres de l'Université de Lausanne, il est maître de français au gymnase (lycée) de Lausanne.

Auteur de récits, de poèmes, d'essais, de nouvelles et de romans, il a écrit ses premiers poèmes de 1954 à 1959 : « Le Jour proche », « Chant du printemps », « Une Voix la nuit », « Batailles dans l'air », suivis en 1966 de « Le Jeune de huit nuits ».

C'est en 1962 qu'il publia son premier roman, « La tête ouverte ». Puis il fit éditer « Reste avec nous » et « Carnets de terre » (1967), et ses œuvres au-

jourd'hui les plus connues : « La Confession du pasteur Burg », « Portrait des Vaudois » (une excellente peinture de l'âme vaudoise), « Carabas », « Les saintes écritures » (étude sur la littérature romande), et enfin « L'Ogre », son premier grand roman, qui lui vaut le prix Goncourt.

On doit aussi à Jacques Chessex des essais sur la poésie de Paul Eluard et sur Charles-Albert Cingria, et des critiques littéraires très remarquées dans des revues romandes et françaises, comme la « Nouvelle Revue française » et la « Gazette littéraire ».

Jacques Chessex a participé activement à la publication de revues de poésie lausannoises (« Pays du lac », « Écriture »). Ses œuvres ont paru dans les « Cahiers de la Renaissance vaudoise » et il a enfin été accueilli par un grand éditeur parisien (Grasset).

Il a reçu en 1963 le prix de la fondation Schiller et en 1972 le prix français « Alpes-Jura ».

Tokio: l'heure des voitures électriques

TOKIO (AFP). — Cinq prototypes de voitures électriques expérimentales ont été mis au point par les cinq plus grands constructeurs automobiles japonais, apprend-on à Tokio.

Les études seront achevées dans deux ans et la production en série pourra alors commencer, estime-t-on dans la capitale japonaise. Ces prototypes ont été mis au point dans le cadre d'un programme pour la construction de véhicules « propres » lancé en commun en 1971 par l'agence pour la technologie et la science industrielle et par les principales sociétés automobiles japonaises.

La création de ces véhicules prend aujourd'hui une importance nouvelle en offrant une solution au problème de la pénurie de pétrole, ajoute-t-on à Tokio.

Un de ces prototypes est en mesure de transporter cinq personnes à une vitesse maximale de 80 km/heure. Son autonomie est de 180 à 200 kilomètres.

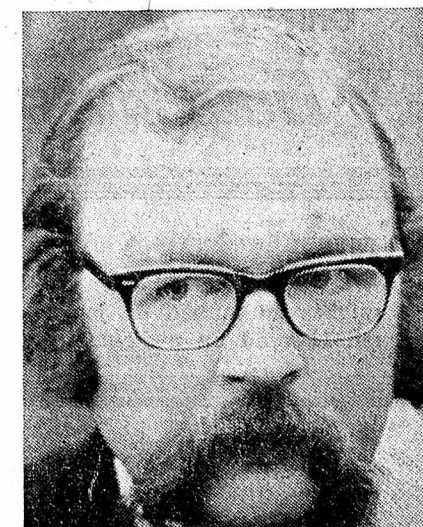


CE SERA PEUT-ÊTRE ELLE
Après Anne, Véronica. Pas pour un mariage, mais pour une couronne, celle de miss Monde qui sera disputée vendredi à Londres. Et voici justement celle qui portera les couleurs de la Grande-Bretagne, la blonde Véronica Cross, 24 ans, modèle de son état. (Téléphoto AP)

Un mythe baroque élevé à la haute caricature

De notre chroniqueur littéraire : Ainsi donc, à la suite de pronostics qui le donnaient gagnant, puis perdant, Jacques Chessex a quand même reçu le prix Goncourt. A cette nouvelle, notre première réaction, c'est la joie. Qu'un écrivain romand obtienne le prix Goncourt, voilà un événement d'importance, car il met fin à cet ostracisme qui rejetait dans l'ombre, l'insignifiance et la clandestinité, la production des écrivains romands. Paris, enfin, reconnaît que la Suisse romande, cela existe !

Jean Calmet, professeur au gymnase de Lausanne, mènera ses élèves rieurs et amusés. L'ogre, c'est encore M. Grapp, le directeur du gymnase, qui dans une scène épique poursuit ses élèves le fouet à la main. Ce Père Fouettard, ce géant à la bouche humide, aux dents pareilles à des pierres tombales, calé derrière son bureau, osseux, massif, les yeux cachés derrière des lunettes noires, c'est encore une fois le père, celui qu'il faut bafouer et détruire. C'est pourquoi, après s'être fait réprimander par son directeur, Jean Calmet ira tout droit chez une fille, pour se souiller, se déshonorer, et déshonorer avec lui la figure même de ce géniteur grotesque qui prétend protéger l'ordre, l'autorité, la société. (Lire la suite en dernière page)



Jacques Chessex (A.S.L.)

La revanche du rail

Que se passerait-il si l'interdiction de circuler en automobile le dimanche était décrétée en Suisse, comme elle l'a été depuis deux semaines en Hollande ? Les transports publics et, en premier lieu, les chemins de fer seraient-ils en mesure de faire face à la demande subite d'une énorme invasion de voyageurs ?

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de rappeler que le rail n'assure plus actuellement, en moyenne, durant le week-end, que vingt pour cent à peine de la circulation des personnes en Suisse : en hiver la proportion atteint vingt-cinq pour cent, mais en été elle ne s'élève qu'à douze pour cent. Il en découle, selon l'enquête que vient de mener la « NZZ » (Nouvelle gazette de Zurich), qu'en cas de suppression du trafic routier le dimanche il conviendrait de s'attendre, localement au moins, à des crises de transport.

De l'avis des responsables des chemins de fer appartenant aux entreprises les plus diverses, il serait souhaitable d'instaurer la paralysie de la circulation automobile dominicale le plus tôt possible, si toutefois cette mesure extrême ne peut être évitée, afin de permettre aux services ferroviaires de s'adapter à la situation nouvelle. Pendant les derniers week-ends de novembre en effet la fréquence des trains est généralement faible, de sorte qu'un accroissement soudain pourrait être assez facilement maîtrisé.

Le gant de ski MOLINARI
le plus chaud,
le plus durable,
le plus confortable,
s'achète chez
TOSALLI SPORTS
COLOMBIER Tél. 41 23 12
Parking

Chronique régionale :
pages 2, 3, 7, 9 et 11
Informations suisses :
page 13
Les sports :
pages 15 et 16
Carnet du jour — Programmes radio-TV :
page 24
Dernière heure et bourses :
page 27

Val-de-Travers : décès du peintre Jean Latour (Page 9)
Lip : les ouvriers d'Ornans ont repris le travail alors que la C.F.D.T. bloque la situation à Besançon (Page 7)
Portes ouvertes sur la Neuveville : les problèmes de circulation (Page 22)

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Sur le bureau du Conseil d'Etat La clinique des Bluets était branchée sur les tables d'écoute!

« Des tables d'écoute ont été installées en juin et juillet 1972, contrôlant les conversations téléphoniques entre la clinique des Bluets, à la Chaux-de-Fonds, et les particuliers appelant ledit établissement hospitalier. Il se trouve qu'en juillet 1973, la clinique des Bluets a été fermée « manu militari », par un arrêté du département de l'intérieur signé par M. François Jeanneret, en sa qualité de suppléant, sur lequel nous reviendrons, très certainement, mais ultérieurement.

Pour l'instant, nous interpellons le Conseil d'Etat sur le fait de ces écoutes téléphoniques qui nous paraissent illégales. Nous désirons savoir pour quelle raison et grâce à quels arguments invoqués par l'autorité judiciaire de ce canton, l'on a obtenu le droit, de Berne, de procéder à ces mesures d'écoute qui d'ailleurs, discréditent plus ceux qui

les ont obtenues que ceux qui sont écoutés. Nous savons, de source certaine, que 85 écoutes ont eu lieu. Si l'on a contrôlé au moyen d'écoutes téléphoniques, à notre avis sans droit, une petite clinique de la ville de la Chaux-de-Fonds, on peut se demander légitimement combien de personnes l'on contrôle de la même manière dans ce canton, sont-elles cent, sont-elles mille? Au Conseil d'Etat de donner une réponse. Le bruit circule dans le public que chaque écoute téléphonique coûte très cher (on parle de dix mille francs par mois pour un seul appareil de téléphone, certains disent que c'est beaucoup plus). Nous désirons donc savoir pourquoi les députés ne sont pas informés, dans le budget, de ces débours qui doivent se monter pourtant à des sommes importantes. » Question de MM. Jean-Pierre Dubois et consorts.

Moins d'« inflation électrique », s.v.p.!

« Afin de participer activement aux efforts nécessaires d'économie d'énergie, le Conseil d'Etat est-il disposé à recommander instamment aux communes de restreindre l'éclairage public (par exemple au-delà d'une certaine heure), voire même de renoncer aux illuminations de fin d'année dans les rues? Les quelques 20.000 ampoules du chef-lieu, par exemple, ne sont pas indispensables pour faire penser à Noël et leur suppression apporterait du même coup des économies financières hautement désirables. » Question de MM. Jean Carboneur A. Ruedin, J.-P. Béguin, J.-C. Barbezat et J. Biétry.

Réduire les illuminations de Noël

« Les premières vitrines de Noël et les premiers sapins ont déjà fait leur apparition dans nos rues; dans quelques jours, une débauche de lumière favorisera partout la commercialisation à outrance de Noël. Le Conseil d'Etat ne pense-t-il pas qu'il serait judicieux de réduire toute consommation exagérée d'électricité, alors que les autorités fédérales se plaignent précisément de l'insuffisance de nos ressources énergétiques? Serait-il disposé à intervenir auprès des communes qui n'ont pas encore pris des mesures restrictives, auprès de l'ENSA et des autres milieux intéressés, afin que l'illumination des rues et vitrines soit retardée de deux, voire trois semaines? Une telle décision contribuerait peut-être à éviter que, vers l'an 2000, l'on ne cache les derniers œufs de Pâques sous les premiers sapins de Noël... » (Question de MM. Claude Borel et consorts).

Naturalisation: La « question »...

« Lors d'une procédure de naturalisation, le département de police ou la préfecture des Montagnes sont chargés d'obtenir un certain nombre de renseignements sur le candidat à la naturalisation. D'après les dossiers que nous avons eu sous les yeux en tant que membre de la commission de naturalisation, les candidats sont toujours interrogés sur des questions d'ordre « politique » (les renseignements fournis sont groupés selon un schéma type, sous un certain nombre de rubriques dont l'une s'intitule: « Politique »). Etant donné que bon nombre de étrangers candidats à la naturalisation ont quitté leur pays pour des raisons politiques et qu'il semble dès lors peu délicat de les interroger sur ces questions, — que les convictions politiques du candidat ne devraient pas être un critère d'acceptation ou de refus d'une naturalisation, — qu'il nous paraît sans objet d'interroger des étrangers sur leur engagement politique puisqu'ils n'ont que peu de droits dans ce domaine, nous posons au Conseil d'Etat la question suivante: Ne conviendrait-il pas de renoncer à obtenir des renseignements d'ordre politique sur les candidats à la naturalisation? » (Question de MM. François Borel et consorts)

Les rives à tout le monde

« Le Conseil d'Etat est invité à étudier la modification de la loi sur les eaux, du 24 mars 1953, au chapitre II, article 11, afin de permettre à la population d'utiliser les rives de nos lacs à des fins de détente, promenades, baignades, jeux, etc... A cet effet, un espace suffisant devra être mis à disposition du public tout le long des rives. Aujourd'hui, alors que les espaces verts se réduisent, est-il normal que seuls quelques privilégiés puissent jouir de la pleine nature au bord de nos lacs? Chaque été, des centaines de familles se pressent sur quelques dizaines de mètres carrés, alors que des kilomètres de rivages sont presque déserts; de plus, très souvent des barrières et des ports privés ne permettent même pas le libre passage. » (Motion de M. Clovis Leuba et consorts).

Le « Pont confédéral », vraiment?

« Une jeune homme du Noirmont, apprenti mécanicien B. M., a suivi dès avril 1970, avec de bons résultats, les cours professionnels à la Chaux-de-Fonds, son contrat d'apprentissage ayant été accepté par l'Office cantonal bernois. Son patron a demandé à l'Office cantonal neuchâtelois que son apprenti puisse subir, après le temps réglementaire d'apprentissage (4 ans), l'examen pour l'obtention du certificat fédéral. Or l'Office cantonal neuchâtelois a refusé d'organiser cet examen, alléguant qu'il n'y avait pas de candidat neuchâtelois et que le règlement de cet apprentissage est encore à l'enquête jusqu'au 1er décembre. Que pense le Conseil d'Etat de l'écroulement de ce pont confédéral entre les cantons de Neuchâtel et de Berne? » (Question de M. Jean Steiger).

Décharger les finances de l'Etat

« Face aux difficultés pratiques d'équilibrer le budget cantonal, le Conseil d'Etat constate que les tâches qui lui sont attribuées par la législation rendent les dépenses quasi incompressibles. Le Conseil d'Etat est prié de prendre des dispositions pour passer en revue systématiquement la totalité de notre législation cantonale en vue d'inventorier les lois et arrêtés provoquant des charges financières et analyser ceux qui seraient devenus dénués, ou pourraient, en raison de l'évolution des conceptions dans tous les domaines, être supprimés ou allégés. Cet inventaire pourrait servir de base à une révision de notre appareil législatif ayant pour but de décharger les finances de l'Etat, en contribuant ainsi à la lutte contre l'inflation. » (Postulat de MM. J.-P. Béguin et consorts)

BOUDRY La ferme Bellevue « militarisée »

(c) Dans le cadre des manœuvres de la division 4 mécanisée et la division de frontière 5 du 2me corps d'armée, les troupes du bataillon cycliste 4 ont fonctionné comme troupes de marqueurs dans les tests de dislocation et d'exercices. Quatre compagnies de ce bataillon sont actuellement stationnées dans le canton, soit aux Pradières, à Fontainemelon, la Sagne et aux Geneveys-sur-Coffrane. L'état-major et sa compagnie de garde ont trouvé refuge à la ferme Bellevue à Boudry où sont également groupés différents services de renseignements, sanitaire, radio etc.

BEVAIX Succès des équipes du volleyball

(c) La société de gymnastique de Bevaix, présente pour le championnat régional 1973-74 cinq équipes, dont deux équipes masculines et une équipe féminine plus une junior féminine et une masculine. Les deux équipes masculines se comportent très bien dans ce championnat car sur huit matches disputés elles ont gagné sept et perdu un seul. Voici les résultats: 1re ligue: Colombier - Bevaix 3-1; Bevaix - Xamax 3-1; Bevaix - La Chaux-de-Fonds 3-0; Bevaix - Marin 3-1. 2me ligue: Bevaix - La Chaux-de-Fonds 3-2; Bevaix - Suchard 3-2; Bevaix - Dubied 3-2; Bevaix - Savagnin 3-2.

N'ayant perdu aucun match à ce jour, cette dernière équipe paraît favorite.

Le budget de l'Etat soumis au Grand conseil « Plus que jamais, nous devons être persuadés que l'Etat, c'est nous. Mais chacun de nous! »

Avec l'automne vieillissant et les dernières feuilles des marronniers reviennent les budgets. Pour l'Etat, les douleurs suivent l'accouchement, et c'est, au Grand conseil, le temps des professions de foi. Chacun se fait violence pour être bref mais peu y parviennent. Hier, lors de l'ouverture de cette première séance de la session d'automne, les députés avaient à peine salué la mémoire de M. Albert Rais, leur ancien président, que l'actualité et les déficits chroniques de l'Etat reprirent leurs droits.

On est gâté: M. Jean Cavadini ouvre le feu. La voix est claire, les idées le sont aussi, l'élocution est parfaite. Du vrai Baccarat! Mais cela ne va pas durer... Président de la commission financière, M. Cavadini explique déjà que la réalité n'est guère souriante. Le pas est franchi qui conduit aux périodes de vaches maigres tant annoncées. Qui dit austérité, dit options fondamentales qu'il faudra bien se décider à prendre. Tout s'enchaîne, poursuit M. Cavadini. Le système monétaire international est inflationniste et les budgets des cantons n'ont pas l'indépendance que certains veulent bien leur prêter. L'ombre d'un conseiller communal du Vignoble papillonne alors devant la tapisserie de Froidevaux: l'élu a démissionné parce qu'il affirmait ne plus pouvoir maîtriser les finances de sa commune tant l'emprise du canton lui paraissait pesante. Mais la balle pourrait être renvoyée du canton à la Confédération et celle-ci ne serait sans doute pas embarrassée pour la renvoyer à son tour à ses détracteurs: peut-elle vraiment prétendre maîtriser l'ensemble des secteurs dont elle a la responsabilité par le simple fait de l'interdépendance de plus en plus marquée des Etats sur le plan mondial?

A CHAQUE DÉPENSE NOUVELLE SON FINANCEMENT!

M. Cavadini n'est pas assez fou pour se brûler les ailes à cette flamme, jeu aussi dangereux qu'inutile. Que peut-on faire dans le seul canton? Il faut être lucide: toute dépense nouvelle devra trouver son propre financement tant il est vrai que toutes les ressources dont dispose l'Etat sont déjà utilisées au-delà du maximum tolérable. Cela ne signifie pas qu'aucune nouvelle tâche ne pourra être confiée à l'Etat mais, simplement, que l'on doit s'engager à trouver pour l'Etat les moyens nécessaires de les assumer. Le président de la commission détaille ensuite les facteurs qui contribuent à la gravité de la situation, l'indexation qui frappe pratiquement toutes les dépenses de l'Etat. Cette indexation doit-elle continuer à affecter la totalité des salaires, et dans une proportion qui doit rester parfaitement équivalente pour l'ensemble de ceux-ci? Il faudra aussi se préoccuper du cumul des rentes dont bénéficient certaines personnes. Il songe au coût de l'instruction publique « qui ne peut, sans mettre en péril le système que nous avons voulu, être abaissé et qui, au contraire, tend à augmenter par la démocratisation des études élémentairement sain de justice sociale ». Il

évoque les travaux publics qui doivent faire face à des problèmes de plus en plus considérables, le secteur social et celui de l'hospitalisation qui sont eux aussi en pleine transformation.

COMMENT FAIRE FACE?

Comment faire face? Modifier l'échelle fiscale? Le faire implique un examen aussi scrupuleux que vigilant car le canton de Neuchâtel possède des taux fiscaux qui sont déjà parmi les plus élevés de Suisse. Preuve en est le fait que même en cas d'harmonisation fiscale entre les cantons, un impôt sur la richesse atteindrait dans les cas extrêmes à peine le taux de taxation supérieur de notre canton.

En terminant, M. Cavadini rejette l'idée de toute panique, toute crainte excessive « dans la mesure où l'équipement dont le canton s'est doté est tout à fait comparable et même supérieur à celui de bien d'autres cantons de même nature économique et démographique dans la mesure où nous traversons cette période en même temps que d'autres partenaires et dans la mesure où nous espérons bien pouvoir dans quelques années retrouver la sérénité qui nous a habités. »

Et il conclut: — ... Plus que jamais, nous devons

être persuadés que l'Etat, c'est nous. Mais chacun de nous!

QUI DOIT PAYER LE CHAOS ÉCONOMIQUE?

Tout à tour, les représentants des groupes annoncent leurs couleurs. Libéraux, radicaux, socialistes et le dernier carré du PPN voteront le budget. Les populistes, vieille chanson, s'y opposeront. Au passage, des options sont prises, des questions posées. M. de Dardel (lib) explique pourquoi une aggravation de la charge fiscale « compromettrait le bon climat régnant entre l'Etat et les contribuables », s'inquiète de voir augmenter les dépenses dues aux traitements du personnel de l'Etat. M. Frey (rad), bref mais citant cependant l'Ancien et Mme Françoise Giroud, demande que l'on fixe des priorités clairement définies et que l'on s'y tienne. M. Pierre Dubois, qui s'exprime « au nom d'un groupe socialiste anxieux », rappelle que l'Etat n'est pas seul responsable de l'inflation et que « les innocents, les salariés, ne doivent pas payer le prix d'un chaos économique dont ils en sont pas responsables ». De son côté, M. Renk (PPN) cherche aussi une solution et dépose un postulat qui invite le Conseil d'Etat « à étudier les voies et moyens qu'il jugera les plus

valables pour rétablir l'équilibre du budget ordinaire à partir de l'exercice 1975 ». Enfin, de sa voix de stentor, M. Broillet (POP) part en guerre contre la progression à froid qui ne frappe que les petits et moyens contribuables:

« Hélas, personne ne veut entendre parler d'une révision de l'échelle fiscale: on craint trop d'effrayer le gros contribuable! Qui spéculer sur la monnaie, sur les terrains, sur les matières premières? »

Le président du gouvernement répond ensuite à une question de M. Dubois (soc) sur le rôle de la commission financière. Certes, elle n'a siégé que quatre heures cette année mais il ne tient qu'à elle de se réunir plus souvent et le Conseil d'Etat lui consacrerait autant de temps qu'elle le veut. Le chef du département des finances s'essaie alors à répondre aux questions posées. Cela commence très bien, dure une heure mais se termine, comme à l'accoutumée, devant une salle qui se détricote. Et vers 16 h 30, l'entrée en matière étant acceptée par 79 voix contre trois populistes, on commence à passer au peigne fin le budget des départements. La place nous fait défaut pour traiter de toutes les questions débattues. En voici cependant deux en passant.

Dans l'Entre-deux-Lacs, le ciment ne fait pas tache d'huile...

M. Claude Weber (rad) a déjà soulevé un curieux lièvre. La part des communes (47,5 % de la part du canton) au produit net de l'impôt fédéral est curieusement amputée de 785.000 fr. environ. Sans doute en raison des frais de taxation et de perception? Mais non, car à la page suivante, M. Weber, constate que 600.000 fr. expliquent à nouveau ce manque à gagner? Pourquoi amputer deux fois la somme due? Comprenez qui pourra...

De son côté, M. J.-G. Vacher (rad) a soulevé le cas de la raffinerie de Cressier. Dans l'Entre-Deux-Lacs, la société Juracime est « une entreprise capitaliste qui fait une belle démonstration de civisme » et dont la contribution financière aux niveaux cantonal et communal est loin d'être une aumône.

« ... Cet exemple n'est pas forcément communicatif, continue le député radical, et le ciment ne fait pas tache d'huile! »

L'IMPOT POUR TOUS

Autrement dit, Shell a dans le domaine fiscal des conceptions diamétralement opposées à celles de sa voisine Juracime. Le 17 avril 1972, le Conseil général de Cressier a appris que Shell était exonérée, à sa demande, de la taxe communale sur l'épuration des eaux. Pour justi-

fier son attitude, l'exécutif avait alors expliqué qu'il avait la bénédiction du Conseil d'Etat... La raffinerie, qui a sa propre station d'épuration des eaux usées, ne peut en effet participer aux frais de construction d'une station communale.

M. Vacher n'est pas de cet avis. C'est bien d'un impôt qu'il s'agit et il n'y a aucune raison d'en dispenser qui que ce soit. Mais ce qui le heurte encore plus, c'est qu'une « entreprise de cette envergure concède à des manoeuvres que très certainement ni sa situation financière, ni sa réputation, si elle y tient, ne justifient. Cette volonté à vouloir se dérober constitue une attitude pour le moins décevante ».

M. Vacher explique encore que Shell étudie une contribution due ou non de 5 % (soit 13.630 fr.) « ce qui nous conduit tout naturellement à estimer que son impôt au niveau communal est de l'ordre de 280.000 francs ». Et il termine en précisant bien que « l'équipe actuellement au Conseil d'Etat ne porte pas la responsabilité des contrats et conventions signés en son temps ».

En conclusion, il demande au chef du département des finances s'il peut affirmer que ses services sont à même d'apprécier rigoureusement la situation d'une entreprise de ce genre ou s'ils doivent se contenter de constater que l'existence d'une société de raffinage d'une part, d'une société de vente dont le siège est ailleurs, d'autre part, les prive des éléments indispensables pour juger objectivement.

LES HYPERMARCHES DONT M. MEYLAN SE MEFIE...

Pour l'Etat la raffinerie ne peut être contrainte de payer une taxe pour des eaux usées qu'elle ne rejette effectivement pas dans le réseau communal. Tant

que sa station n'était pas à même de fonctionner, l'entreprise n'a jamais réchigné à payer. Mais le gouvernement, qui couche donc sur ses positions, a avoué aussi « qu'il n'était pas habitué à des sociétés de ce genre là », autrement dit les trois entités juridiques et fiscales groupées communément sous l'étiquette de « raffinerie de Cressier ».

Enfin, à une question de M. Blaser (pop) sur le projet Migros de construire un hypermarché au Landeron, le président Meylan a précisé que les terrains achetés, de nature agricole et situés à proximité de l'autoroute, ne pourraient être dézonés que par le Conseil d'Etat. Le seront-ils un jour? On en doute car le gouvernement a une position très réservée pour ne pas dire plus sur les grandes surfaces:

« Ce n'est pas un malheur pour le canton, a dit hier M. René Meylan, d'être catalogué comme retardataire dans ce domaine... »

Une autre question du même et inusable M. Blaser a propos de l'affaire Lip s'est terminée par un échange assez sec entre les deux hommes. Ce n'était peut-être qu'un premier round. Le combat risque de reprendre aujourd'hui.

Cl.-P. CHAMBET

Moins d'éclairage à Noël

On a vu que de nombreux députés ont demandé, hier lors de la première séance de la session d'automne du Grand conseil, que les « dépenses d'éclairage » soient réduites durant les Fêtes de fin d'année. Mesure indispensable même si, en Suisse, l'éclairage public et celui des vitrines ne représente que 2 % (et non 20 % comme écrit samedi par inadvertance de la consommation totale d'électricité).

Budget 1974 de Cescole accepté par le Conseil intercommunal

De notre correspondant:

Le Conseil intercommunal du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. Georges Steffen en présence de 11 membres. Le comité directeur du syndicat a assisté « in corpore » à cette séance; trois délégués de la commission scolaire et la direction de l'école étaient également présents.

Dans son rapport, le comité directeur expliqua que c'est la première fois qu'un budget est présenté pour le Centre occupé à 100 %. Ainsi, on peut admettre qu'il représente un budget type valable pour les années à venir, réserve étant faite pour les augmentations dues au renchérissement du coût de la vie. Une autre réserve est soulignée, concernant le coût net total des constructions, le décompte définitif des subventions n'ayant pas encore été établi par les organes de l'Etat.

Le compte de pertes et profits pour l'exercice 1974 se présente ainsi: finances: 470.000 fr.; immeubles: 190.800 francs; salaires: 1.870.000 fr.; charges sociales: 251.640 fr.; mobilier et équipement: 15.000 fr.; frais d'enseignement: 183.700 fr.; service médicaux: 6360 fr.; transports des élèves: 4000 francs.; administration: 40.800 francs.

Ainsi le montant à la charge des communes est de 3.033.000 fr. pour 810 élèves ce qui représente une charge nette de 3744 fr. 45 par élève.

BASSIN DE NATATION

Au cours de cette séance, plusieurs membres du Conseil intercommunal ont profité de poser des questions concernant le projet voté dernièrement afin de mieux renseigner les membres des différents Conseils généraux appelés à prendre une décision au sujet du crédit complémentaire dans le courant de décembre. En effet, il appartient maintenant aux conseillers généraux des six communes de se prononcer sur le crédit complémentaire de 1.470.000 fr.

pour la construction d'une deuxième salle de gymnastique et d'un bassin de natation.

On souhaite que le Centre secondaire de Colombier et environs puisse enfin disposer d'un complexe scolaire complet répondant d'une part aux exigences légales et d'autre part aussi bien aux besoins de la formation intellectuelle que physique de la jeunesse.

JPK

Le temps des 2 CV est arrivé.

2 CV 154 CITROËN 2CV

Venez l'essayer chez:

Garages Henri Favre S.A.

Apollo

Fog Lac Neuchâtel / 038 241212

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL

d'administrateur-adjoint

Le poste au Service des contributions est mis au concours.

Nous demandons — diplôme d'une école de commerce, certificat de capacité ou titre équivalent
— connaissances en matière fiduciaire et fiscale souhaitée

Nous offrons — un poste à responsabilité comportant l'organisation et la conduite d'un bureau
— activité variée; contact avec le public; liaison directe avec le Centre électronique de gestion.

Les offres, avec certificats et curriculum vitae, doivent être adressées jusqu'au 26 novembre à la Direction des finances, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, qui fournira tous renseignements complémentaires. Tél. 21 11 11, interne 203.

COMMUNE DE MARIN-ÉPAGNIER

cherche

EMPLOYÉ

pour l'entretien des bâtiments et des domaines communaux.

- Travail varié et indépendant.
- Conditions agréables.
- Prestations sociales et salariales selon barème cantonal.
- Entrée en service à convenir.

Adresser offres au Conseil communal, case postale, 2074 Marin. L'administration communale est à disposition pour tout renseignement, tél. (038) 33 17 87.



Commune de Travers

Mise au concours du poste de concierge

Pour les collèges et le temple.

Classification sur la base du barème cantonal - caisse de retraite - autres avantages sociaux.

Cahier des charges et renseignements auprès de l'administration communale. Tél. (038) 63 13 28.

Entrée en fonction le 1er juin 1974 ou date à convenir.

Présenter les offres au Conseil communal jusqu'au 30 novembre 1973.

CONSEIL COMMUNAL



VILLE DE NEUCHÂTEL

Les Services sociaux mettent au concours le poste

d'employé (e) à l'agence communale d'assurance maladie

La préférence sera donnée aux candidats possédant le diplôme d'une école de commerce ou un titre équivalent.

Traitement: classes 9 - 8, selon aptitudes, formation et expérience.

Caisse de retraite, semaine de 5 jours et horaire variable.

Entrée en fonction: à convenir.

Travail intéressant comportant des relations avec le public.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, doivent être adressées jusqu'au 26 novembre 1973 à la Direction des Services sociaux, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

IMMEUBLES

Je cherche à acheter entre le Landeron et la Béroche, 3000 à 10.000 m2 de

terrain industriel

Adresser offres écrites, avec situation, service et prix, à NC 2779 au bureau du journal.

A VENDRE APPARTEMENTS

- YVERDON**
à proximité immédiate du centre: STUDIO, avec labo, salle de bains avec W.-C., surface env. 30 m2 + très grand balcon.
Prix de vente: Fr. 65.000.—
- Quartier sud-est, cuisine, living, 3 chambres à coucher, bains, W.-C. séparés. Confort. Surface 93 m2 + balcon de 18 m2.
Prix de vente: Fr. 120.000.—

IMMEUBLES COMMERCIAUX

- YVERDON**
Centre ville, accès sur 2 rues. Beau magasin bien agencé. 3 appartements. Garage.
Prix de vente: Fr. 280.000.—
- POMY**
Maison avec magasin, laboratoire (four moderne). Appartement de 1 cuisine, 3 chambres, bains, W.-C. Garage et dépôt.
Prix de vente: Fr. 130.000.—

VILLAS

- GRANDSON**
Vue magnifique sur le lac et les Alpes. Cuisine agencée, pièce de séjour, 2 chambres à coucher + 1 petite pièce, bains. Grand garage, cave. Surface totale 1880 m2.
Prix de vente: Fr. 285.000.—
- MONTAGNY**
Maison jumelle, mais en décrochement. Vue étendue sur le Jura et les Alpes. Cuisine très bien agencée, 6 pièces dont une avec cheminée de salon, 2 salles d'eau. Garage pour deux voitures.
Prix de vente: Fr. 260.000.—

CHALET

- DONNELOYE**
Construction plaisante, confortable. Cuisine aménagée, 4 pièces, salle de bains. Grand garage. Jardin aménagé et clôturé, env. 930 m2.
Prix de vente: Fr. 190.000.—

MAISON DE CAMPAGNE

- CULLIAIRY, près Sainte-Croix**
4 appartements de 1 pièce, 2 pièces et 2x3 pièces, dont un avec douche. Grand local-dépôt. Chauffage central à mazout avec distribution d'eau chaude. 2441 m2 de terrain.
Prix de vente: Fr. 190.000.—

- GRANDEVENT**
Très jolie petite maison, avec vue imprenable. Grand living, 2 chambres à coucher, salle de bains. Garage. Possibilité d'aménager 2-3 pièces supplémentaires. Terrasse, petit pré.
Prix de vente: Fr. 140.000.—

- ÉPAUTHYRES**
Maison entièrement transformée: cuisine aménagée, 6 chambres dont une avec cheminée, 2 chambres hautes, salle de bains. Chauffage central au mazout. Garage pour 2 voitures. Jardin d'environ 1000 m2.
Prix de vente: Fr. 300.000.—

IMMEUBLE LOCATIF

- YVERDON**
4 appartements de 2 1/2 pièces, salle de bains. Chauffage central au mazout avec distribution d'eau chaude. Jardin clôturé de 681 m2.
Prix de vente: Fr. 230.000.—
- Pour visiter et traiter, s'adresser exclusivement au Service Immobilier de la Banque Piquet & Cie, 1401 Yverdon. Tél. (024) 2 51 71; interne 48.

ENCHÈRE VOLONTAIRE ET PUBLIQUE PAR PROMESSE DE VENTE IMMOBILIÈRE

La succession de Monsieur Gottlieb BENZ offre en vente publique, par voie de promesse de vente immobilière de l'article 515 du cadastre de Thielle-Wavre,

- bâtiment et champ de 2040 m2. Le bâtiment comprend: un plain-pied: 1 chambre, 1 cuisine, 1 cave, 1 remise. Un premier étage: 3 chambres et une soupenette. Un deuxième étage: galetas. 1 ancienne écurie, une ancienne grange et un hangar.
 - terrain à bâtir de 2100 m2.
- Le tout selon plan.
Les enchères publiques sont fixées au samedi 24 novembre 1973, à 15 h, au Novotel, à Thielle.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude J.-J. Thorens, rue du Temple 16, 2072 Saint-Blaise, tél. (038) 33 27 56 et 33 27 57.

On peut visiter: le samedi 17 novembre 1973, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que le samedi 24 novembre 1973, de 9 à 12 heures.

A VENDRE

HÔTEL-RESTAURANT avec CAFÉ

au Jura neuchâtelois. Excellente renommée. Situation magnifique. Pour traiter: Fr. 250.000.—. Agences s'abstenir.

Ecrire sous chiffres 28-900305 à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

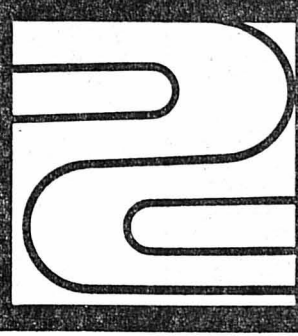
A vendre LES HAUTS-GENEVEYS

TERRAIN POUR VILLA

Surface d'environ 812 m2 à 30 fr. le m2. Possibilité de construire une très belle villa, clés en main, à conditions avantageuses, avec vue imprenable sur le Val-de-Ruz et les Alpes, à 15 minutes, des centres de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel.
S'adresser à:

PROCOM NEUCHÂTEL SA

Promotion commerciale et immobilière Claude Engelhard Terreaux 7 2000 Neuchâtel Tél. 038 24 27 77



Riviera près Alassio

A vendre jolis studios et appartements cuisine équipée, dans résidences près mer et plage, dans résidences suisses, à partir de 27.000 fr. Visites sur place en bus le week-end, crédit par banque suisse disponible. Location par SWISS TOURING, INTER SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 55 44.

On cherche

région 3 lacs

villa avec vue et jardin, 4-7 pièces. Ecrire à case postale 348, 2001 Neuchâtel.

La Neuveville

A louer pour date à convenir, à la route de Bâle (commune du Landeron-NE), dans garage souterrain

dépôt pour marchandises

La grandeur de ce dépôt pourra se faire selon désir du locataire. Prix de location raisonnable.

ROBERT PFISTER

Immobilien und Verwaltungen Neugengasse 17, Bern, Tel. 031 220255

APPARTEMENT HLM

3 pièces à louer à Neuchâtel, immédiatement. Ne peut être loué qu'à couple avec enfants. Revenu brut ne dépassant pas 16.000 fr. par année plus 1500 fr. par enfant.

Adresser offres écrites à AN 2766 au bureau du journal.

A louer meublée

jolie villa à la Neuveville (lac de Biègne)

5 1/2 chambres, situation ensoleillée avec vue imprenable sur le lac et les Alpes. Jardin d'agrément 1100 m2 garage. Faire offres sous chiffres R 354621 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Biègne.

A louer

ferme meublée

au Val-de-Travers. Situation indépendante et très tranquille. Tél. (038) 63 13 91.



L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

A LOUER

A louer à Bevaix, pour le 24 décembre, appartement de 4 1/2 pièces. Tél. (038) 24 70 52.

STUDIO

meublé, cuisinette équipée, douche, centre ville, 350 fr. par mois, charges comprises. Adresser offres sous chiffres CP 2768 au bureau du journal.

A louer à

HAUTERIVE

très bel appartement de 3 1/2 pièces, meublé ou non. Grand confort. Téléphoner de 9 à 12 heures au 24 13 41.

Maculature en vente au bureau du journal



FIDUCIAIRE Antonletti & Böhlinger Gérance d'immeubles Rue du Château 13 G. Monnier NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 25 25

A louer au Landeron

Dès le 1er janvier 1974:

1 magnifique appartement de 3 chambres, cuisine agencée, bains-W.-C. et cave. Loyer mensuel: 420 fr. (charges comprises).

Dès le 1er décembre 1973:

1 studio comprenant 1 chambre avec cuisinette agencée, bains-W.-C. et cave. Loyer mensuel: 211 fr. (charges comprises).

A louer à Cornaux, immédiatement ou pour date à convenir, appartements 4 pièces

TOUT CONFORT. Loyer mensuel: Fr. 620.— et Fr. 625.—, charges comprises. S'adresser à la gérance Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 24 42 40.

A LOUER

A Pesoux, dès le 1er février 1974 ou date à convenir, dans immeuble neuf.

APPARTEMENTS

4 pièces dès Fr. 590.— studios dès Fr. 290.— plus charges garages Fr. 60.—, places de parc Fr. 20.—. S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

A louer à Cressier:

- 1 studio Fr. 205.—
 - 1 appartement de 3 pièces Fr. 370.— + 45.— charges
 - 1 appartement de 4 pièces Fr. 350.—
 - 1 appartement de 4 pièces Fr. 520.— + 50.— charges
- S'adresser à: METANOVA S.A., CRESSIER (NE), Tél. (038) 47 18 33.

A louer à Chez-le-Bart, tout de suite ou pour date à convenir.

appartements résidentiels

de 5 pièces, cuisine agencée, cheminée de salon, parquets, tapis tendus. Splendide situation. Tél. (038) 24 70 52.

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER pour le 24 novembre, dans un immeuble moderne, au chemin des Brandards,

appartements de 4 chambres avec confort

Garages. Situation ensoleillée et tranquille.

RÉGENCE S. A.

A louer dans immeuble neuf, au Val-de-Ruz,

magnifiques appartements

de 3 grandes pièces, à Fr. 480.— de 4 grandes pièces, à Fr. 580.— (charges non comprises).

Tapis tendus, grand balcon, dégagement, situation tranquille, transports publics à proximité. Garages chauffés Fr. 60.—

Régence S. A., Rue Coulon 2 (à côté de l'université), 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 17 25.

A LOUER, dès le 1er février 1974, dans immeuble moderne, au Landeron,

1 appartement de 3 pièces

Loyer 430 fr., charges comprises. Tél. (038) 25 75 22, interne 81.

A louer, dès début décembre, à la rue des Parcs, à Neuchâtel,

appartements de 4 pièces

cuisine agencée, parquet et tapis tendus. Location mensuelle à partir de: Fr. 740.— charges non comprises.

S'adresser à: Etude Jacques Ribaux, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer, à la rue des Parcs, pour début décembre

bel appartement

5 pièces. Loyer: Fr. 850.—. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel,

STUDIO

à partir de 370 fr. (non meublé) tout confort, cuisine agencée. Tél. (038) 25 76 72.

APPARTEMENTS DE VACANCES

SKI SOLEIL VACANCES REUSSIES

Vous désirez: intimité, indépendance, liberté, calme et confort?

LOUEZ UN CHALET ou un appartement « prêt-à-vivre » dans votre station préférée, en SUISSE OU EN SAVOIE

Sélection choix - disponibilité

RENT AGENCE Institut Suisse de Location 1003 Lausanne-Gd-St-Jean 4 Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

CHAMBRES

Etude Clerc, notaires, 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

chambre indépendante meublée

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout.

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer dans la région de Neuchâtel-Saint-Aubin

local-atelier

30-100 m2, pour usage industriel, avec eau et électricité, le plus tôt possible. Adresser offres écrites à RF 2782 au bureau du journal.

Nous cherchons à Neuchâtel ou aux environs, pour le 24 décembre 1973,

appartement ou **chalet** 4 pièces avec confort. Adresser offres écrites à SG 2783 au bureau du journal.

Offres d'emplois:

Manœuvres

sont recherchés. Garage du Seyon, Neuchâtel. Tél. 25 16 28.

Appartements à vendre - Chez-le-Bart

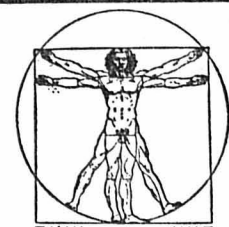
5 pièces 115 m2 Garages séparés

à partir de Fr. 175.000.— Fr. 12.000.—

Pour traiter, s'adresser à: Promotion Immobilière Neuchâtel S.A. rue du Môle 4, Neuchâtel. Tél. (038) 24 70 52

Fiduciaire SEILER & MAYOR rue du Trésor 9, Neuchâtel Tél. (038) 24 59 59

VUE SUR LE LAC SITE TRANQUILLE CHEMINÉE DE SALON CONSTRUCTION SOIGNÉE



ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

MÉCANICIENS DE PRÉCISION SERRURIERS MONTEURS-ÉLECTRICIENS

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

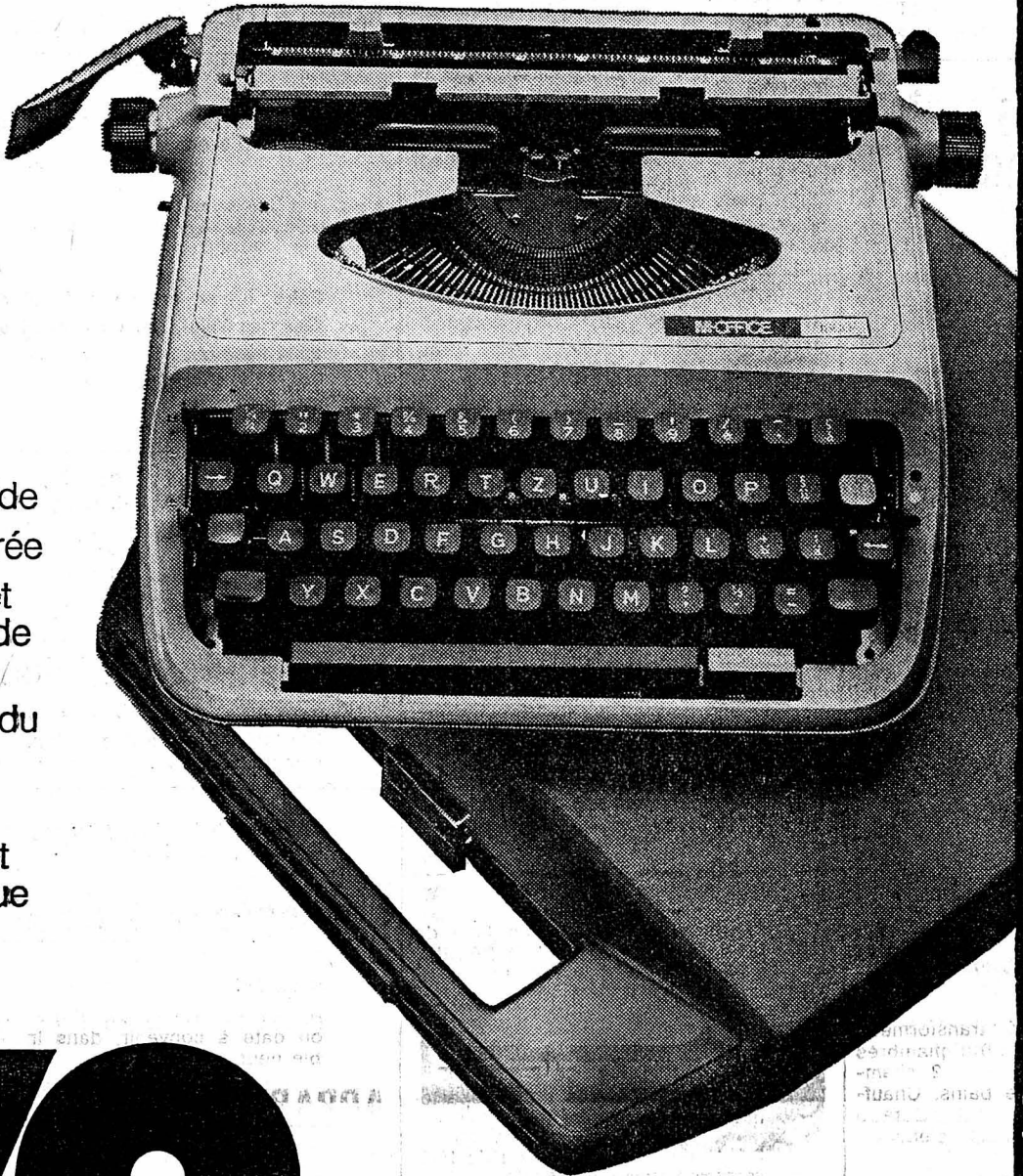
Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

nouveau à Migros

Machine à écrire portative

M-OFFICE 1800



- Clavier complet
- Touche pour marche à vide
- Touche d'avance accélérée
- Sélecteur de tabulateur et touche de dégagement de tabulateur
- Bouton de dégagement du rouleau
- Frappe réglable

En jaune mode, avec coffret pratique de matière plastique

Garantie d'une année.

270.-

Ruban M-OFFICE en Nylon, noir/rouge, avec bobine vide **430**



Calculatrice électronique de table
Addition, soustraction, multiplication, division, calculs en chaîne avec opérations mélangées, virgule réglable sur 0,2 ou 4 décimales, arrondissement, annonce de dépassement de capacité, cadran à 12 positions. Branchement au réseau.
Garantie d'une année.

380.-

toujours plus appréciés

Prix MIGROS

En vente dans les **MARCHÉS MIGROS**

Crédit comptant

Envoyez-moi par retour du courrier, vos conditions pour un crédit comptant Rohner

de Fr. _____
Nom _____
Prénom _____ 391
Rue _____
NP/Lieu _____
But _____

Découvrez vous aussi le sentiment agréable d'avoir dans toute affaire d'argent un partenaire sur qui on peut compter. Contre votre seule signature, nous vous accordons, dans les 48 heures et en toute discrétion, un crédit comptant avantageux. Vous pouvez immédiatement l'utiliser pour des achats judicieux.
Quand il s'agit d'argent comptant, une seule adresse:

Banque Rohner SA

1204 Genève, 31 rue du Rhône, Tél. 022 24 13 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, Tél. 071 23 39 22
Succursales à Chiasso, Lugano, Zurich

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



CASTOR - ASTRAKAN - RENARD

PATTES ET CŒURS DE VISIONS

Valérie
FOURRURES
MOULINS 45 - 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 35 17

VISIONS PLEINES PEAUX ET ALLONGES - RAT MUSQUÉ, etc.

... notre collection mérite votre visite

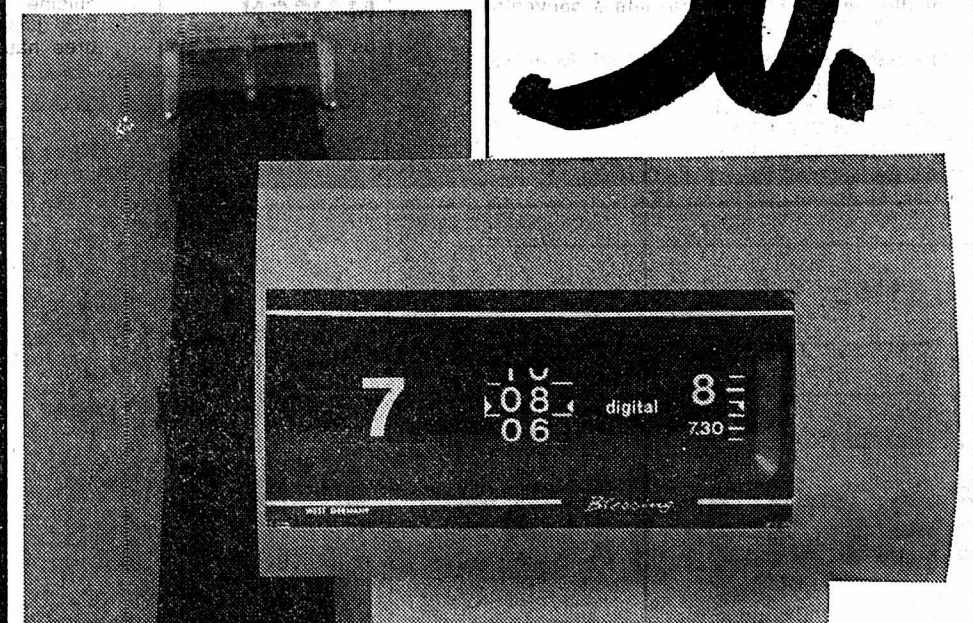
Modèle dès Fr. 650.-
Tailles 36 à 50

• inno prix-choc



SAC DE VOYAGE EN SKAI NOIR, FERMETURE ÉCLAIR, 6 POCHES :

30.-



RÉVEIL DIGITAL, MOUVEMENT MÉCANIQUE, BOÎTIER DIVERS COLORIS :



MONTRE ELOGA AUTOMATIQUE POUR MESSIEURS, CHROMÉE, JOUR ET DATE, BRACELET CUIR :

25.-

69.-

armourins
neuchâtel

en vente également INNOVATION la Neuveville

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Importante entreprise neuchâteloise de la branche alimentaire, afin de faire face à son développement constant, engage pour son parc de véhicules

un mécanicien automobile

(connaissant si possible les véhicules industriels) avec permis de conduire.

Profil du poste :

conduire une série de véhicules, entretenir tout le parc (voitures, élévateurs, tracteurs, remorques...) grandes responsabilités

Qualités :

— bonne connaissance générale des véhicules
— sens étendu des responsabilités
— personnalité

Nous offrons :

— un salaire en relation avec vos capacités
— tous les avantages sociaux de la grande entreprise
— une excellente ambiance de travail



Adresser les offres, avec photo, curriculum vitae manuscrit et références, à CISAC S.A., fabrique de produits alimentaires, 2088 Crescier (NE), ou téléphoner au (038) 47 14 74, interne 26.

DUBIED

FABRIQUE DE MACHINES A TRICOTER ET DE MACHINES-OUTILS

cherche, dans le cadre du développement et de la construction de ses machines,

UN INGÉNIEUR ETS ELECTRONICIEN

pour des travaux de développement dans le domaine des commandes électroniques. Les candidats doivent avoir une réelle expérience des techniques digitales et des circuits intégrés.

Faites vos offres à :
ÉDOUARD DUBIED & Cie S.A.
Service du personnel
2108 COUVET (NE)
Tél. (038) 63 21 21 ;
en dehors des heures de bureau,
dès 18 h, tél. (038) 41 19 09.

USINE DE COUVET

Securitas

engage des

HÔTESSES

à temps partiel, particulièrement durant le week-end :

- services de contrôle
- services de caisse
- service d'accueil.

Ecrire ou téléphoner à SECURITAS S.A., rue de Prébarreau 8, 2004 NEUCHÂTEL. Tél. (038) 24 45 25.

AVIA & SILVANA SA

cherche pour début janvier 1974 ou date à convenir

une aide de bureau

connaissant la dactylographie, pour la facturation et divers travaux de bureau.

Semaine de 5 jours.

Horaires libres.

Ambiance de travail agréable.

Faire offres écrites à :
AVIA & SILVANA S.A., Place-d'Armes 3, Neuchâtel, ou téléphoner au 25 67 01, interne 20.

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES GARDE-TEMPS S.A.

SGT

Entreprise renommée cherche

COUPLE

pour la gérance d'une station-service aux environs de Neuchâtel

Cette station sera ouverte tous les jours de 6 heures à 22 heures.

Nous offrons :

- un poste de confiance
- liberté de travail et d'organisation
- prestations salariales et sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres sous chiffres CN 2756 au bureau du journal.

REMONTEUSES DE ROUAGES REMONTEUSES DE CALENDRIERS METTEUSES EN MARCHÉ

sont recherchées pour travail à domicile.

Faire offres à :
Central Watch, Saint-Blaise. Tél. 33 22 38.

MIGROS

cherche pour sa succursale à MARIN

MAGASINIER- VENDEUR

Nous offrons :

- place stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.



Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, pour nos départements :

PARFUMERIE ARTICLES DE TOILETTE

CHEF DE RAYON

ayant fait l'apprentissage dans la branche et ayant quelques années de pratique.

Nous offrons :
Place stable et bien rémunérée. Bonne ambiance de travail. Avantages sociaux d'une grande maison dont : assurance maladie et perte de salaire, assurance accidents, caisse de pension et participation aux bénéfices, rabais sur les achats.

Semaine de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

C.I.P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvements d'horlogerie, avenue Beaugard 3, engage à temps complet ou partiel

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux d'assemblage sur mouvements d'horlogerie. Formation assurée par nos soins, si nécessaire.

Téléphoner au 31 57 31

Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A., SSIH



NEUCHÂTEL

cherche

garçon de cuisine garçon d'office fille ou garçon de buffet

Se présenter après 13 heures ou téléphoner au 24 30 30.

Magasin de meubles design cherche, pour date à convenir,

dame ou demoiselle

entre 25 et 35 ans, bonne présentation, aimant le contact et les créations design, pour la vente et la gérance.

Horaires entre-saison : les après-midi et le samedi.
Horaires saison : mardi à samedi tout le jour.

Nous attendons vos offres manuscrites chez : Home Design S.A., Ecluse 18, 2000 Neuchâtel.

Je cherche

plusieurs personnes

pour distribution dans tous les ménages à :
Peseux, Corcelles, Colombier et Cortaillod.
D. Favre, publicité, case postale 29, 2022 Bevaix.

Nous cherchons

PROFESSEURS

de branches commerciales, langues, matières secondaires diverses.

Adresser offres sous chiffres FT 2771 au bureau du journal.

Fabrique de cadrans, en face de la gare de CORCELLES-PESEUX engage

OUVRIÈRES

pour travaux variés dans département de galvanoplastie.

Prière de se présenter ou de téléphoner à Someco S.A. Tél. (038) 31 23 31.

Nurses jardinières d'enfants

Non seulement des places intéressantes de courte ou longue durée vous attendent en Suisse et à l'étranger, mais aussi

un 13me mois de salaire

et d'autres avantages.

Si vous êtes qualifiées, sursés ou étrangères avec permis C, votre offre me fera plaisir.

Service Babysitters-Nurses
S. Flury, 1025 Saint-Sulpice.
Tél. (021) 34 06 02 (13.30 - 21 h).

Entreprise du Jura-Sud cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

PEINTRE QUALIFIÉ

ayant l'expérience du métier.

Salaire élevé. Appartement à disposition.

Faire offres sous chiffres 120876, à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

Entreprise de mécanique de précision cherche

1 tourneur expérimenté 1 mécanicien de précision qualifié

Téléphoner au 25 25 91 ou 33 49 30.

SOMMELIÈRE

est recherchée pour le 1er décembre ou à convenir. Bon gain assuré, 2 horaires. Service non compris.

S'adresser au restaurant du Stade, tél. 25 32 35.

Tea-room
Au Rendez-Vous
cherche

personne

pour le buffet.
Horaire à définir.
Tél. 24 06 54.

La Librairie Raymond
rue Saint-Honoré 5,
à 2001 Neuchâtel,
cherche

une dame

à la journée entière ou éventuellement à la demi-journée. Cette personne doit aimer la lecture, avoir une bonne mémoire.
Se présenter au bureau, tél. 25 44 66.

Hôtel de la Paix,
Cernier.

On cherche

sommelière

Entrée immédiate ou date à convenir.
Tél. (038) 53 21 43.

On cherche pour entrée immédiate ou à convenir

MÉCANICIEN

Faire offres ou se présenter à
Georges Vivot, rue de Corcelles 4,
2034 Peseux.
Tél. (038) 31 12 09.

Hôtel-Rôtisserie Au Gaulois,
1349 Croy (VD). Tél. (024) 7 44 89
cherche d'urgence

jeune sommière

(débutante acceptée)

ainsi qu'une

jeune fille de cuisine

Très bon salaire assuré, chambre tout confort à disposition. Congés réguliers.

Cimenta S.A., les Geneveys-sur-Coffrane, cherche

employée de bureau

qualifiée.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre contact au (038) 57 16 33.

Commune mixte de Nods
cherche un

employé d'administration

Connaissances exigées : travaux de secrétariat, caisse, comptabilité et statistiques.

Beau logement à disposition au village même.

Les offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, doivent être adressées, jusqu'au 8 décembre 1973, au Conseil communal de Nods.

Serviceman auxiliaire

pour remplacement jour ou nuit.

Garage du Seyon, Neuchâtel.
Tél. 25 16 28.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

un chef du personnel un analyste-programmeur

pour le département informatique en plein développement ;

un contremaître

comme chef de fabrication, pour l'acier d'armature (installations modernes), sachant diriger du personnel (étranger accepté) ;

un employé de bureau

de langue française, avec de bonnes connaissances de la langue allemande, pour le service de téléphones, département vente de l'acier marchand ;

un vendeur-quincailler

pour l'outillage et machines électriques.

Nous offrons :
— places stables
— semaine de 5 jours
— ambiance de travail agréable dans le cadre d'une petite équipe
— salaires en rapport avec capacités
— caisse de retraite
— possibilité de trouver logement moderne dans la localité.

Faire offres par écrit à :
U. Schmutz, commerce d'aciers, 2114 Fleurier, ou téléphoner pour prendre rendez-vous au (038) 61 33 33 (Mlle Maire, heures de bureau). Possibilité de se présenter le soir ou le samedi.

Société de vente américaine, faisant partie d'un important groupe horloger suisse, cherche

plusieurs horlogers

pour son centre de service après-vente situé sur la côte est des USA.

Les candidats pouvant justifier :

- une bonne formation de base,
- quelques années de pratique,
- des connaissances d'anglais
- et le désir de travailler au moins 2 ans avec une équipe dynamique aux USA, peuvent envoyer leurs offres sous chiffres P 28-950157 à Publicitas, case postale 205, 2301 la Chaux-de-Fonds, avec un bref curriculum vitae.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

La Maison de Santé de Préfargier
Clinique psychiatrique,
2074 Marin (NE) cherche :

secrétaire médicale

habile dactylographe ;

seconde monitrice

infirmiers (ères) en psychiatrie

cuisinier

Climat de travail agréable, conditions sociales avantageuses, chambre et pension à disposition. Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'administrateur, tél. (038) 33 51 51.

Entreprise d'une petite localité vaudoise cherche, en qualité de chef du département chauffage

technicien en chauffage

dynamique, capable d'établir des projets et devis, de préparer le travail des équipes de montage, de surveiller les chantiers, de préparer la facturation, possédant, éventuellement, des notions d'installations sanitaires. Bon salaire, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres sous chiffres
PA 51197 à Publicitas,
1002 Lausanne.

Entreprise du Jura neuchâtelois
cherche

CHAUFFEUR-VENDEUR

qualifié et sérieux, formation éventuelle assurée par nos soins.
Travail varié, semaine de 4 1/2 jours. Permis catégorie D. Bons gages. Caisse de retraite.

Faire offres sous chiffres
P 28-130739, à Publicitas,
51, av. Léopold-Robert,
2301 la Chaux-de-Fonds.

Je cherche

PEINTRE QUALIFIÉ

Place stable.
Saint-Sulpice (Lausanne).
Tél. (021) 34 10 46.

On cherche

fille de maison aide lingère

S'adresser au
restaurant du Théâtre,
2000 Neuchâtel.
Té. (038) 25 29 77.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.
Feuille d'avis de Neuchâtel

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

UNE ASSEMBLÉE INTÉRESSANTE À TÊTE-DE-RAN PRÉCIEUX ATOUT TOURISTIQUE DU CANTON : 2000 km DE CHEMINS PÉDESTRES BALISÉS

Juste retour à la nature ? Certes, mais une évolution que l'on n'osait espérer si rapide, tant l'individu en proie au marasme de l'économie moderne semblait fermement attaché aux prérogatives du confort ménager, aux avantages que procure le véhicule motorisé.

Il tente son premier pas. C'est l'important.

REDECOUVRIR LA NATURE

On redécouvre ainsi la nature, la beauté du paysage, la nostalgie d'un coucher de soleil sur le Doubs. Ensemble, oui, mais l'étape est franchie. L'homme a soif de la protection de l'environnement, de tout ce qui touche à la préservation du sol.

Dans tout cet amoncellement de bonnes volontés, on aurait pu trop tendance à oublier ceux qui depuis des dizaines d'années, ont cherché la solution et souvent apporté le remède. La Société des sentiers du Doubs ou celle de l'Areuse, par exemple, d'autres encore ont depuis longtemps compris la nécessité de faire quelque chose.

Des visiteurs étrangers parcouraient ces régions, c'est vrai. Des amoureux de la nature aussi. Mais maintenant, la révolution est en marche. Les jeunes veulent, eux aussi, participer à cette croisade du plein air.

Une reconversion tout à l'honneur des responsables des offices de « propagation » mais qui dépassa largement les buts fixés. Puisqu'en définitive ce sont non seulement les visiteurs mais les habitants de cette contrée qui en bénéficient.

Ici, tout se retrouvait réuni : l'effort physique, compétitif pourrait-on ajouter, et la participation familiale, la « promenade du dimanche ».

Il n'étaient guère qu'une vingtaine de membres, samedi après-midi à l'hôtel de Tête-de-Ran, pour suivre l'assemblée générale de l'Association neuchâteloise de tourisme pédestre.

tion de 2000 km de sentiers pédestres dûment recensés dans le canton. La distance de la Chaux-de-Fonds à Stockholm. Un beau chiffre !

C'est pour les remercier que MM. Calame et Beuchat, secrétaire et directeur aussi de l'ONT leur ont offert, vendredi soir, un souper à la Chaux-du-Milieu. Une juste récompense pour les heures passées à la cause de la société.

On procéda ensuite à la lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Ce fut l'occasion d'évoquer la sortie de presse de la nouvelle carte touristique des chemins pédestres dont le succès va grandissant.

ET LE VAL-DE-TRAVERS ?

Au chapitre du rapport des collaborateurs techniques, mentionnons que l'on est toujours à la recherche d'un responsable pour le Val-de-Travers. Les démarches n'ont pas encore abouti jusqu'ici.

L'équipe de la montagne a prévu un nouveau balisage pour l'itinéraire Chaumont - Funiculaire - la Dame, lequel longeait la route fortement empruntée par les véhicules à moteur durant le week-end.

Billet du Val-de-Ruz « Pro Juventute », une œuvre à soutenir

« Pro Juventute » a été fondée en 1912 dans le but « de soutenir tous les efforts tendant au bien de la jeunesse suisse, d'éveiller le sentiment de responsabilité envers la jeunesse et de prévenir les maux qui peuvent nuire aux jeunes ».

et joués » (organisée avec l'Ecole de parents) ; le solde a été fourni par la caisse centrale.

Signalons encore que « Pro Juventute » organise des vacances pour mères fatiguées ou convalescentes, des stages d'entraide pour des jeunes gens et jeunes filles désirant se rendre utiles.

De 1912 à 1972 ont été vendus en Suisse un milliard 138 millions 666.442 timbres. Ceux-ci ont rapporté un montant global de près de cent millions de francs qui ont été employés pour l'aide aux jeunes et aux familles sous forme d'aide individuelle directe ou d'assistance, de soutien à des œuvres ou des équipements sociaux d'aide à la collectivité, mesures de prévention etc.

En ce qui concerne le Val-de-Ruz la vente de 1972 qui a atteint 14.412 fr. a laissé à la caisse de district 4797 fr. 40. Celle-ci a dépensé 6700 fr. (aide au financement de placements dans des maisons spécialisées, dans des colonies pour handicapés ; fourniture de fortifiants et de vêtements dans les milieux peu aisés ; prise en charge d'une partie des frais résultant de l'exposition « Jeux

Les quatre timbres de 1973 ont été créés par l'artiste zuricois Kobi Baumgartner qui a traité quatre sujets « fruits de la forêt ». Il a étudié les plantes dans leur habitat : les myrtilles lors de randonnées dans les Préalpes, les châtaignes dans leur patrie, au Tessin ; il s'est aperçu qu'il n'était pas rare que le mirier portât simultanément des fleurs et des fruits ; quant aux merises (cerises sauvages), elles prospèrent jusqu'à une altitude de 1700 m, dans tous les milieux.

L'OBSERVATEUR

Les paysans d'Europe vus par un Français

Dans une récente édition, sous le titre « Paysans d'Europe vus par un Français », un paysan portait un jugement plein de bon sens sur ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'Europe verte.

maintenir la paysannerie qui s'amenuise par des départs massifs. Hélas ! les techniciens et les programmeurs ne sont pas des praticiens. De là l'inconséquence des autorités...

Jean Robinet est encore un poète. « L'Europe occidentale, écrit-il (1) mosaïque de petites patries et terre de vieille civilisation, devenue faible en raison de son morcellement et de son âge, a, voici dix ans, connu un sursaut. Les Européens se sont avisés qu'ils étaient sensiblement de même race, et que pour eux le temps de la fraternité était venu.

Comment vivent, que disent les paysans d'Europe ? Jean Robinet est allé les interroger. Il a voulu donner la parole aux gens de base, à ceux qui travaillent vraiment la terre et sont confrontés aux problèmes. Son entreprise n'avait d'autre but que de montrer au mieux, avec le plus d'exactitude possible, le profil de la paysannerie européenne d'aujourd'hui.

C'est ainsi que se termina la... deuxième réunion depuis la création de l'ANTP le 5 avril 1944 à Neuchâtel, la première ayant eu lieu l'an passé ! C'est dire que l'on attache peu d'importance à la partie orale : le principal résidant dans les actes. Et depuis 1944, ils n'ont pas manqué.

Le pèlerinage du paysan français est payant (*). Les résultats de son enquête originale sont ainsi mis à la portée de tous ceux qui sont préoccupés par l'avenir de la paysannerie, celle de Suisse, comme celle de France, d'Italie, de Suède ou d'ailleurs.

J. de la H.

* Paysans d'Europe par un paysan français, par Jean Robinet, Fayard, éditeur Paris.

LE LOCLE - LE LOCLE

A l'instar de l'exécutif chaux-de-fonnier Le Conseil communal loclois propose d'introduire une taxe locale de séjour

De notre correspondant : Dans une précédente édition, nous avons présenté l'ordre du jour de la prochaine séance du législatif chaux-de-fonnier, où figure un objet qui sera également traité au début du mois prochain au Locle : il s'agit de l'introduction d'une taxe de séjour locale.

un franc par nuit passée dans un établissement de premier rang, à 0 fr. 50 par nuit passée dans un établissement de rang inférieur ou de premier rang sis à la montagne. Les communes, elles, peuvent instituer une taxe locale de séjour dont le montant ne peut en aucun cas dépasser celui de la taxe cantonale.

par rapport à celui de l'Etat, c'est-à-dire 50 centimes pour les établissements de premier rang, mais seulement de 20 centimes par nuitée pour les établissements de rang inférieur. Dans ce dernier cas, précise le rapport, il est tenu compte du fait que ce sont pour la plupart des hôtes en séjour au Locle pour leur activité professionnelle et envoyés par leur entreprise, qui occupent les hôtels.

Le produit de la taxe sera versé à l'ADL, montant qui sera judicieusement utilisé, soyons-en certain, à la promotion touristique de cette petite cité du Haut-Jura.

CARNET DU JOUR

Le Locle

TOURISME Bureau officiel de renseignements : 5, Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43. EXPOSITIONS Châteaux des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections. Musée des Beaux-Arts : les collections. Musée des Beaux-Arts : Julietta Opplinger, peintre. Pharmacie de service : Philippin, 27, Daniel-Jean Richard ; dès 21 h, téléphone 17. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

SOUTIEN NECESSAIRE

Le Conseil communal, et nul doute qu'il sera suivi par le Conseil général, estime nécessaire de soutenir les efforts de l'ADL. C'est pourquoi, tout en soulignant que dans le cadre de ses compétences, le Conseil d'Etat a fixé la taxe de séjour cantonale à 50 centimes par nuitée dans un établissement de premier rang, et à 30 centimes par nuitée dans un établissement de rang inférieur ou de premier rang sis à la montagne, l'exécutif propose l'introduction d'une taxe de séjour locale. Il en propose un montant légèrement inférieur

Informations horlogères

LIP : LES OUVRIERS D'ORNANS ONT REPRIS LE TRAVAIL ALORS QUE LA CFTD BLOQUE LA SITUATION À BESANÇON

De l'envoyé spécial de l'AFP : Patrick Meneys : Pour les 127 employés du secteur machines-outils de « Lip », la crise a pris fin lundi matin à huit heures. Le froid et le brouillard de l'hiver franc-comtois, la rentrée dans la nuit, n'ont pas empêché les travailleurs d'être joyeux de retrouver leur place derrière ces machines « paralysées » depuis sept mois.

Mercet, de la C.G.T., « le démantèlement est consommé ». Les délégués syndicaux C.G.T. et F.O. de « Lip » n'ont d'ailleurs pas ménagé la C.F.D.T. : « Son attitude irresponsable a empêché le redémarrage de l'usine. Il fallait accepter le compromis de Dijon. Nous aurions alors obtenu une grande victoire », a dit M. Marion, C.G.T.

C.F.D.T. veut bloquer cette opération. Elle tient le même langage qu'hier : « Il faut trouver une solution d'ensemble et réembaucher tout le monde ». La C.F.D.T. refuse également une reprise du secteur armement ailleurs qu'à l'ancienne usine « Lip ». Les grévistes ne veulent pas non plus quitter Palente pour préserver au moins l'unité géographique des anciennes activités de « Lip ».

A PARIS

Une bannière « Lip » qui avait été plantée dans la nuit de dimanche à lundi au sommet de Notre-Dame de Paris a été enlevée par une équipe de la préfecture de police. Pour réussir cette « première hivernale » de la cathédrale de Paris, les policiers — qui n'ont pu découvrir l'audacieux coupable — supposent qu'après s'être hissé avec une corde le long d'une gouttière, le contestataire s'est faufilé entre les gargouilles jusqu'au sommet à 96 mètres.

Entre syndicats : Pendant ce temps les grévistes bison-tins ouvraient leur assemblée générale. A nouveau, des divergences entre la C.G.T. et la C.F.D.T. explosaient à la tribune et dans la salle houleuse. La C.G.T. invite, en effet, à un redémarrage rapide du département armement, tandis que la

LA CHAUX-DE-FONDS

Etat civil PROMESSE DE MARIAGE : Winkler Pierre-Alain-Désiré, héliographeur, et Têche Micheline-Renée ; Chollet Frédéric, étudiant, et Oesch Sylvie-Françoise ; Tendeiro Roland, chauffeur, et Francey Jacqueline-Mariette.

Au Conservatoire Duo Marcelle et Peter Rybar

Avec les noms de Dvorak, Suk, Vackar, Janacek, Martinu et Smetana, c'est à un véritable panorama de musique tchèque que nous avons convié Marcelle et Peter Rybar. Cette pianiste et son mari, dimanche passé, n'ont pas seulement joué avec un enthousiasme patriotique fort louable, ils ont surtout « interprété » les œuvres de ce programme tchèque avec autant d'éclat que de musicalité.

l'intérêt rythmique que la sensibilité de l'œuvre mineure. Les « Trois pièces » de Josef Suk ont déjà un aspect plus sérieux. L'œuvre brillante et inspirée développe une sensibilité intérieure et contenue. L'archet intervient sans qu'il y ait déchaînement ou passion. L'expression lyrique n'est jamais vulgaire.

Vackar avec ses « Esquisses intimes » devait être défendu plus sur le plan psychologique que purement esthétique (contrastes, soliloques, apartés). Dans l'andante final, le public put applaudir une pensée inédite que l'archet racé de Peter Rybar put extérioriser avec autant de délicatesse que de vigueur.

Après Janacek et Martinu, ce fut finalement Smetana qui fut joué avec la plus prenante des mélancolies.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds CINÉMAS : Corso : 20 h 30, Défense de savoir (16 ans). Eden : 18 h 30, Folies érotiques (20 ans) ; 20 h 30, Moi y'en a vouloir des sous (16 ans). Plaza : 20 h 30, La Tarentule au ventre noir (18 ans). Scala : 18 h 45, Le Kid de Chicago (18 ans). 21 h, Sacco et Vanzetti (16 ans).

TOURISME Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS Rodéo-club bar 72 : 21 h à 4 h. Le Scotch : 21 h à 2 h. La Boule d'or : 21 h à 2 h. Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h. Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS Musée d'histoire : les collections (ouvert le week-end ou sur demande). Musée d'horlogerie : les collections. Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas. Galerie « la Marge » : Jo Boehler, peintre.

Galerie de l'ADC (84, av. Léopold-Robert) : salon chaux-de-fonnier de l'artisanat romand. Musée des Beaux-Arts : Jose Gomez Perales (Madrid), Achille Perilli (Rome) et Jose Maria Iglesias (Madrid). Galerie du Manoir : Michel Engel, sculptures, bas-reliefs et dessins. Musée paysan des Eplatures : nos fermes face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes (ouvert le mercredi et le week-end).

Vivarium de la Bonne-Fontaine : fermé pour transformations. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office : Carlevaro, 81, av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 11.

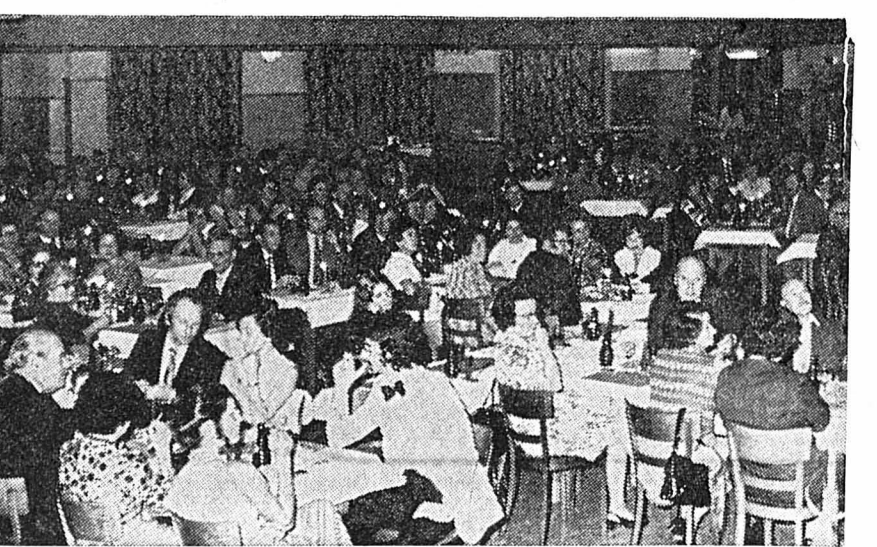
LA SAGNE

Rencontre des femmes gymnastes (c) Les femmes de la Société de gymnastique ont organisé une rencontre, samedi soir, dans un restaurant hors de la localité, pour marquer la fin de l'année. Comme de coutume, les participantes firent le trajet à pied. En cours de soirée, il fut remis une attention à Mme André Gacond, monitrice, qui s'occupe d'entraîner les membres, chaque mardi.

Réunion de l'« Espérance »

(c) Samedi soir, les membres de la fondation de la société de musique l'« Espérance » se sont réunis au pavillon de la rue Neuve en compagnie de leurs femmes et de leurs amis. Pendant le repas, le président de la Fondation M. Pierre Montandon fit l'historique de la création du local pour la fanfare. En guise de remerciements à Mme Jeannette Kehrl qui s'est occupée bénévolement de la décoration du bâtiment, le premier diplôme d'honneur de la Fondation lui fut remis.

Des bougies pour la soirée des services industriels !...



De notre correspondant : La traditionnelle soirée des services industriels de la Chaux-de-Fonds s'est tenue samedi dans la grande salle de la Maison du peuple. Une très nombreuse assistance a participé à l'excellent repas qui précédait la partie récréative. On notait la présence notamment de M. Maurice Payot, président de la ville et directeur des S.I. Attractions, musique, jeux se sont succédés, dans une joyeuse animation, sous la férule du fantaisiste Jacques Frey. Pour donner la note en cette période de restriction, l'on avait décoré les tables de bougies. Ce qui n'enleva rien à l'ambiance qui régna tout au long de cette fraternelle réunion. (Avlpress Robert)



A la BCN, nous épargnons tous... pour mieux vivre!

Epargner? Une attitude aujourd'hui plus intelligente que jamais!

A la BCN, notre argent est en sécurité. Mieux: il s'accroît régulièrement d'un intérêt avantageux. Il constitue une réserve qui nous permet de payer «cash» nos achats, et de bénéficier ainsi de rabais substantiels.

Nous avons fait nos calculs: l'intérêt et les rabais en plus, les frais de crédit en moins... A la BCN, nous épargnons pour mieux acheter. Pour mieux vivre!

Vous aussi, passez à la BCN. On vous renseignera sur les conditions de ses dépôts d'épargne.

bep



Banque Cantonale Neuchâteloise
Un service personnalisé!

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal de police du Val-de-Travers Après un repas trop bien arrosé, il s'en prit aux géraniums de la commune

De notre correspondant régional :
Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

Un incident survenu le 26 mars dernier, vers 19 h, dans la Grand-Rue, à Couvet, a retenu le tribunal pendant deux heures. Ils s'agissait d'une plainte pour injures de Mme A. R. et d'une contreplainte de Mme M. W. pour injures aussi. Elles se sont retrouvées dans la rue où des propos malsonnants ont été échangés. Une audience de conciliation tentée par le juge-suppléant n'avait pas abouti. Mme M.W. ne s'est pas présentée en raison d'un certificat médical mais ne s'est non plus pas fait assister, comme le président le lui a conseillé.

Les débats se sont terminés par une demande du mandataire de Mme A. R. pour la libération de sa cliente et la condamnation de la partie adverse.

Après s'être retiré pour délibérer, le tribunal a acquitté Mme A. R. des fins de la poursuite pénale dirigée contre elle. En revanche, et se basant sur la jurisprudence du Tribunal fédéral, Mme M. W. a été condamnée à 200 fr. d'amende pour injures, 100 fr. de dépens et aux frais judiciaires, soit 191 fr. 60.

DANS LE DOUÏE...

P. D., de la Chaux-de-Fonds, a circulé sur la route du chantier de la Clusette. A un moment donné, il dépassa un panneau mobile : « fin de l'interdiction de dépasser », et doubla un véhicule en franchissant la ligne de sécurité et en roulant à gauche.

— Je n'ai pas commis d'infraction, dira P. D., car on m'a confirmé à la police de la Chaux-de-Fonds que, dans le cas particulier, c'était l'indication du

signal et non la ligne de sécurité qui était déterminante.

P. D. a prétendu que s'il avait reconnu sa faute, il aurait payé une amende de 50 fr. sans faire opposition au mandat de répression.

Le gendarme verbalisateur a soutenu que le disque « fin de l'interdiction de circuler » était recouvert de jute, par conséquent, la ligne blanche devait être respectée.

Conducteur et agent peuvent avoir tous deux raison, car ce jute recouvrant le panneau a pu tomber au passage de l'automobiliste. C'est pourquoi, en raison d'un très léger doute, P. D. a été acquitté et les frais mis à la charge de l'Etat.

IVRESSE AU VOLANT

Préoccupé par une affaire matrimoniale, R. B., de Couvet, après avoir quitté son travail à bu deux apéritifs anisés chez sa mère en guise d'introduction à un repas où il a encore absorbé deux verres de vin.

C'était le 7 septembre. Il se rendit à Butttes, où il consuma une bière dans un café, puis voulut regagner Couvet. Sur la place de l'Hôtel des Six-Communes à Môtiers, il allait croiser une voiture de la police cantonale, quand il s'arrêta et monta la Grand-Rue. Un agent l'ayant reconnu, le prit en chasse. Sa voiture zigzagua. Il a été intercepté et soumis aux tests pour conducteurs suspects d'ivresse. L'alcooltest et la prise de sang donnèrent des résultats positifs.

A Couvet, R.B. qui ne s'était pas montré très aimable envers la police envoya les géraniums de la commune aux... bégonias. Son mandataire a admis tous les faits. Il a plaidé les circonstances qui ont amené R. B. à commettre des actes répréhensibles. R. B., étant déprimé par un divorce, il a demandé

au tribunal de tenir compte des bons renseignements fournis sur son client du fait que ce dernier a pris un engagement d'abstinence, et de réduire les réquisitions du procureur général tendant à une peine de 30 jours d'emprisonnement et à une amende.

Le juge s'est montré sensible à ces arguments et parce qu'il connaît le cas du prévenu, étant récidiviste, René Baer a bénéficié de la clémence du juge : il a été condamné à cinq jours d'emprisonnement sans sursis, à 258 fr. 40 de frais et à la publication du jugement.

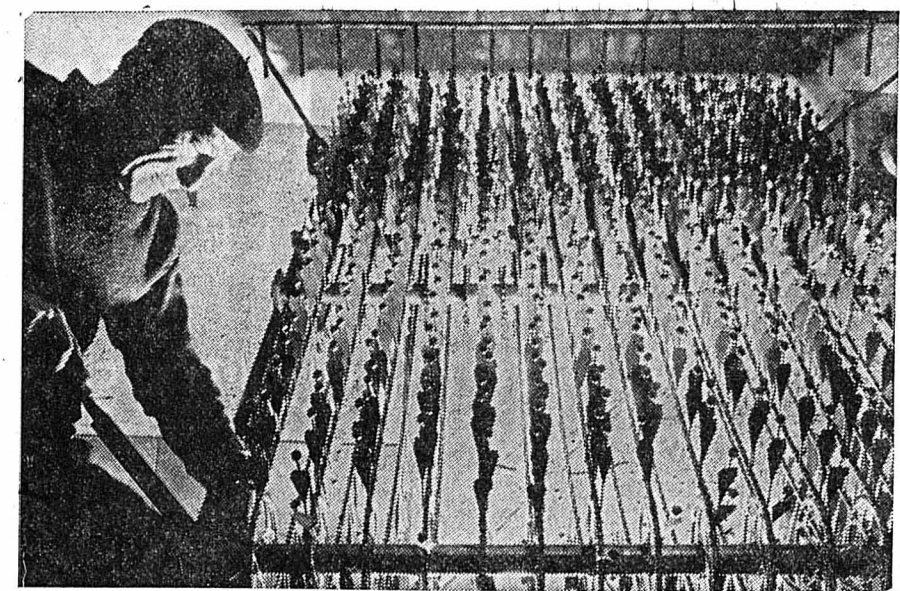
G. D.

LES SPORTS AU VALLON Championnat scolaire de volley-ball

(c) Le championnat scolaire de volley-ball 1973 débutera demain sous la forme d'un tournoi, à Fleurier et à Couvet. Il mettra aux prises les équipes des catégories A (garçons de 3 et 4mes secondaires) et B (filles de 3 et 4mes secondaires). A Fleurier, les cinq équipes inscrites en catégorie A (trois de Fleurier et deux de Couvet) seront opposées les unes aux autres.

A Couvet, trois équipes composées de jeunes filles (une de Fleurier, une de Couvet et une des Verrières) se disputeront la première place dans cette catégorie. Les vainqueurs de chaque catégorie seront qualifiés pour la finale cantonale qui aura lieu à Neuchâtel, le 12 ou le 19 décembre. Quant aux équipes inscrites en catégorie C (apprentis et étudiants), elles disputeront le tournoi éliminatoire, mercredi prochain.

Mort du peintre Jean Latour



Le suffrage universel vu par Jean Latour. (Avipress - Schelling)

De notre correspondant :
L'artiste Jean Latour, de Môtiers, n'est plus.

A la veille de sa dernière grande exposition personnelle, au Grand Cachot-de-Vent, en automne 1971, il nous disait, alors que nous l'interrogeons en vue de la rédaction du catalogue : « Je vis hors du temps ; le temps n'existe pas parce que nous avons inventé les heures. » Depuis la nuit de dimanche à lundi, Jean Latour a rejoint cette éternité, cette intemporalité à laquelle il croyait tant. Rongé physiquement et moralement par un mal insidieux, il est mort à l'âge de 66 ans dans sa maison de Môtiers, dans sa « Bergerie », au bord du Bied où si souvent il est allé tremper ses batis. Né au Locle en 1907, Latour avait fait ses études aux Beaux-Arts de Genève, Paris et Londres. Titulaire de plusieurs distinctions (médaille au Salon de Paris, diplôme d'honneur de la ville de Florence, Prix Diday, Prix des peintres et sculpteurs de Genève), il participa à d'innombrables expositions collectives ou individuelles en Suisse, en France, en Italie, au Japon, au Brésil, au Pays-Bas, en Allemagne, au Danemark, en Grèce, en Belgique, à Malaga, aux Canaries, etc.

Jean Latour était surtout connu par ses œuvres d'art plastiques : fresques, batisks, céramiques, mosaïques, dessins, peintures, sculptures, recherches graphiques. Mais, à l'image d'un Pic de la Mirandole, d'un Galilée, d'un Newton, d'un Tycho Drahé, il était aussi un chercheur invétéré en quête de l'universel ; il éprouvait le profond désir de tout embrasser, de mener une investigation aussi globale que possible, de tout ce qui est accessible à l'homme du XXe siècle. C'est pourquoi il recourait à d'autres formes d'expressions que celles que proposent les Beaux-Arts : la poésie, le journal intime, le théâtre, le cinéma, la télévision, la pièce radiophonique, etc.

Cette année même, il a publié aux éditions Idéa deux ouvrages qui, au lendemain de son décès, prennent valeur de bilan d'une vie et de testament :

« L'escalier roulant » recueil de poèmes, et surtout « 700 Rèves », dont plusieurs évoquant les longs mois d'hôpital par lesquels Latour a passé avant de venir s'éteindre à la « Bergerie ».

Parfaitement au courant de son état de santé, Jean Latour nous écrivait jeudi soir encore ces lignes que nous avons reçues, hier matin, à titre posthume : « Tout apparaît dans ma tête comme le vaste délabrement où nous nous sommes rencontrés pour la dernière fois », faisant allusion à une rencontre fortuite parmi les masses alluviales accumulées au pied du Moulin-de-la-Roche, lors de la trombe d'eau de juillet 1972 sur le bassin du Sucre. On peut comprendre le désarroi d'un artiste en face de son incapacité à créer, engendrée par la maladie, surtout quand il s'agit d'un être qui, comme Jean Latour, affirmait voici deux ans à peine : « Au même titre que l'alcool ou la drogue, l'art est un besoin et un poison. L'homme a besoin de poison pour se dépasser, pour se libérer de ses complexes. Cette libération donne du courage et fait voir les choses poétiquement et non plus prosaïquement. D'où la nécessité de l'art. »

Nous reviendrons plus en détail sur l'œuvre de Jean Latour dans une prochaine édition.

K.

VAUD - VAUD - VAUD

Au tribunal de police d'Avenches Les Béliers attaquent en justice une journaliste...

De notre correspondant :
Le tribunal de police d'Avenches, présidé par M. Ph. Junod, a eu à sa barre, hier matin, Mme Lys W., journaliste professionnelle, née en 1923 et domiciliée à Avenches. Elle est accusée d'avoir publié, le mercredi 1er novembre 1972, dans la « National-Zeitung » de Bâle, en réponse à un article paru dans le numéro du 16 octobre 1972 du dit journal, une lettre à la rédaction ayant la teneur suivante : « Il y a des gens qui vivent depuis des années dans un terreur latente, dont on empoisonne les chiens, dont on décapite les géraniums, dont on cisaille les clôtures, dont on salit les maisons de « Croix gammées, que l'on fait sortir, la nuit, de leur lit avec des menaces d'attentat à la bombe ou des menaces pires encore, et dont on sabote les autos. En plus de ça, les Béliers s'assurent une publicité en faisant sauter les dépôts de munitions, vols de matériel militaire, etc. ».

Plainte en diffamation par voie de la presse ayant été déposée, le 28 novembre 1972, au nom du groupe Béliers-Jura, celle-ci a été confirmée, le 31 janvier 1973, par Jean-Claude Montavon, animateur principal du groupe Béliers, à Delémont.

Au début de l'audience, une tentative de conciliation a échoué. Le président se voit alors dans l'obligation d'instruire l'affaire, qui est en marge d'un drame qui se joue dans le Jura depuis tant d'années.

S'adressant à la prévenue, le président Junod lui fait remarquer qu'elle n'apporte pas de preuves que des habitants du Jura se soient plaints de l'atmosphère régnant dans cette partie du pays.

— Comment pouvez-vous affirmer que le FLI est une émanation des Béliers, demande encore le président ?

— J'ai des preuves, affirme-t-elle.

— Quels sont les rapports entre les Béliers et le FLJ, questionne le président, s'adressant cette fois à Jean-Claude Montavon, animateur principal de ce groupement affilié au Rassemblement jurassien ?

— Il n'y en a aucun, sinon je serais en prison. D'ailleurs, le Bélière signe ses actes, précise Montavon, qui conteste toute une série d'attentats relatés dans la presse. « Notre méthode n'est pas la violence, les Béliers, se sont toujours distancés des actes de terrorisme. »

— En somme, les Béliers travaillent dans la légalité et le FLJ dans l'illégalité ?

— C'est bien cela, répond Montavon.

Un certain nombre de témoins sont ensuite appelés à la barre, mais tous sont hostiles au mouvement séparatiste en général et aux Béliers en particulier.

Le président — qui conduit les débats avec patience et beaucoup de doigté — leur posera à tous les mêmes questions :

— Y a-t-il eu des chiens empoisonnés dans le Jura ?

— Des géraniums décapités ?

— Des clôtures cisillées ?

— Des maisons barbouillées ?

— Des menaces nocturnes par téléphone ? etc.

Un premier témoin, le Dr Gehler, de Bassecour, raconte que des fermiers l'affirment. Lui-même a été victime de menaces téléphoniques et même de sévices. Pourtant, à une question précise de l'avocat des Béliers, il répond d'une

façon vague. Mme Gehler confirme en général les déclarations de son mari.

M. Hermann Brunner, de Porrentruy, raconte que sa maison a été barbouillée et pense qu'un ancien apprenti de son bureau n'est pas étranger à l'affaire. Il cite le cas d'autres personnes ayant eu les mêmes ennuis.

M. Juillerat, gérant du domaine agricole de Bellelay (qui appartient à l'Etat), raconte qu'on a fait des barbouillages chez lui. Il pense que ces actes délicieux pourraient avoir été commis par des Béliers, sans en être sûr. Il approuve le président Junod, lorsque celui-ci lui demande s'il n'y a pas une distinction à faire entre les actes reconnus par les Béliers et les autres... A une question de l'avocat des béliers il admet qu'il peut y avoir des actes commis par des détraqués profitant de la situation actuelle.

— Qu'il y ait dans le Jura une atmosphère de crainte, c'est indéniable, affirme un autre témoin, M. Armand Gobat, maître secondaire, à Tavannes et membre de l'UUPJ.

L'avocat des Béliers pose alors la question : Pouvez-vous affirmer que les actes de violence sont l'œuvre des séparatistes ?

— Non, répond le témoin. Je le suppose, mais n'ai aucune preuve.

Un maître de travaux manuels, de Porrentruy, M. Roger Droz, a estimé qu'il ne pouvait plus rester indifférent au climat qui règne dans le Jura et est devenu membre du groupement inter-partis pour l'Unité cantonale. Il a également eu son auto endommagée et reçu des menaces par téléphone. Il ne s'explique pas l'apathie de la police à l'égard des Béliers.

A la reprise de l'audience, à 15 h, le président, après avoir fait remarquer à l'accusée qu'elle avait fait des enquêtes dans le Jura sans prendre contact avec les dirigeants du Bélière, donne connaissance de la liste des pièces qui ne figurent pas au dossier, mais seraient très utiles à l'instruction de l'affaire.

D'un commun accord entre le tribunal et les parties, il est décidé de demander la production de ces pièces et de renvoyer la suite de l'audience en janvier prochain.



Un « six mains » joué par (de gauche à droite) Jacques Bourquin, Véronique Marti et Cédric Maire, ce dernier également violoniste. (Avipress - Fy)

De notre correspondant régional :
Plusieurs sociétés du Vallon ont fêté, ces derniers temps, le centième anniversaire de leur fondation, d'autres le feront sous peu. La Société fédérale de gymnastique de Travers a maintenant cent dix ans et aux sociétés de musique, où le recrutement est de plus en plus difficile, « L'Echo de la frontière », des Verrières, tient le record de longévité.

Cette fanfare vit le jour, il y a maintenant cent quinze ans et son premier directeur fut Paul Jeannin, un bayardin de vieille souche, domicilié successivement à Butttes et Fleurier.

Parmi les membres fondateurs, on trouve le nom des Lamelet, des Rosset, des Landry, des Martin, des Che-

del, des Guye, des Chatin et des Fatton, tous gens du cru et attachés au village de l'extrême frontière.

EN COURSE D'ECOLE

Une coutume bien verrisienne était de faire accompagner, lors des courses d'école, les élèves par la fanfare. C'était pittoresque et joyeux, mais cette pratique dut être abandonnée en raison de dépenses trop élevées grevant les finances de la commune.

Antérieure à l'inauguration du franco-suisse de deux ans, la fanfare locale participa aux fêtes inaugurales, comme elle le fit un siècle plus tard pour le centième anniversaire de la Ligne internationale du Val-de-Travers.

« L'Echo de la frontière », dirigé pendant de très longues années par M. Jean Fuchs, président du Conseil communal des Verrières, participe à toutes les manifestations de la vie locale. Elle organisa une fête mémorable, lors de ses cent ans d'existence, à propos de laquelle notre ancien collaborateur Léon Vaglio écrivit « Les jeux du centenaire » ayant connu un succès particulièrement éclatant. »

MARÉCHAL ET PRÉSIDENT

A deux pas de la terre comtoise, « L'Echo de la frontière » ne pouvait pas ne pas s'y rendre de temps à autre. Ainsi avait-elle coutume de franchir la douane tous les 14 juillet et d'aller offrir un concert aux Verrières-de-Joux, une tradition abandonnée en raison de modifications survenues de l'autre côté de la frontière.

Cependant, un fait est à relever, « L'Echo de la frontière » a participé aux fêtes organisées en l'honneur du maréchal Joffre, à Pontarlier, au lendemain de la Première Guerre mondiale et de la victoire, et reçut, en gare des Verrières, le président Armand Fallières.

Concours hippiques ou fêtes villageoises, « L'Echo de la frontière » ne manque jamais d'être sur la brèche. Si « La Concorde », des Bayards, a disparu, faute de musiciens, il y avait dans cet ensemble de cuivre un homme, Arnold Etienne qui fut l'un des piliers des fanfares du Haut-Vallon. Ne joua-t-il pas pendant... soixante-dix ans et ne passa-t-il pas la moitié de ce temps à suivre les répétitions aux Verrières, où, à quatre-vingts ans, il était devenu le doyen des trompettistes du pays ?

« L'Echo de la frontière » par l'inté-

festations populaires du village des Verrières, témoin de l'esprit de ténacité de ses sociétaires.

G.D.

CARNET DU JOUR

- Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, Facts Copenhagen sex report, (20 ans).
- Môtiers, château : exposition de photographies d'Eric Gentil.
- Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
- Fleurier, collège régional : 20 h, le tourisme pédestre (UNP).
- Fleurier, patinoire : ouverte.
- Médecin et pharmacien : habituels.
- Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28
- Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25.
- Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
- Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
- Bureau de renseignements Fleurier : Vaucher-Bognar, av. de la Gare tél. 61 10 37 ; les Verrières : Banque cantonale.
- Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
- Couvet, Jolly-bar : ouvert.
- « FAN » Fleurier : bureau du Val-de-Travers, 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.
- Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
- Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

IDEAL pour suppléer à votre chauffage habituel, radiateur électrique à huile.

de 1000 à 3000 watts à partir de Fr. 210.—

Tous renseignements et prospectus chez le spécialiste en chauffage

ROY Couvet
Tél. 62 12 06.

critique Dialogues intérieurs

La pièce d'Arthur Miller, le célèbre dramaturge américain que nous vîmes vendredi dernier dans le cadre de « Spectacle d'un soir », eut très bien pu être jouée à la radio sans que l'œuvre perde quoi que ce soit en intensité.

« Incident à Vichy » est de ces œuvres statiques sur le plan formel où l'action se résume en quelques allées et venues où le geste peut fort bien être imaginé, où le décor ne joue aucun rôle puisqu'il s'agit en l'occurrence d'un commissariat de police improvisé dans un hangar.

A propos de la forme toujours, on remarquait avec satisfaction que le réalisateur belge qui a tourné les images au Théâtre royal de Bruxelles n'est pas tombé dans le travers français qui consiste à retransmettre simplement une matinée publique. Tout au contraire, Jean Allaert s'est donné la peine d'adapter le jeu des comédiens, le décor et l'ambiance de l'œuvre aux moyens de communications, ce qui donne un résultat infiniment plus satisfaisant.

Vichy 1942, la guerre, le nazisme, le racisme, ces quelques mots évoquent une période, un passé que l'on voudrait croire mort et qu'il est difficile d'assumer comme une réalité encore vivante quelque trente ans plus tard. Pourtant la pérennité d'un événement historique apparemment localisé dans le temps et l'espace, est-ce qui frappe le plus l'observateur.

Arthur Miller en réunissant dans une salle de garde les victimes d'une rafle de la gestapo au moment où la zone libre française a été occupée par l'armée nazie, ne s'est pas tellement préoccupé de reconstitutions historiques, pourtant la réalité est transcrite parce que ce qui préexiste aux faits historiques, c'est l'acte de penser. En analysant avec la sensibilité de l'écrivain, le cheminement interne des divers protagonistes de son drame, Miller hausse l'épisode au rang de parabole à valeur universelle. L'incident de Vichy, c'est l'incident de Santiago, celui de Hanovre, mais aussi peut-être et surtout celui de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, Bienne, celui de l'endroit où nous vivons parce que là se trouvent ces hommes et ces femmes qui se voient la face devant l'événement, là se trouvent ces collaborateurs en puissance, meilleurs tortionnaires que leurs maîtres, là se trouvent les passifs, les incrédules, les résignés, mais là se trouvent aussi ceux que la poursuite de l'argent et l'égoïsme sous toutes ces formes n'ont pas encore étouffés, là se trouvent les dévoués, les généreux, les courageux qu'un incident faisant office de révélateur met en lumière.

La pièce de Miller pose sans doute la question : faut-il vraiment attendre l'incident ou... le massacre pour prendre conscience et vivre en conséquence ?

G.-A. M.

Mort de l'ancien imprimeur du « Journal d'Yverdon »

(c) M. Roland Peytrignet, ancien directeur de l'imprimerie du « Journal d'Yverdon » s'est éteint dans cette ville, à l'âge de 72 ans.

Né à Gressy, il passa son enfance à Montagny et suivit le Collège à Yverdon. M. Peytrignet avait travaillé quarante-trois ans à l'imprimerie du quotidien du Nord-Vaudois, d'abord comme linotypiste et rédacteur de la chronique sportive dès 1924, puis comme directeur technique, et enfin en qualité de directeur de 1961 à 1967. Il était rattaché au parti libéral et il entra au Conseil communal en 1932, dirigea le législatif en 1950. Lors de sa nomination à la présidence du Conseil, il avait obtenu un record de voix ; 98 % des votants. Il avait de plus monté une vingtaine de revues locales qui obtinrent un grand succès auprès des lecteurs de la région.

Licence en criminologie

(c) M. Jean-Pierre Chatton vient d'obtenir à l'Université de Lausanne une licence en police scientifique et criminologie. Cette branche est enseignée en Suisse, à Lausanne seulement et on a assez rarement l'occasion de voir un candidat du Nord-Vaudois passer une telle licence.

Menuiserie aluminium

fenêtres
façades
murs-rideaux
vitrages
portes, devantures
cloisons mobiles

DONAX S.A.
(anc. M. Donner S.A.)
30, Portes-Rouges
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 25 01

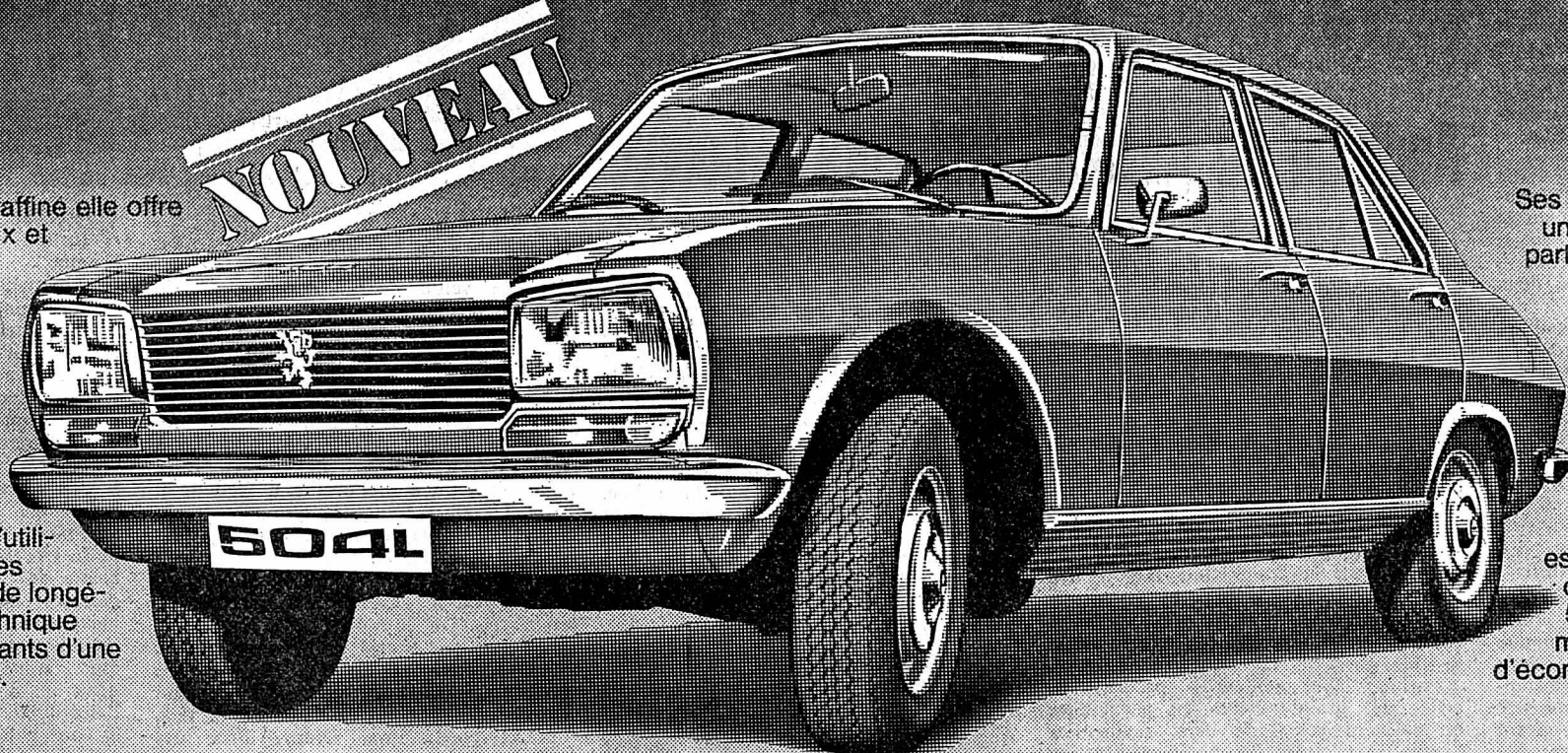
Ateliers de constructions et menuiserie métalliques

DONAX

La nouvelle Peugeot 504 L pour 13 300 francs.

C'est la version la plus économique
au moteur 1,8 litre et dotée
de qualités supérieures dans la classe moyenne.

Avec un confort raffiné elle offre l'intérieur spacieux et la sécurité des modèles à succès 504 deux litres GL et TI. Son moteur robuste de 1800 cm³ (il se contente d'essence normale), les frais réduits d'acquisition et d'utilisation ainsi que les caractéristiques de longévité dues à la technique Peugeot sont garants d'une grande économie.



Ses avantages confèrent une position nettement particulière à la nouvelle 504 L dans la catégorie des 1800. Elle convaincra notamment le cercle étendu d'automobilistes qui ont sans équivoque accordé leur préférence à la Peugeot 404. Découvrez lors d'un essai tout ce que vous offrent les nouvelles 504 L et 504 L Automatiques étonnantes d'économie et de confort!

PEUGEOT 504L

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires
et agents qualifiés



PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**

Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage Dombresson
R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles NE
J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry

PAS DE
SOUCIS
NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARO

Opticiens
spécialistes



Rue de la Place-d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

ENCADREMENT
dorure
restauration
abel reichland
parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

Nettoyages de tout genre

Immeubles neufs, appartements, bureaux, escaliers et fenêtres. L'appartement que vous quittez pour cause de déménagement sera rendu au propriétaire par nos soins.
Straub frères, nettoyages, Port, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds.
Tél. (032) 6 96 54.

AU VIEUX VAPEUR
LE BEAUJOLAIS
NOUVEAU
EST ARRIVÉ

PNEUS HIVER

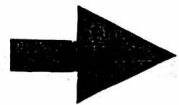
SÉCURITÉ + PRIX
+ SERVICE



AUTOCENTRE - PESEUX

RUE DU TOMBET

Montage de vos pneus neige à partir de **Fr. 4.- pièce**



Nouveauté: le pneu neige

GOODYEAR CONTACT



Prenez rendez-vous, venez à
l'heure fixée... et repartez
20 minutes plus tard...

4 places de montage + équilibrage électronique
6 boxes de lavage HYPROMAT + aspirateur
8 colonnes essence

Tél. 31 46 40

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Moutier : un dancing qui risque de faire doublement du bruit...

M. J.-M. Mauron (GHP) a déposé la question suivante sur le bureau du Conseil de ville de Moutier :

« Le Conseil municipal a récemment décidé de donner un préavis défavorable à la demande de prolonger l'autorisation d'ouverture du dancing «HELP» jusqu'à 1 h en semaine, ceci à la suite d'une pétition présentée par une partie des habitants du quartier du «HELP» qui se plaignaient d'être dérangés dans leur tranquillité et leur sommeil. Parfaitement conscients des désagréments que provoque le bruit pendant la nuit, nous sommes tout à fait solidaires des pétitionnaires. Nous nous permettons toutefois de nous demander pourquoi les habitants de ce quartier ont dû recourir au moyen ultime qu'est la pétition. Désireux de connaître exactement la situation, nous invitons le Conseil municipal à répondre aux questions qui suivent :

1. Pourquoi avoir permis la construction et l'ouverture du «HELP» au centre de la ville alors qu'on connaissait les inconvénients qui en découleraient ?
2. Qui est responsable de l'ordre dans les rues à la fermeture des établissements publics ? Le tenancier ou la police ?
3. Le tenancier, qui n'a aucun moyen de contrainte contre ceux qui font du tapage, peut-il être rendu responsable de leur comportement ?
4. Le Conseil municipal a-t-il prévu un service d'ordre dans les rues pendant la nuit ?
5. Pourquoi la police n'intervient-elle que très rarement lors de la fermeture des établissements publics ? Est-ce en raison d'un manque d'effectifs ?
6. S'il s'agit d'un manque de personnel, ne serait-il pas possible au Conseil municipal d'engager quelques contractuels (par exemple des retraités), comme cela se fait dans d'autres villes pour exercer la surveillance de la zone bleue ? Une telle mesure ne déchargerait-elle pas la police, qui pourrait alors s'occuper plus activement de l'ordre en ville pendant la nuit ?

7. Le Conseil municipal pense-t-il que le fait de fermer le dancing «HELP» à 23 h 30 en semaine supprimerait le tapage dans les rues à la fermeture ?

8. Le même Conseil municipal a déclaré vouloir prendre d'autres mesures au cas où le bruit ne cesserait pas dans les rues à la fermeture du «HELP». On relève toutefois que le même bruit règne devant plusieurs établissements de la ville à la fermeture. Quelles mesures le Conseil municipal envisage-t-il de prendre ? Entend-il agir contre le dancing «HELP» seul, ou également contre les autres établissements publics ?

9. Comment le problème du bruit à la fermeture des bars et dancings est-il réglé dans les autres villes ? Le Conseil municipal s'est-il renseigné à ce sujet ?

10. Le Conseil municipal ne pense-t-il pas qu'un dancing, avec heure de fermeture retardée est une nécessité dans une ville de l'importance de Moutier ?

11. Le Conseil municipal a-t-il fait vérifier si l'insonorisation du dancing «HELP» est conforme aux prescriptions légales ?

12. L'autorité municipale a-t-elle déjà enregistré des plaintes concernant la tenue même du dancing «HELP» ?

13. Pourquoi le Conseil municipal a-t-il pris sa décision concernant le «HELP» sans entendre le tenancier de l'établissement et sans même l'informer qu'une pétition était déposée ? Est-il exact que cette décision n'a pas été communiquée au tenancier et que celui-ci n'en a eu connaissance que par la voie de la presse ?

COURROUX

Disparition d'une quinquagénaire

(c) Mlle Germaine Berdat de Courroux, célibataire, âgée de 53 ans, vendeuse, a disparu de son domicile depuis dimanche à 6 heures. Hier matin, un jardinier dont l'entreprise est située à la sortie de Delémont, en direction de Soyhières, a trouvé le vélo de Mlle Berdat appuyé contre sa maison. Des recherches ont immédiatement été entreprises dans tout ce secteur avec des chiens de police et une quinzaine de volontaires de Courroux. Tout le Collard a été fouillé, de même que les rives de la Birse jusqu'en amont de Soyhières, mais ces recherches n'ont pas abouti. Ce matin, la police devra décider si elle fera appel aux hommes-grenouilles de la police du lac de Biemme pour sonder la Birse. On craint en effet le pire, car Mlle Berdat souffrait de dépression nerveuse.

RECONVILIER

Noyade

(c) Hier matin, Mme Sophie Vouta, âgée de 85 ans, propriétaire de la maison de Repos «La colline» qui se promenait au bord de la Trame a malheureusement glissé et s'est noyée.

SAIGNELEGIER

Décès d'un centenaire

M. Aurèle Fresard, qui avait fêté son centième anniversaire au mois de mars, est décédé, en fin de semaine, dans sa commune de Saiguelégier. Né le 23 mars 1873, à Muriaux, M. Aurèle Fresard avait fait un apprentissage de boîtier après avoir fréquenté l'école primaire et secondaire.

SUITE Le statut du Jura devant le Grand conseil



Le député Roland Voisin s'exprimant, à la tribune, un drapeau jurassien à ses côtés. (Téléphoto AP)

Et M. Guido Nobel de reprendre l'historique des travaux du Conseil exécutif qui aboutissent à la présente session.

Nous nous abstiendrons de donner ici le détail du projet de régionalisation et de statut du Jura, thème gouvernemental, la «FAN» l'ayant fait ces derniers jours. M. Nobel invite les députés à voter l'entrée en matière du projet.

POUR UNE FOIS, AU RATHAUS

M. Roger Voisin, président de la députation jurassienne, prend la parole tout en déposant devant lui, sur la tribune, un drapeau jurassien. Il veut montrer, par son geste, que la République de Berne, en ce moment, est formée de deux peuples. M. Voisin reprend lui aussi l'historique de la «question jurassienne», mais à partir de... 1815. «Nous sommes au rendez-vous de l'histoire», déclare-t-il. Il aura fallu 158 ans pour arriver, enfin, à cette semaine qui marquera le canton d'une pierre blanche. Elle est une charnière dans la longue histoire bernoise, commencée vers 1190, lors de la construction de la cité des Zaehringen.

Un incident survient, sous les applaudissements des députés de langue allemande : on place le drapeau bernois devant M. Voisin, à côté de l'emblème jurassien. Celui-ci s'empresse, avec élégance, de remercier l'auteur (applaudissements des députés jurassiens), soulignant la valeur et la présence des deux peuples en ces lieux augustes. Il poursuit en disant que le Conseil exécutif refuse obstinément ce que le Jura mérite : vivre comme il l'entend, sans tutelle d'aucune

sorte. «Nous devons comprendre que le projet du gouvernement sert uniquement à nous tromper, à tromper le pays». Le statut du Jura proprement dit ? Il ne vaut pas grand-chose sinon à continuer à parler encore de tout ce dont pourrions nous sommes ici, dans cinquante ans... Si le jura est divisé, c'est à cause du pouvoir bernois, qui n'a pas su, pas pu, pas osé ou pas voulu empoigner le problème, et toute la partie allemande, lente à penser, difficile à se mouvoir est aussi responsable de tout ce dont souffre le canton. M. Voisin se penche sur la députation jurassienne : elle doit être formée de députés venant des sept districts jurassiens, c'est tout. Le projet de régionalisation a sa valeur et peut être appliqué, mais ne doit, en aucune manière, servir de base pour régler l'affaire jurassienne.

BERNE, UN «GUT GROSS, KANTON»...

M. Staender, porte-parole du groupe radical, dit que l'ancien canton manifeste de l'énervement, de la lassitude à l'égard du Jura. «Nous sommes convaincus que les propositions gouvernementales sont valables, qu'elles sont la base d'un bon départ... Il ne faut pas que ce statut soit «un mort-né». Il est nécessaire d'avoir, de promouvoir une force créatrice, pour obtenir une autonomie renforcée du Jura, mais «marchons sagement». L'Etat de Berne n'est pas un Etat centralisateur, «ainsi que beaucoup le prétendent», et contrairement à certains cantons. Et, M. Staender de citer, entre autres, l'élection des préfets et des

régents par le peuple. Le statut du Jura proposé est honnête. Certes, on aurait pu tenir mieux compte de l'élection du conseiller aux Etats et des conseillers nationaux revenant au Jura, tandis que les démocrates-chrétiens méritent un représentant au gouvernement. Le plébiscite ? Les radicaux ne se font aucune illusion, mais il faut l'organiser.

Pour les socialistes, la régionalisation doit apporter un souffle nouveau au canton, tandis que le statut du Jura, qui prévoit «une large autonomie», devrait résoudre tous les problèmes dans l'unité cantonale. «Nous lançons un appel pour que la question jurassienne soit étudiée dans le calme et le droit». Le plébiscite doit avoir lieu avant mai 1974, mois des élections du Parlement cantonal.

NE FRANCHISSONS PAS LE RUBICON BERNOIS...

Le «leader» du puissant «PAB» ou «UDC» bernois, M. Martignoni, fait d'abord enlever les emblèmes de son canton et du Jura. Le «PAB» ne saurait parler devant le drapeau de «la sécession», et celui de sa patrie flottant à côté de couleurs qui se veulent étrangères «au bon sens patriotique» bernois. Pour lui, il est possible de discuter entre langues différentes, religions différentes, idées différentes, pourvu que l'on accepte le point de vue du... «PAB». «Le statut du Jura nous conduit au Rubicon du canton de Berne... Grands dieux, ne jouons pas à César, restons en République... bernoise. Pas de séparation, seulement des concessions, de petits cadeaux à «ce crapeau de gamin» qu'est le Jura, trop petit, trop jeune pour marcher seul... Le plébiscite ? Oui, oui... tout de suite... Avant mai prochain... Il faut calmer les esprits avec ce statut d'autonomie, excellent... comme une drogue pour endormir le gosse trop bruyant...

ET BIENNE, ALORS... ?

M. Richard Walter, indépendant de Biemme, estime que le gouvernement, comme le Parlement, est aussi responsable de la situation actuelle, tout en félicitant le Conseil exécutif de ses efforts. Son groupe approuve le rapport, mais souligne qu'il «est déçu». Sur plus d'un point, les propositions sont en-deçà de la réalité des faits, voire des exigences des Jurassiens les plus modérés. Aussi, M. Walter invite le Parlement à se montrer généreux, afin que l'histoire ne puisse lui reprocher son incompréhension et sa dureté. Mais, alors, et la ville de Biemme ? Ne pourrait-on en faire une région pilote, puisse bilingue ? Car, il faut l'admettre, dans la question jurassienne, elle est entre le cœur (un peu jurassienne) et la raison (tout aussi bernoise).

LE PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

M. Robert Bauder, conseiller d'Etat, président de la délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes, monte à la tribune du gouvernement. Pour le Conseil d'Etat, «le présent rapport et ses propositions ne sauraient en aucun cas être confondus avec le statut définitif du Jura, qu'il reste à aménager. Les textes ne peuvent être soumis dans leur ensemble à une votation populaire. Un statut du Jura, dont des points essentiels sont déjà réalisés, se

dégagera d'un ensemble de mesures prises dans les domaines politique, culturel et économique et dont la mise en œuvre se situera à différents niveaux de la législation. Il y faudra des modifications constitutionnelles, des lois, des décrets, des ordonnances... Ce rapport, selon M. Bauder, a «le caractère d'un programme». Dans le canton, quoique «le principe de la division soit reconnu sans équivoque dans l'additif constitutionnel, on ne pouvait choisir «une attitude que modérée» dans la proposition du statut d'autonomie du Jura, car tout doit être soumis «à l'ensemble du corps électoral» le moment venu.

LA REGIONALISATION, «UNE MUSIQUE LOINTAINE»...

M. André Cattin (troisième force) pense que la régionalisation si séduisante qu'elle puisse être, «est une musique encore lointaine», alors que le problème du Jura ne souffre plus d'attendre encore, les calendes grecques... Il regrette que le gouvernement ait tout mélangé, d'autant plus que le rapport contient... trop de vide : manque de profondeur, de courage. Il y a de la bonne volonté, mais dans les temps actuels, elle ne suffit pas. D'autant plus, qu'il n'existe aucun miracle en politique. «Je demande au Parlement de se montrer plus large que le gouvernement, je voterai l'entrée en matière, mais me réserve quant à la suite». Il met en garde ceux qui veulent déclencher le plébiscite, car la situation serait encore plus explosive après...

Plusieurs autres députés, de langue allemande, prennent la parole. Il est question dans leurs interventions d'éviter l'éclatement du Jura et la séparation pure et simple.

PREMIERES IMPRESSIONS...

Une impression ? Ou des impressions ? On dirait que Berne représente les parents, le Jura, l'enfant... terrible. Une sorte de famille, plus ou moins bien assortie. Et les parents, des vieillards de près de 800 ans, discutent pour savoir si leur gamin de 158 ans peut avoir le droit de vivre sa propre vie, ou s'il ne faudrait pas, vu sa «jeunesse», l'obliger, avec de petits cadeaux, à rester sous la paternité de l'Ours. Il est donc permis, d'ores et déjà, de douter d'un quelconque bon résultat en faveur d'une marche nouvelle, celle qui devrait conduire vers la résolution de la question jurassienne. La discussion reprend ce matin à 9 heures.

Marcel PERRET

VILLERET

Un blessé

(c) Hier vers 13 h 10, un groupe d'écoliers attendait sur le trottoir nord du collège de Villeret. Une camionnette qui circulait à une vitesse normale accrocha au passage un jeune garçon, Bruno Kaempf âgé de 7 ans, qui s'était élané imprudemment sur le passage pour piétons. Il fut, malgré un violent coup de frein, projeté, à plus de 20 mètres. Ses blessures ont nécessité son transport à l'hôpital de Saint-Imier.

FRIBOURG - FRIBOURG

La pénurie de personnel enseignant un phénomène socio-psychologique

De notre correspondant :

La pénurie de personnel enseignant, notamment dans la partie alémanique du canton, a inspiré à M. Werner Widmer, député singuois, une question écrite qu'il a posée au Conseil d'Etat. Celui-ci, dans sa réponse, note que le problème n'est pas propre au canton de Fribourg. Il est dû à plusieurs facteurs qui ont un effet cumulatif. Il relève que la pénurie est devenue, dans son état actuel, un phénomène socio-psychologique complexe. Le fait que la profession d'enseignant est exercée par un nombre croissant de femmes revêt une signification importante, particulièrement dans la partie alémanique où l'on ne compte plus

que 36 % d'hommes dans l'enseignement primaire.

Les causes générales sont l'augmentation générale du nombre des élèves et la diminution de l'effectif par classe, mais aussi l'expansion de l'économie qui accroît les fluctuations, le développement et la diversification des structures sociales, le fait que les salaires n'ont pas été, pendant longtemps, adaptés suffisamment, enfin la diminution de la durée moyenne de fonction.

Les postes vacants étaient nombreux à la veille de la reprise de cet automne. Ils ont pu être confiés à des enseignants nouvellement brevetés, à des maîtres déjà diplômés qui ont élu domicile dans

le canton, à des institutrices mariées qui ont repris l'enseignement (ce qui n'était pas possible, il y a peu d'années encore), enfin à des personnes en possession du baccalauréat et qui suivent les cours de formation extraordinaire de personnel enseignant. Mais encore, il a fallu avoir recours à des bacheliers et bachelères qui ont accepté, temporairement, de se mettre au service de l'école.

Dans la seule partie alémanique du canton, une cinquantaine d'enseignants ont abandonné leur fonction à la fin de l'année 1972-73. Il y en avait eu presque autant l'année précédente. Or, un très faible pourcentage de ces maîtres avaient atteint l'âge de la retraite. La plupart renonçait pour des raisons diverses (salariales notamment). Le corps enseignant est en général très jeune et «pas particulièrement stable», dit le Conseil d'Etat qui met à part 42 institutrices religieuses dont la moyenne d'âge est de 55 ans.

PLUSIEURS SOURCES DE FORMATION SPECIALE

Pour réduire la pénurie, l'Etat a entrepris de préparer des personnes en possession d'une maturité, depuis plusieurs années. D'autre part, la formation est en voie de réorganisation dans les écoles normales. Elle permettra à des détenteurs d'une maturité de rejoindre l'école normale en cinquième et dernière année, celle qui est consacrée à la formation professionnelle proprement dite. D'autre part, cette réorganisation doit permettre à des jeunes gens venus d'autres horizons professionnels (diplômes de commerce par exemple) de suivre, eux aussi, les cours de l'école normale.

La direction de l'école normale et les inspecteurs scolaires, en collaboration avec le département de l'instruction publique s'efforce d'acheminer, vers l'école normale, le plus grand nombre de candidats possible.

«Avec un succès tout relatif», des postes à mi-temps ont été confiés à des institutrices. Le Conseil d'Etat est d'avis que le recours à cette solution doit être exceptionnel et qu'il n'est en tout cas pas indiqué pour les premières et deuxième classes, pour des raisons pédagogiques.

Le temps n'est plus où «la vocation» faisait taire les revendications salariales. Au printemps dernier, alors qu'on était à la veille d'une épreuve de force, dans la partie alémanique surtout, le Conseil d'Etat avait détendu la situation en accordant, à l'ensemble du personnel de l'Etat (et non seulement aux enseignants) une augmentation mensuelle de 100 fr. avec effet rétroactif au 1er janvier 1973.

Le Conseil d'Etat s'est prononcé, sous réserve des possibilités budgétaires, en faveur d'un ajustement progressif à la moyenne suisse, d'ici au 1er janvier 1975. A l'heure des coupes claires dans le budget 1974, le problème est angoissant. Tout sera question de juste appréciation des besoins, et d'une saine notion des priorités. On a l'impression, bien sûr, qu'on pourrait demander des sacrifices à chacun (et non seulement aux enseignants...). Encore faudrait-il s'entendre sur le discernement et le choix des branches gourmandes qui doivent être supprimées, dans l'arbre budgétaire de l'Etat.

La chute des feuilles d'automne devrait aider à y voir clair, théoriquement. Michel GREMAUD

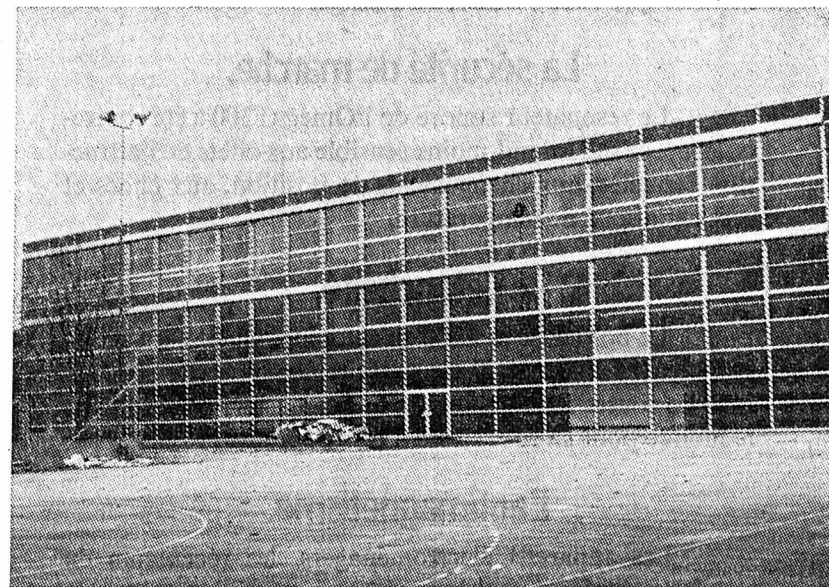
Une nouvelle section socialiste

(c) La trente-cinquième section du parti socialiste fribourgeois est née le 16 novembre à Grolley, lors d'une séance présidée par M. Roger Kuhn, député, président de la fédération de Sarine-campagne. La nouvelle section groupe les communes de Grolley, Ponthaux, Nierlet-les-Bois et Cutterwil. Son président est M. Georges Barbieri, géomètre-topographe à Grolley.

Mme Monique Esseiva, de Nierlet-les-Bois, MM. Marcel Michel et Jacques Schmidmann, de Grolley et André Roulin, syndic de Cutterwil, siègent au comité.

L'assemblée a entendu un exposé de M. Denis Clerc, conseiller d'Etat, sur la réforme de l'assurance-maladie aux échelons fédéral et cantonal. M. Felicien Morel, président cantonal du P.S.F., était présent.

BIENNE



Nouvelle école du Battenberg.

NOUVELLE ÉCOLE DU BATTENBERG

De notre correspondant :

C'est lundi que la nouvelle école du Battenberg a été présentée à la presse par le directeur des écoles M. Fritz Staehli et le directeur des travaux publics M. Hermann Fehr.

Il faut rappeler que le premier collège du Battenberg fut inauguré en 1965.

Ce complexe comprend cinq pavillons séparés ; il répondait à l'époque aux exigences non seulement de la pédagogie moderne, mais aux besoins des écoles. Il avait coûté 5,5 millions de francs. Il faisait partie du vaste programme des constructions scolaires qui d'ici 1974 devrait donner une quinzaine de nouveaux bâtiments.

Les nouvelles installations, ouvertes pour la rentrée scolaire de cet automne, sont : au sous-sol, des abris, des vestiaires, les douches, la salle de gymnastique. Au rez-de-chaussée, une salle de récréation, des toilettes et un local à divers emplois. Au premier étage, cinq classes primaires et une pour les travaux à l'aiguille, deux pour le bricolage. Au 2ème étage, quatre classes de perfectionnement, deux pour les travaux en groupe, une pour la physique et la chimie, une pour le matériel, une salle des maîtres, une de musique, une de séjour et d'études avec possibilité de cuisiner.

Le coût de ces locaux, fixé en 1971, serait de cinq millions de francs.

FUTURES CONSTRUCTIONS

Au cours de cette réception, l'architecte de la ville M. Leuenberger, donna des renseignements sur les futures constructions, soit : une nouvelle école professionnelle (1972 à 1977) comprenant 16 classes, une école normale, un gymnase (1974-1977) de 46 classes, des écoles primaires et secondaires (1975 à 1977) de 28 classes, une école primaire sur terrain (1975 à 1976) de 13 classes.

Mais la situation financière de la ville et les restrictions de crédits de la Confédération obligent la ville à des réductions massives ainsi qu'au report du début des constructions dans des proportions qui ne peuvent être évaluées à l'heure actuelle.

Mme Sylvia Lang : «Guerre au bruit»

De notre correspondant :

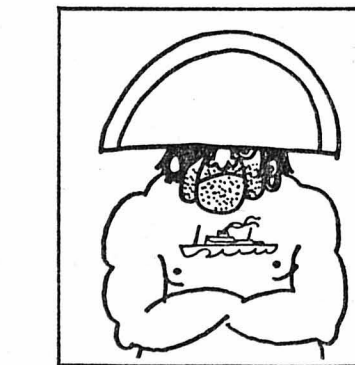
Député radical de Romont, Mme Sylvia Lang a développé devant le Grand conseil une motion concernant la lutte contre le bruit. L'armement législatif lui semble insuffisant. C'est pourquoi elle demande au gouvernement de soumettre au parlement cantonal un projet de dispositions légales qui soient moins vagues et anodines que les seules à pouvoir être appliquées actuellement. Ce sont celles de la loi d'application fribourgeoise du Code pénal suisse, où il est dit «qu'est puni d'arrêts ou d'amende celui qui, en causant du désordre ou du tapage, trouble la paix ou la tranquillité des habitants». Mme Lang laisse au gouvernement le soin de décider s'il convient d'introduire, dans les lois existantes, des dispositions concernant la lutte contre le bruit, ou s'il vaut mieux concevoir une loi générale nouvelle.

S'appuyant sur les travaux de plusieurs médecins spécialistes, Mme Lang note que le bruit trouble le sommeil de l'humain, même s'il ne le réveille pas. Car les phases du «sommeil profond», si utiles à la santé, ne sont jamais atteintes ou sont interrompues à tout moment. Un bruit de fabrique dépassant 90 décibels détruit des cellules sensorielles.

L'homme est guetté par la surdité, toujours dramatique.

Un rapport d'experts de 339 pages a été élaboré, en 1963, sur la lutte contre le bruit en Suisse. Il insiste particulièrement sur les bruits des véhicules à moteur, ainsi que ceux de la construction et de l'industrie. Mme Lang incrimine particulièrement aussi le bruit dans les établissements publics. Selon l'Organisation mondiale de la santé, il y a danger de surdité au-dessus de 80 décibels. Or, une discothèque d'établissement public produit couramment 120 décibels. Aux Etats-Unis, 30 % des jeunes adeptes d'un club de jazz présentaient, après cinq ans de ce «régime», des atteintes auditives graves.

Maints «dancings», bars, discothèques, voire restaurants assomment leurs clients, souvent avec leur consentement. Mme Lang ne s'est pas demandé s'il n'y aurait pas à quelque masochisme. Toujours est-il qu'elle a demandé à des personnes compétentes de mesurer le bruit dans cinq établissements de Fribourg-ville et de la campagne. Résultats éloquentes : 82,93, 94, 96 et 98 décibels. Ce n'est pas encore le tout gros assommoir. Ça dure plus longtemps, et ça fait tant de bien quand on arrête... M.G.



Tous les vendredis, dès le 21 décembre 1973, vous pourrez partir vers le soleil pour retrouver le paquebot «Victoria» et une semaine d'été aux Caraïbes!

Acheminement aérien Paris-Pointe-à-Pitre-Paris par Boeing AIR FRANCE dès FR. 2100.- de Paris à Paris.

Pointe-à-Pitre-Saint-Thomas (Iles Vierges)-San Juan (Porto Rico)-Curaçao-La Guayra (Venezuela)-Grenade-Pointe-à-Pitre.

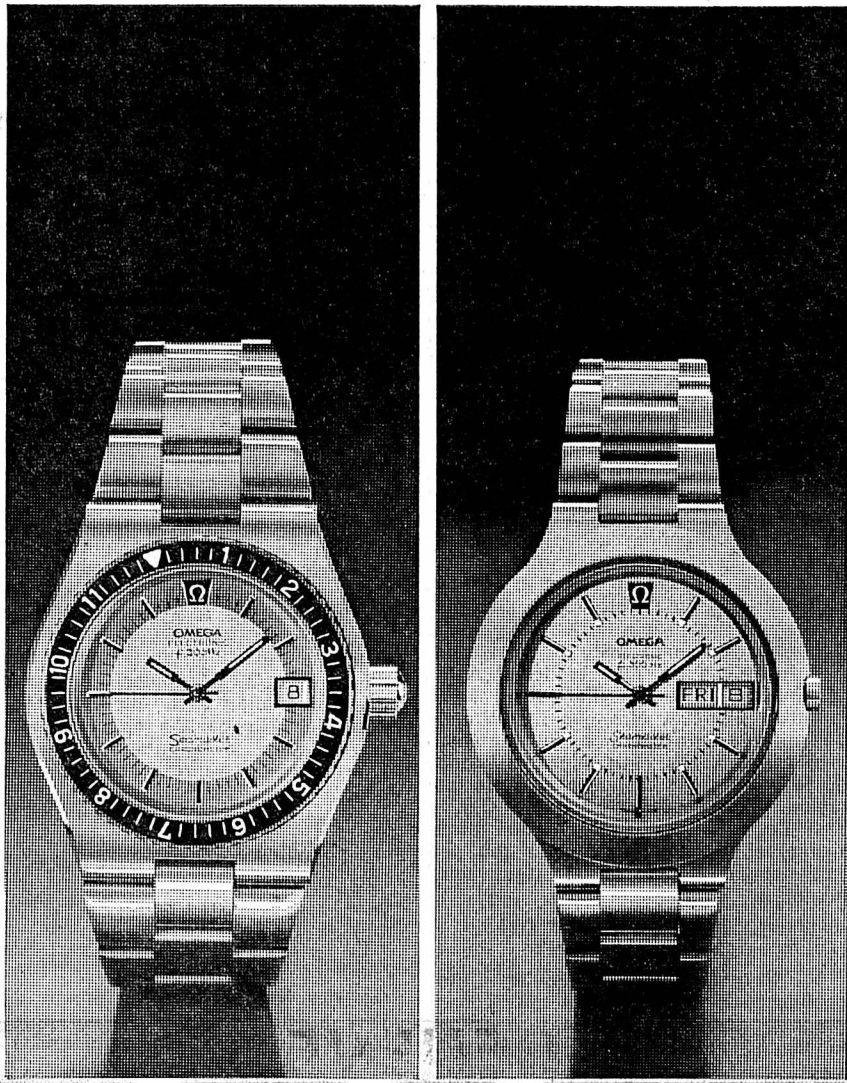
Après la croisière: Possibilité de séjour en Martinique, Guadeloupe ou aux Saintes. (Non compris dans le forfait)

Consultez votre Agent de Voyages

La Compagnie Générale Transatlantique agit au titre de ces croisières air-mer, en la seule qualité d'Agent Général d'INCRÉS LINE, armateur exploitant du m/s «VICTORIA» et prestataire des services maritimes et excursions facultatives à terre.



Une Omega
électronique
vous offre
beaucoup plus
que la précision.



Réf. 5896 Seamaster chronomètre électronique, acier, étanche à 120 m., verre minéral Fr. 795.-

Réf. 5894 Seamaster chronomètre électronique, acier, étanche à 60 m., verre minéral Fr. 675.-

La variation maximum d'une Omega électronique f300 est inférieure à une minute par mois. Mais la précision n'est pas tout. Les Omega f300 ont bien d'autres qualités que vous vérifierez à l'usage.

La sécurité de marche.

Le résonateur sonore de l'Omega f300 a été contre-balancé, ce qui le rend moins sensible aux effets de l'attraction terrestre, aux changements de position, aux chocs et aux variations de température.

L'étanchéité.

Le boîtier de la f300 en acier inoxydable, est particulièrement résistant. Il est parfaitement étanche et bénéficie de toutes les qualités de la Seamaster, célèbre dans le monde pour sa robustesse à toute épreuve.

L'antimagnétisme.

Les appareils électroménagers, les récepteurs de télévision et les transistors mettent quotidiennement le porteur d'une montre en présence de champs magnétiques. Ils n'influenceront pas la régularité de marche de la f300, antimagnétique jusqu'à 60 gauss.

L'entretien pratiquement nul.

L'Omega f300 ne comporte qu'un nombre restreint de pièces mécaniques en mouvement et, de ce fait, ne requiert pratiquement pas d'entretien, à l'exception du changement de pile dont votre concessionnaire se chargera en un tour de main.

La garantie.

Comme tous les modèles Omega, la f300 est assortie d'une garantie valable dans 156 pays. Une garantie à laquelle vous n'aurez sans doute jamais à recourir, mais qui ajoute encore à la confiance que vous pouvez placer dans un chronomètre électronique f300.

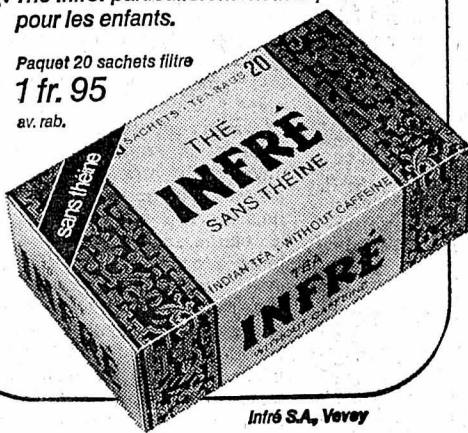
Ω
OMEGA
A l'avant-garde par tradition.

*Le seul
thé noir*



- * Thé Infré: tout l'arôme d'un thé noir extra-fin des Indes - mais sans théine. N'excite pas. Mais stimule agréablement.
- * Vous pouvez en boire à volonté. Même le soir.
- * Thé Infré: particulièrement indiqué pour les enfants.

Paquet 20 sachets filtre
1 fr. 95
av. rab.



Infré S.A., Vevey

Ski sans frontière aux Crosets



SUR VAL-D'ILLIEZ (1670-2277 m)

Planachaux-Champéry

en liaison avec

Avoriaz - Morzine (Fr)

35 remontées mécaniques
Forfait journalier international possible
Renseignements : tél. (025) 8 44 23
Société de développement : tél. (025) 8 35 51 - 8 31 35

une semaine!
du 19 au 24 nov.

JUPE simple

~~5.-~~ 3.-

BAECHLER
nettoyage et repassage parfaits

Tout bien pesé,
un choix s'impose:
un sol textile
signé Giubiasco



AU VIEUX VAPEUR
LE BEAUJOLAIS
NOUVEAU
EST ARRIVÉ

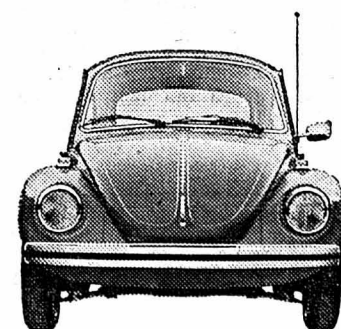


DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ETAINS
VENTE DIRECTE

• KRAMER - 2002-NEUCHÂTEL •
• TEL: 038-250522 •

La Coccinelle à partir de 7750.- + 50.- de frais de transport.

Si tout
dans la vie
fonctionnait
aussi bien
que
la Coccinelle.



Essayez-la donc aussi. Sans engagements. Les nouveaux modèles vous attendent chez votre agent VW.

ATTENTION

Miele
offre spéciale

les silencieux

Les lave-vaisselle Miele maintenant avec séchage turbo-thermique, insonorisation particulière et une jauge pour l'eau calcaire

Miele
Le lave-vaisselle le plus vendu d'Europe

Les fortes augmentations prévues pour 1974 nous ont incités à faire des achats groupés. Nous vous ferons bénéficier d'un rabais important.

LAVE-LINGE

Action de reprises jusqu'à **Fr. 400.-**

Livraison et mise en services gratuites.

CRETEGNY & CIE
COMPTOIR MÉNAGER

Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL ☎ 25 69 21

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La commission des cartels estime injustifié le rabais de 10% sur le prix des livres

BERNE (ATS). — Dans un rapport qu'elle a publié récemment, la commission suisse des cartels examine l'état de la concurrence sur le marché suisse du livre. En ce qui concerne le rabais aux étudiants, la commission estime qu'un rabais généralisé de 10% ne se justifie pas économiquement parlant. Un rabais spécial accordé à un groupe déterminé de clients est contraire au principe de l'égalité de traitement de tous les acheteurs, déclare la commission.

Un abaissement du prix des livres nécessaires à la formation professionnelle peut apparaître dans bien des cas souhaitable ou nécessaire. En revanche, un abaissement de prix à tous les étudiants et à tous les élèves des écoles secondaires n'est plus justifié dans les conditions actuelles. Si des contributions pour des achats de livres devaient se révéler indiquées dans certains cas particuliers, il appartiendrait à l'Etat de prendre les mesures qui s'imposent. La commission des cartels suggère par conséquent dans ce domaine également d'examiner si l'on ne pourrait pas placer le système en vigueur de rabais aux étudiants dans le cadre d'un régime général de rabais différenciés de quantités et de chiffres d'affaires économiquement justifiés (cela est également valable pour les rabais aux maîtres, professeurs et ecclésiastiques en Suisse romande). Etudiants, élèves des écoles secondaires et apprentis devraient avoir la possibilité, par des commandes groupées, de bénéficier de rabais généraux de quantités et de chiffres d'affaires, conclut sur ce point la commission.

PRIX IMPOSÉS AUX LIBRAIRES

Les libraires et éditeurs sont réunis dans la Société suisse alémanique des libraires et éditeurs (SBV) et de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande. Il n'existe pas à proprement parler d'« outsiders » constate la commission. Le noyau des ententes cartellaires est constitué par les conditions de vente.

Elles prévoient que l'éditeur fixe le prix de vente au public, qui est obli-

gatoire pour le libraire (prix imposés). Pour les livres étrangers, les deux associations fixent en commun des barèmes de conversion obligatoires. Compte tenu des particularités du marché suisse du livre et des conséquences probablement néfastes d'une libre concurrence des prix pour des libraires, les éditeurs et les auteurs, la commission des cartels estime que le système des prix imposés sur ce marché n'est pas, d'une manière générale, nuisible du point de vue économique et social.

BAREMES DE CHANGE MAJORES

En ce qui concerne les barèmes de conversion appliqués aux ouvrages étrangers, la commission a constaté que les barèmes appliqués aux livres allemands et français sont plus élevés que les cours de change ordinaires, ce qui provoque une hausse importante des prix. Cependant, les frais supplémentaires pour les livres provenant de

l'étranger réduisent la marge des grossistes, si bien que les taux de remise pour les livres allemands (bénéfice brut du libraire) est inférieur à celui des ouvrages suisses, tandis que la remise sur les livres français correspond à peu près à celle qui est en usage en Suisse.

Se fondant sur ces considérations, la commission des cartels en arrive à la conclusion que les prix imposés qui résultent des barèmes de change fixés et imposés par voie de cartel ne peuvent pas être considérés comme déraisonnables, alors même que les barèmes de change apparaissent « nettement majorés », en particulier en ce qui concerne les livres de France. La commission des cartels n'en estime pas moins nécessaire, pour des motifs tenant à la politique de concurrence, que l'on se fonde nettement, lors de futures adaptations des barèmes de change, sur les frais supplémentaires d'acquisition et de distribution.

Berne veut rééquilibrer la situation financière L'impôt sur le tabac augmentera en 1974

BERNE (ATS). — Dans la perspective de la session de mars des Chambres fédérales le Conseil fédéral propose des mesures concrètes qui devraient contribuer à rééquilibrer la situation financière de l'Etat qui s'est considérablement détériorée ces dernières années. Il a publié à cet effet une brochure intitulée « perspectives financières de la Confédération pour 1975 et 1976 » où il fait le point de la situation et tente de dégager les futures tendances de l'évolution. Dans cette publication, qui précède donc celle du plan financier, le gouvernement constate qu'un écart grandissant se creuse entre les recettes et les dépenses qui feraient croître le déficit du compte financier à plus d'un milliard dès 1975 si l'on ne prenait pas des mesures préventives.

La situation financière étant déjà

extrêmement tendue, on ne saurait admettre une nouvelle augmentation des dépenses de 20, ou même en partie de 30%. A court terme, on devra exploiter immédiatement les possibilités qui s'offrent le plan des recettes en examinant notamment les taxes et les recettes affectées. On veillera à ne dicter de nouvelles prestations de la Confédération ou à ne les augmenter que si leur couverture est assurée. D'autre part, lorsque les dispositions légales ne permettent pas d'accorder les dépenses avec les possibilités financières du moment, ce qui est notamment le cas pour les subventions fédérales, on adoptera au besoin les dépenses en modifiant la loi. Il conviendra d'examiner en particulier si et dans quelle mesure la croissance des dépenses dont le montant n'est pas fixé dans les dispositions légales peut être adaptée à celle du produit national brut. A cet effet, on ne pourra éviter les dépenses pour les adjudications de travaux de construction et l'acquisition de matériel.

Enfin, l'impôt sur le tabac, qui est affecté à la couverture des dépenses pour l'AVS et l'AI, sera probablement de nouveau relevé dans le courant de 1974.

Au cours d'une conférence de presse donnée vendredi matin au Palais fédéral, le directeur de l'administration des finances, M. Biery a précisé que parmi les autres mesures qui pourraient être prises figurent la prolongation des délais d'exécution de certaines lois, telle la loi sur la protection des eaux, et la suppression de certaines subventions. Enfin, parmi les mesures à moyen terme, on peut mentionner une modification du régime fiscal (introduction de la taxe sur la valeur ajoutée dès 1978-79) et une nouvelle répartition des tâches entre les cantons et la Confédération.

Au Grand conseil vaudois

LAUSANNE (ATS). — Le Grand conseil vaudois a renforcé, lundi, les dispositions prises en 1962 au sujet des démolitions et transformations de maisons d'habitation, afin de freiner le remplacement de logements à loyers bas par des bureaux et locaux commerciaux. Le nouveau régime prévoit l'interdiction de démolir si l'entretien de l'immeuble a été volontairement négligé et, en cas de reconstruction ou de transformation, un système d'autorisation pour la vente d'appartements et un contrôle des loyers pendant dix ans. L'amende en cas de contrevenance pourra atteindre 20.000 francs au lieu de 10.000. L'entrée en matière a été acceptée par 82 voix (la gauche et une partie des radicaux, soutenant le conseiller d'Etat Debétaz), contre 58 voix (la droite et une partie des radicaux, qui ont estimé que les nouvelles dispositions étaient anticonstitutionnelles).

La loi de 1924 sur la viticulture a été modifiée, notamment pour réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie viti-vinicole.

En second débat, les députés ont accordé un crédit de cinq millions de francs pour le revêtement de l'autoroute Lausanne-Genève, un crédit de près de trois millions pour des travaux d'infrastructure à la cité universitaire de Dornigny, une subvention de quatre millions à la nouvelle école hôtelière du Chalet-Gobet et une subvention de plus de 400.000 francs à l'association de soutien des « Bourgeois » en vue de la construction à Vevey d'un établissement scolaire spécialisé pour handicapés mentaux.

Appel à la discipline routière

LAUSANNE (ATS). — L'ordonnance qui vient d'édicter le Conseil fédéral, et qui est déjà entrée en vigueur, est fondée non sur des raisons de circulation routière, mais exclusivement sur la loi fédérale du 30 septembre 1955 concernant la préparation de la défense nationale économique, rappelle dans un communiqué le commandant de la police cantonale vaudoise. Dès lors, tout dépassement de la vitesse maximale de 100 km/h, sur n'importe quelle route ou autoroute ne constitue pas une simple contrevenance, mais un délit punissable d'emprisonnement ou d'amende par les autorités judiciaires ordinaires. En conséquence, la procédure des amendes d'ordre n'est plus applicable lorsque cette limitation n'est pas respectée. De même, les conducteurs étrangers qui ne la respecteraient pas ne seront pas mis à l'amende sur place, mais devront remettre à la police un dépôt de garantie d'au moins 100 francs par 10 km de vitesse supérieure à la limitation (exemple : une circulation à 130 km/h entraîne un dépôt de 300 francs au moins).

Toutes les limitations de vitesse inférieures à 100 km/h (localités, endroits dangereux) et faisant l'objet d'une signalisation particulière sont maintenues, quant à la limitation générale à 100 km/h, elle ne fera l'objet d'aucune signalisation.

Un million pour un Matisse

ZURICH (ATS). — Les résultats que la galerie Koller, à Zurich, a enregistrés au terme de ses ventes aux enchères d'automne 1973 sont assez remarquables. C'est ainsi que l'œuvre de Henri Matisse, « une jeune femme au paravent mauves-que », a été vendue 1 million de francs. D'autre part, une nature morte de Nicolas de Staël l'a été à 320.000 francs. Les peintres suisses ont également été recherchés : un paysage printanier de Ferdinand Hodler a été acheté pour 133.000 francs, somme équivalant presque au triple de son estimation.

Un paysage de montagne de Cuno Amiet a atteint 37.000 francs, une jeune fille couchée de Giovanni Giacometti 40.000 francs.

Parmi les gravures et gouaches suisses, c'est l'aquarelle de Lory fils, représentant une montée à l'alpage, qui a obtenu la plus forte mise, soit 27.000 francs. En ce qui concerne la vente aux enchères de faïences, on a remarqué un Tondino signé, 1534, estimé à 7000 francs, et vendu pour 55.000 francs.

Les acheteurs japonais ont, pour la première fois, participé à ces ventes afin, semble-t-il, « de récupérer » des objets japonais.

Bureau d'évaluation des prix d'appartements en co-propriété

ZURICH (ATS). — Coop Suisse et la Fédération des coopératives Migros sont convenues de créer en commun un bureau d'évaluation des prix des appartements en co-propriété. Cette décision a été annoncée lors d'une conférence de presse tenue lundi à Zurich, par les deux entreprises. Les dirigeants de celles-ci ont indiqué que le but est de donner à l'économie libre la possibilité de combattre et d'empêcher des abus tels qu'ils se manifestent aujourd'hui et donc d'assurer le marché. Ils estiment d'autre part que leur campagne mettra indirectement un frein à l'augmentation des loyers des nouveaux appartements.

Tant M. Robert Kohler, de Coop Suisse, que M. Albin Heimann, de Migros, ont tenu à insister sur le fait que la collaboration des deux entreprises se limitait strictement à cette institution. Dans les domaines où elles sont engagées commercialement, soit en particulier, la distribution de biens de consommation et d'usage, leur concurrence se poursuivra comme jusqu'ici.

Le bureau d'évaluation est un office privé sans pouvoir réglementaire. Il n'agit que sur demande des vendeurs d'appartements en co-propriété. Il n'est pas non plus un bureau d'informations juridiques ou de financement. Les acheteurs intéressés recevront, s'ils en font la demande, une liste de conseils quant aux points à observer spécialement lors de l'achat d'appartements et la recommandation de se renseigner au sujet du timbre attestant le « prix justifié ».

M. Schwarzenbach s'indigne

BERNE (ATS). — Le conseiller national Schwarzenbach, républicain de Zurich, s'indigne dans une petite question de l'interdiction de parler en public qui a été notifiée au dalaï lama lors de son voyage en Suisse. Compte tenu des « souffrances indescriptibles » que le peuple tibétain a dû subir, « c'est le discriminer tout entier et le diffamer sans égards de l'imposer silence à son chef spirituel dans notre pays », a écrit le chef du parti républicain. Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle que le dalaï lama n'est pas seulement le chef spirituel, mais également le souverain temporel de son peuple. Pour cette raison, il est apparu opportun d'attirer son attention sur la retenue qu'un étranger doit observer durant son séjour en Suisse en ce qui concerne les déclarations et les manifestations de nature politique.

NOUVELLES FINANCIÈRES Industrie chimique : explosion des prix des matières premières et intermédiaires

ZURICH (ATS). — Le bulletin d'information de la Société suisse des industries chimiques annonce qu'entre octobre 1972 et octobre 1973, l'indice des prix de gros du groupe « produits chimiques et connexes » a haussé de 9,9% après être demeuré pratiquement inchangé depuis 1963.

Cette hausse trouve son origine dans le renchérissement survenu dans le groupe des produits chimiques organiques (+ 30%) qui englobe pour l'essentiel les matières premières et substances intermédiaires que l'industrie chimique suisse doit importer de l'étranger (faute de matières premières indigènes) pour la fabrication de ses spécialités.

Ce renchérissement a été nettement plus élevé que 30% pour certains produits de base et intermédiaires : l'acétone + 41%, phénol + 42%, le soufre + 45% (avec la perspective d'une nouvelle hausse pour 1974 de + 90% par rapport à 1972), xylène + 93%, Phosphate brut + 250%, le styrène + 281%, le benzène + 300%, etc.

Les yogis à Seelisberg : de graves problèmes d'hygiène...

(c) Les autorités de Seelisberg (500 habitants) vont-elles perdre la face devant les adeptes de la méditation transcendante installés depuis deux ans dans la commune urnoise? Sans l'aide des autorités cantonales, le président de la commune et les membres du Conseil municipal n'auront bientôt plus rien à dire dans leur propre patrie. Il ne s'agit pas d'un problème religieux entre les habitants de la commune et les adeptes de maharishi mahesh yogi, mais bel et bien d'un problème d'hygiène. Nous avons parlé à plus d'une reprise déjà de la controverse opposant les habitants à ce fameux centre mondial de la méditation transcendante, qui a établi ses quartiers au-dessus du Rutli.

De nombreux promoteurs ont été en effet choqués dernièrement par la situation actuelle. Nous nous sommes rendus sur place lundi matin, afin de nous faire une idée précise. Notre première impression nous force à poser la question suivante : une telle situation est-elle possible en Suisse, à l'heure où l'on parle de protection de la nature, du patrimoine, de problèmes d'hygiène etc. Les responsables de la méditation transcendante installés à Seelisberg

semblent se moquer éperdument de toutes les lois cantonales et fédérales. Comment expliquer autrement l'état dans lequel se trouve actuellement le centre de Seelisberg? Devant les hôtels, nous avons vu des tas d'ordure, des carcasses de lits et de matelas, des cartons, contenant des produits malodorants. Les hôtels Sonnenberg et Kulm sont dans un état pitoyable. Il n'existe pas de sorties de secours, pas d'installations contre le feu. Un coup d'œil dans les cuisines prouve que l'hygiène n'est absolument pas respectée ce qui faisait dire au président de la commune : « On doit parler de chance, si aucune épidémie n'a éclaté jusqu'à maintenant ».

Lundi, des représentants cantonaux sont venus à Seelisberg, pour faire le point. Le chef de cette délégation nous a déclaré : « Ce que nous avons vu ici est absolument incroyable. Nous allons faire un rapport, qui sera adressé à la commune. Cette dernière devra fixer un délai aux locataires pour qu'ils puissent donner suite à nos exigences. Si ce délai n'est pas respecté, nous ferons alors fermer les immeubles ».

Elections en Suisse alémanique

WETTINGEN (ATS). — Lors de l'élection, ce week-end, du Conseil législatif de Wettingen, le PDC a gagné 3 sièges, les radicaux 2 et le PEP 1, tandis que les socialistes ont perdu 2 mandats, et l'Alliance des indépendants, de même que l'UDC, 1 mandat. Les « jeunes de Wettingen » (« junge Wettinger ») font leur entrée dans le Conseil législatif de leur commune, avec 1 représentant, alors que les électeurs libres, qui possédaient jusqu'ici 2 sièges, le parti du travail, qui en avait 1 et le groupe Sulperg, 1 siège également, ne seront plus, désormais, représentés dans le législatif.

La nouvelle répartition des sièges pour la période 1974-77 est donc la suivante : sur 50 sièges, le PDC en aura 19 (+3), les socialistes 9 (-2), les radicaux 8 (+2), l'Alliance des indépendants 5 (-1), le PEP 4 (+1), l'UDC 2 (-1), le « Team 67 » 2 (inchangé) et « junge Wettinger » 1, gain 1.

ZOFINGUE : 5 FEMMES ÉLUES

Les électorales et électeurs de Zofingue ont élu dimanche leurs nouveaux conseillers législatifs pour la période 1974-77. Cinq femmes feront désormais partie du Conseil.

La nouvelle répartition des sièges est la suivante : radicaux 14 (+1), UDC 3 (inchangé), PEP 5 (+2), PDC 9 (-2), PDC 2 (inchangé), alliance des indépendants 1 (+1) et le mouvement « actifs de

Zofingue » 6 (+1). La participation au scrutin s'est élevée à 47,5%.

BADEN : PEU DE CHANGEMENTS

L'élection du Conseil législatif de Baden, n'a pas apporté de grandes modifications dans la répartition des sièges. En effet, seuls le PDC et le « Team Baden » enregistrent un gain de 1 mandat, et cela au détriment des radicaux, qui perdent ainsi deux sièges.

La répartition des 50 sièges du Conseil législatif de Baden pour la période 1974-1977 se présente ainsi : PDC 17 (+1), radicaux 11 (-2), socialistes 9 (inchangé), PEP 4 (inchangé), « Team Baden » 3 (+1), UDC 2 (inchangé), Action nationale et mouvement républicain 2 (inchangé), Alliance des indépendants 1 (inchangé), électeurs libres pour la formation et le progrès 1 (inchangé).

La Commune d'Oftringen (AG), district de Zofingue, a élu pour la première fois ce week-end un Conseil législatif qui, dès le 1er janvier prochain, remplacera l'assemblée communale.

Le parti socialiste a gagné 14 des 50 sièges du Conseil. Les radicaux et les jeunes radicaux en ont obtenu 10, le PEP 8, l'UDC 5, le PDC 5, le groupe local des électeurs libres hors-parti 4, l'Alliance des indépendants 2 et l'Action nationale et mouvement républicain 2.

La participation au scrutin s'est élevée à 48,9%.

GENEVE

Auto contre ambulance : le conducteur grièvement blessé

De notre correspondant :

Le dangereux carrefour boulevard Georges Favon - rue du Stand a été le théâtre, dimanche vers 23 h 30, d'une nouvelle et terrible collision.

Une ambulance du centre européen de recherches nucléaires roulait à très vive allure en direction de l'hôpital. Elle transportait une personne en danger de mort, en l'occurrence un asphyxié.

Le véhicule de secours avait actionné sa sirène et ses feux bleus pivotants. Ces précautions n'ont toutefois pas réussi à attirer l'attention d'un conducteur d'une voiture valaisanne qui n'accorda donc pas la priorité.

Le choc fut d'une extrême violence. L'ambulance alla s'écraser contre un

mur tandis que l'auto valaisanne était littéralement mise à l'état de ferraille, son capot arraché, ses portes défoncées, son volant tordu, avec plus une vitre en place.

L'homme qui la pilotait, M. Aldo Ranzoni, domicilié à Genève 14, chemin Pesay, fut éjecté et projeté à une quinzaine de mètres. On le releva très grièvement blessé à la tête et c'est une ambulance de la police qui dut le transporter de toute urgence à l'hôpital.

Quant à l'asphyxié, il fut pris en charge par une ambulance des pompiers et conduit à l'hôpital dans les plus brefs délais. On ignore encore s'il a souffert du choc. C'est peu probable car les autres occupants de l'ambulance n'ont pas été atteints, et ceel est un miracle.

R. T.

Le nouveau visage du gouvernement genevois

(c) Lundi en fin d'après-midi, dans la salle de l'Alabama, à l'hôtel de ville, a eu lieu la présentation officielle du nouveau Conseil d'Etat genevois, avec l'entrée en fonction de deux nouveaux titulaires. Jacques Vernet (libéral) et Guy Fontanet (démocrate-chrétien) qui ont pris les places de MM. Picot et Ruffieux, démissionnaires.

Voici la nouvelle répartition des charges, qui est le résultat de laborieuses discussions et négociations entre les divers groupes politiques :

Département de justice et police : M. Guy Fontanet ; département des travaux publics : M. Jacques Vernet ; département des finances et contributions : M. Jean Babel ; département de l'instruction publique : M. André Chavanne ; département de la prévoyance sociale : M. Willy Donzé ; département de l'intérieur et de l'agriculture : M. Gilbert Duboule ; département du commerce, de l'industrie ainsi que du département militaire : M. Henri Schmitt.

Loterie à numéros : deux gagnants au premier rang

La liste des gains du 45^{me} tirage de la Loterie suisse à numéros s'établit de la manière suivante :

2 gagnants avec 6 numéros 195.362 fr. 45 chacun.

8 gagnants avec 5 numéros + no complémentaire 12.500 fr. chacun. 244 gagnants avec 5 numéros 1601 fr. 35 chacun.

10.916 gagnants avec 4 numéros 35 fr. 80 chacun.

143.426 gagnants avec 3 numéros 4 fr. chacun.

DU 23 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE
2^È SALON INTERNATIONAL DES INVENTIONS

1000 INVENTIONS DE 25 PAYS
Machines Industrielles - Outillage - Nouveautés ménagères - Electronique - Bâtiment - Photo - Automobile - Ameublement - Emballage - Jeux - Jouets - Appareils médicaux - Agriculture - Publicité - Tourisme - Sport, etc.

Billets spéciaux CFF, se renseigner dans les gares.

PALAIS DES EXPOSITIONS DE GENÈVE DE 10 A. 20 H.



Prix nets
Prix vedettes

POMMES JONATHAN

1^{re} qualité

le cabas de 3 kg Fr. **330** net

Vos pneus neufs: autant avoir une grande marque... à petit prix



MALOJA
chez votre garagiste!

On la trouve chez les garagistes qui sont membres de l'ESA.

Pour vous, c'est la garantie:

- d'un grand choix de modèles (types et dimensions)
- de prix imbattables
- d'un conseil de spécialiste.

Montage rapide et soigné - Equilibrage de précision - Après-vente.

Choisissez la sécurité des garagistes professionnels... pour rouler mieux avec ESA.

ESA
Société coopérative d'achat de l'UPSA
Berthoud - Genève - Lausanne

En vente chez votre garagiste, membre de l'UPSA et de l'ESA

SERRURERIE A. BRAUEN

Rampes d'escalier - Grilles de fenêtres décoratives
Serrurerie générale

LES GENEVEYS s/ COFFRANE
038 / 57 14 33
NEUCHÂTEL SERBATEC 24 20 66

Renseignements et recouvrements



CREDITREFORM

en sait plus

Succursales à: Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, la Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Soleure, Saint-Gall, Weinfelden, Winterthur, Zoug, Zurich.

Tapis à nouer

CENTRE DE COUTURE BERNINA

L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

nouveau à Migros

Pour soigner vos mains:

Lotion pour les mains
avec allantoïne, glycérine et silicone. Redonne élasticité et douceur à la peau sèche et crevassée.

180 ml **220**
(100 ml = 122⁵)

Crème pour les mains
avec glycérine et silicone. Soigne et protège efficacement les mains.

Pot de 150 g **180**
(100 g = 120)

Crème universelle
pour les soins quotidiens de la peau. Agréable et rafraichissante.

Pot de 140 g **160**
(100 g = 114⁵)



COSMETIQUES MIGROS

toujours plus appréciés

FRED KUNZ
TAPISSIER - DÉCORATEUR

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 41 23 15 - Parc pour voitures

VISITEZ A COLOMBIER
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour **RIDEAUX et MEUBLES TAPIS DE FOND**

Le point rouge de Zodiac, le couple Astrographic



Zodiac Astrographic... une nouvelle manière de marquer l'heure. Plus gaie, plus plaisante et plus sûre. A la limite de la fiction, une vraie montre de précision (36000 alternances/heure en version homme). Automatique, calendrier.

Pour elle et pour lui: **Astrographic de Zodiac**

Étanche 5 atm.
Boîtier et bracelet en acier inoxydable Fr. 460.—
Boîtier et bracelet en plaqué or Fr. 490.—
Le modèle dame est livrable en or 18 carats Fr. 1195.—

A. CHARLET, sous le Théâtre
Daniel MARTHE, Grand-Rue 3

Zodiac

Vous trouverez un excellent **BOUDIN** à la boucherie **Gutmann** avenue du 1^{er}-Mars

LE PIANO

s'apprend à tout âge en quelques heures, sans professeur, par l'invention du siècle.
Tél. (021) 28 29 99.

Tectyl VALVOLINE

protège **VOTRE VOITURE** de la rouille pour longtemps. Faites confiance au spécialiste **CARROSSERIE P Schoelly** Hauterive. Tél. (038) 25 93 33.

L'annonce

reflet vivant du marché

OFFRES D'EMPLOIS

En qualité de :

mécanicien
électricien
monteur en chauffages et serrurier

en possession d'un certificat de capacité

vous trouverez — dès demain — une activité stable et un avenir assuré dans notre entreprise.

Nous vous renseignerons volontiers sur les possibilités que vous offrent ces emplois. Veuillez vous adresser personnellement ou par téléphone à

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 256

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A.
2034 PESEUX
TEL. 038 31 11 51

LA FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE PESEUX S. A., 2034 PESEUX
Tél. (038) 31 11 51

engage immédiatement ou pour date à convenir :

chef de groupe

mécanicien-outilleur comme chef de groupe

horloger

pour son département de contrôle

ouvriers (ères) non spécialisés

pour travaux faciles sur machines. La formation est assurée par nos soins.

Faire offres ou se présenter au bureau de la fabrique (tram 3, arrêt Carrels).

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

Une chance véritable de vous exprimer individuellement.

La carte de vœux de Kodak, avec votre photo préférée:

Confiez à votre marchand-photographe le négatif (ou la diapositive) de votre prise de vue couleurs préférée. Choisissez l'un des huit modèles de carte. Après quelques jours déjà, vous recevrez la quantité de cartes commandée. Exclusives - individuelles - personnalisées. (Selon exécution de Fr. 1.20 à 1.60 env.)

Avec votre meilleure photo couleurs.



LABORATOIRE COULEURS KODAK

football

Rencontres décisives en première ligue?

groupe occidental

Yverdon gagne sur deux tableaux

La relégation semble animée de dessein précoce, cette saison. Elle sort ses griffes bien rapidement.

Ainsi donc, Central et Urania se situent, maintenant, à quatre longueurs de l'adversaire le plus proche, Yverdon.

Le Durrenast a franchi victorieusement l'étape de Sierre, mais non sans sner. Il dépasse ainsi Rarogne, qui bénéficiait d'un dimanche de repos.

Monthey poursuit sa série de succès, avec aisance. Ce n'est pas Central qui nous contredira. Et dire que Bulle a encore gagné devient un lieu commun.

Horaire de la prochaine journée de ligue nationale

Deux matches seulement ont été prévus pour samedi, au programme de la prochaine journée de championnat.

Samedi, 24 novembre. — 15 h : Carouge - Lucerne. — 14 h 30 : Mendrisio - Bienna.

Dimanche, 25 novembre. — 14 h 30 : Bale - La Chaux-de-Fonds, Chénos - Winterthur, Grasshoppers - Chiasso.

Neuchâtel Xamax - Servette, St-Gall - Zurich, Sion - Lausanne, Fribourg - Nordstern, Vevey - Martigny. — 14 h 45 : Lugano - Young Boys, Aarau - Bellinzona.

Granges - Wetztingen et Tessfeld - Young Fellows.

Juniors inters A/1

Groupe 1 : Martigny - La Chaux-de-Fonds 3-1; Lausanne - Servette 5-0; Cométe - Sion 2-5; Granges - Carouge 0-1; Laufen - Neuchâtel Xamax 1-1; Chénos - Fribourg 3-3; Berne - Käzniz 2-2.

Groupe 2 : Aarau - Emmenbrücke 1-0; Bale - St-Gall 1-0; Bellinzona - Young Fellows 1-0; Concordia - Zurich 0-1; Amriswil - Wetztingen, Grasshoppers - Chiasso et Lucerne - Lugano: matches renvoyés.

FOOTBALL A L'ETRANGER

Sanction contre Lazio Rome

Pendant un an, Lazio Rome ne pourra pas jouer de compétitions européennes. L'équipe romaine a été suspendue par la commission de discipline de l'UEFA.

Nouveau succès du Zaïre

A Kinshasa, le Zaïre a également remporté son match retour du tour préliminaire de la Coupe du monde.

Bulgarie - Chypre 2-0

Sans forcer son talent, la Bulgarie a battu Chypre 2-0 (1-0) dans le dernier match du groupe 6 du 6^e tour préliminaire de la Coupe du monde.

Etrangers autorisés en Suède

A partir du 1er janvier 1974, les équipes suédoises pourront participer au championnat national avec des joueurs étrangers.

haltérophilie

Les 16mes de finale de la Coupe suisse

Réunis à Bienna, les délégués de la Fédération suisse d'haltérophilie amateur ont nommé un nouveau secrétaire central.

gymnastique

Sélection suisse contre la Pologne

Les six premiers du championnat suisse aux engins, dont la finale a eu lieu à Lugano, ainsi que le Valaisan Reinhold Schnyder, qui était blessé ces derniers temps, ont été retenus pour participer au match international Suisse - Pologne.

Questions à...

Rudolf KILLIAS

Vos questions destinées à Rudolf KILLIAS, entraîneur de l'équipe suisse de hockey sur glace, peuvent encore parvenir à notre rédaction ce matin jusqu'à 10 heures.

Questions à...

Rudolf KILLIAS

Vos questions destinées à Rudolf KILLIAS, entraîneur de l'équipe suisse de hockey sur glace, peuvent encore parvenir à notre rédaction ce matin jusqu'à 10 heures.

basketball

Federale Lugano tenu en échec

La 5me journée du championnat suisse de ligue A a quelque peu modifié l'ordonnance du classement.

Intensité

A Genève, par contre, les deux rencontres au programme n'ont pas obtenu une très large audience auprès du public.

groupe central

Récapitulons

Groupe occidental Classement. — 1. Bulle 10-18, 2. Monthey 11-17, 3. Durrenast 10-14, 4. Rarogne 11-13, 5. Audaux 10-12, 6. Nyon 11-12, 7. Meyrin 12-11, 8. Sierre 11-10, 9. Le Locle 11-9, 10. Thoune et Yverdon 11-8, 12. Central 10-4, 13. Urania 11-4.

Groupe central Classement. — 1. Brunnen 12-16, 2. Kriens 11-14, 3. Zoug 10-12, 4. Emmenbrücke et Soleure 11-12, 6. Buochs et Concordia 11-11, 8. Delémont 10-10, 9. Berne, Porrentruy et Deitingen 11-10-12, Moutier 11-8, 13. Laufen 11-6.

Les paradoxes

Une fois encore, c'est la bouteille à encre, dans le groupe central. Evidemment, lorsque le dernier se met à battre le chef de file, ça ne contribue pas à y voir plus clair!

On se réjouira pourtant de cet exploit, puisqu'il est l'œuvre de Moutier. Certes, les Prévôtois ont été quelque peu assistés par la chance au cours de la rencontre.

Zoug se montre

Une fois encore, on peut constater combien est importante une défaite ou une victoire. Il y a quelque temps, Deitingen pouvait penser que sa première saison dans la catégorie se passerait sans trop de soucis.

Le championnat suisse des réserves

Neuchâtel Xamax: deux visages

Le premier quart d'heure et, surtout, pour avoir joint sans conviction. Les joueurs ne se trouvaient pas. Tout était négatif.

ROULEAU COMPRESSEUR

Changement de décors à la reprise. En effet, sérieusement sermonnés à la mi-temps par Mantula, les Neuchâtelois du Bas entameront la rencontre avec une grande détermination.

Intérim

Autres matches. — Groupe A: Grasshoppers - Sion 4-0. — Groupe B: Martigny - Young Fellows 4-1.

hockey sur glace

Riches toujours plus riches

De notre correspondant à Montréal, J. Jojic: Entendons-nous bien au départ: ce n'est pas une manifestation de jalousie mais plutôt une simple observation sur l'ordre (ou le désordre) des valeurs.

Curiosité

L'idée du concours est excellente en soi. Même qu'on pourrait reprocher aux gagnants du hockey d'avoir été conservateurs trop longtemps.

Pour les impôts

D'autre part, pourquoi faire cadeau d'une bourse de 80.000 dollars à des athlètes déjà grassement rémunérés pour leurs services?

groupe central

Récapitulons

Groupe occidental Classement. — 1. Bulle 10-18, 2. Monthey 11-17, 3. Durrenast 10-14, 4. Rarogne 11-13, 5. Audaux 10-12, 6. Nyon 11-12, 7. Meyrin 12-11, 8. Sierre 11-10, 9. Le Locle 11-9, 10. Thoune et Yverdon 11-8, 12. Central 10-4, 13. Urania 11-4.

Groupe central Classement. — 1. Brunnen 12-16, 2. Kriens 11-14, 3. Zoug 10-12, 4. Emmenbrücke et Soleure 11-12, 6. Buochs et Concordia 11-11, 8. Delémont 10-10, 9. Berne, Porrentruy et Deitingen 11-10-12, Moutier 11-8, 13. Laufen 11-6.

Les paradoxes

Une fois encore, c'est la bouteille à encre, dans le groupe central. Evidemment, lorsque le dernier se met à battre le chef de file, ça ne contribue pas à y voir plus clair!

Zoug se montre

Une fois encore, on peut constater combien est importante une défaite ou une victoire. Il y a quelque temps, Deitingen pouvait penser que sa première saison dans la catégorie se passerait sans trop de soucis.

Le championnat suisse des réserves

Neuchâtel Xamax: deux visages

Le premier quart d'heure et, surtout, pour avoir joint sans conviction. Les joueurs ne se trouvaient pas. Tout était négatif.

ROULEAU COMPRESSEUR

Changement de décors à la reprise. En effet, sérieusement sermonnés à la mi-temps par Mantula, les Neuchâtelois du Bas entameront la rencontre avec une grande détermination.

Intérim

Autres matches. — Groupe A: Grasshoppers - Sion 4-0. — Groupe B: Martigny - Young Fellows 4-1.

hockey sur glace

Riches toujours plus riches

De notre correspondant à Montréal, J. Jojic: Entendons-nous bien au départ: ce n'est pas une manifestation de jalousie mais plutôt une simple observation sur l'ordre (ou le désordre) des valeurs.

Curiosité

L'idée du concours est excellente en soi. Même qu'on pourrait reprocher aux gagnants du hockey d'avoir été conservateurs trop longtemps.

Pour les impôts

D'autre part, pourquoi faire cadeau d'une bourse de 80.000 dollars à des athlètes déjà grassement rémunérés pour leurs services?

groupe central

Récapitulons

Groupe occidental Classement. — 1. Bulle 10-18, 2. Monthey 11-17, 3. Durrenast 10-14, 4. Rarogne 11-13, 5. Audaux 10-12, 6. Nyon 11-12, 7. Meyrin 12-11, 8. Sierre 11-10, 9. Le Locle 11-9, 10. Thoune et Yverdon 11-8, 12. Central 10-4, 13. Urania 11-4.

Groupe central Classement. — 1. Brunnen 12-16, 2. Kriens 11-14, 3. Zoug 10-12, 4. Emmenbrücke et Soleure 11-12, 6. Buochs et Concordia 11-11, 8. Delémont 10-10, 9. Berne, Porrentruy et Deitingen 11-10-12, Moutier 11-8, 13. Laufen 11-6.

Les paradoxes

Une fois encore, c'est la bouteille à encre, dans le groupe central. Evidemment, lorsque le dernier se met à battre le chef de file, ça ne contribue pas à y voir plus clair!

Zoug se montre

Une fois encore, on peut constater combien est importante une défaite ou une victoire. Il y a quelque temps, Deitingen pouvait penser que sa première saison dans la catégorie se passerait sans trop de soucis.

Le championnat suisse des réserves

Neuchâtel Xamax: deux visages

Le premier quart d'heure et, surtout, pour avoir joint sans conviction. Les joueurs ne se trouvaient pas. Tout était négatif.

ROULEAU COMPRESSEUR

Changement de décors à la reprise. En effet, sérieusement sermonnés à la mi-temps par Mantula, les Neuchâtelois du Bas entameront la rencontre avec une grande détermination.

Intérim

Autres matches. — Groupe A: Grasshoppers - Sion 4-0. — Groupe B: Martigny - Young Fellows 4-1.

hockey sur glace

Riches toujours plus riches

De notre correspondant à Montréal, J. Jojic: Entendons-nous bien au départ: ce n'est pas une manifestation de jalousie mais plutôt une simple observation sur l'ordre (ou le désordre) des valeurs.

Curiosité

L'idée du concours est excellente en soi. Même qu'on pourrait reprocher aux gagnants du hockey d'avoir été conservateurs trop longtemps.

Pour les impôts

D'autre part, pourquoi faire cadeau d'une bourse de 80.000 dollars à des athlètes déjà grassement rémunérés pour leurs services?



DÉCISIF. — Ce tir du Nyonnais Miaz, pourtant contrarié dans son action par Hécquet, donna la victoire à son équipe, contre Meyrin (2-1).

Une place au soleil pour les «sans grade»

GENÈVE

Ile ligue. — Signal Bernex - Lancy 8-0; Collex-Bossy - Onex 3-1; CS Italien - Meiner 1-5; Compiègères - Vernier 0-0; City - Plan-les-Ouates 2-2.

Ile ligue. — Rhexia - Geneva 0-2; Lancy II - Etoile Laconnex 1-3; Donzelle - Versois 1-1; Meyrin II - CS Chénos II 2-5; Puplinge - Saint-Jean 1-5; Percy - Aire-le-Lignon 3-0; CS Interstar II - UGS II 4-5; CAG - Saigny 0-4; Etoile Espagnole - Collex-Bossy II 3-1; Choulex Ib - Saint-Paul 3-3; Vevey - AGS 2-1.

VALAIS

Ile ligue. — Saint-Léonard - Salquenen 4-1 (arrêté à la 61'); Ayent - Chalais 2-2; Fully - Vernayaz 3-2; Naters - Troistorrens 3-0; Vouvy - Saxon 3-1.

Ile ligue. — Vex - Nendaz 2-2; Saviesse - Grône 3-0; Lens - Agarn 3-1; Grimisuat - Steg 1-1; Granges - Varen 4-0; Riddez - Conthey 0-1; Orsières - US Port-Valais 2-1; US Colloby - Muraz - Saint-Maurice 1-1; Aproz - Leytron 0-3.

VAUD

Ile ligue. — Prilly - Concordia 2-4; Payerne - Sporting 62 0-2; Orbe - Assens 3-1; Yverdon II - Crissier 2-0; Montreux -

FRIBOURG

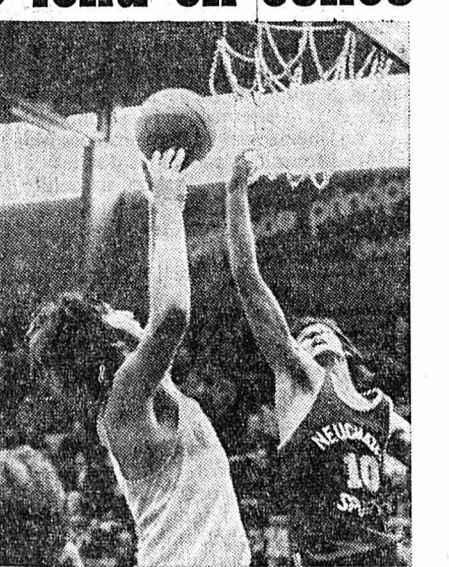
Ile ligue. — Portbalan - Tavel 3-1; Atalens - Fétigny 4-2; Beaufort - Cormondres 2-1; Courpigne - Dommidier 1-2.

Ile ligue. — Vuisternens-Rt. - Promagnens 2-0; Marly Ib - Tavel II 1-1; Montagny - Chiètres 1-4; Montbrelloz - Montet 3-0; Estavayer - Vully 2-1.

Coupe fribourgeoise, 8mes de finale

Gumefens - Sâles 9-2; Châtel - Sivrivez 2-3; Onnens - Chénos 0-4; Prez - Villarimboud 2-3; Belfaux - Corminbœuf 1-2; Villars - Central II 2-1; Dompierre - Grand-sivaz 5-3; Surpierre - Cheyres 1-2.

Large advertisement for 'SS SIZE BITER' beer, featuring a bottle and stylized text.



BEAU DUEL. — C'est celui que se sont livré l'Américain d'Urania, Hulman, et le Neuchâtelois Bucher et leurs coéquipiers, à Champel. (Interpresse)

hippisme

Bilan du XXII^{me} Concours de saut international officiel

LES CHEVAUX ONT QUITTÉ GENÈVE LA GLOIRE DANS UNE SEULE POCHE

Sur dix-sept épreuves, les cavaliers allemands en ont remporté neuf! Soit une sur deux. De cette façon, les concurrents d'outre-Rhin ont un peu trahis les autres équipes en piste, à l'exception peut-être des cavaliers français, qui n'ont pas à se plaindre, ayant échoué, pour leur part, quelque six épreuves. Le prix de consolation est revenu aux Suisses qui occupent les quatre premières places du classement.

Raimondo d'Inzeo n'aura pas fait le trajet pour rien, le « Prix du Mont-Blanc » a sauvé l'honneur des Italiens. C'est brillant, quand on pense aux résultats brillants qu'ils ont de tout temps obtenus à Genève.

Les Britanniques ont déçu, on s'attendait à mieux, mais il est vrai que la première garniture était à New-York, tandis que les Allemands ont partagé leurs valeurs, la moitié en Amérique

et l'autre à Genève. C'était des forces jeunes, le champion Hartwig Steenken, pour ne mentionner que lui, n'a que trente-deux ans.

« L'écharpe d'or » n'aurait pu mieux aboutir. Hartwig Steenken a été la vedette incontestée de cette XXII^{me} édition. Le niveau très moyen des forces en présence n'aura pas terni l'éclat ni le talent de l'Allemand, trois fois champion de son pays et champion d'Europe en 1971. Pourtant, ce cavalier s'est cassé deux fois la jambe cette saison!

DECEPTIONS ?

Si, sur plusieurs points, on est un peu déçu, par d'autres côtés, on a de quoi

se réjouir. Par exemple, les chevaux nous ont paru en meilleur état (et je ne dis pas condition) qu'il y a deux ans. Il semble également que, dans notre ère de professionnalisme, renaissent un certain enthousiasme, une certaine estime pour le cavalier consciencieux. Le côté financier n'a donc pas totalement étouffé ce sport, qui ne saurait survivre en oubliant les motivations profondes qui l'ont fait naître. Ainsi, même à ce niveau, il y a lieu d'espérer.

Pourtant, que de chevaux mal préparés, insuffisamment dressés! On ne pense qu'à sauter gros et haut, qu'importe la manière et le résultat à longue échéance. Mais on a compris, tout de même, que les bons chevaux coûtent cher et qu'il serait utile de les économiser et par conséquent de mieux s'en servir.

On a crié à la démagogie! Parce que les organisateurs ont conçu leur programme en fonction d'un niveau assez moyen, mais que se serait-il passé si les exigences avaient été plus sérieuses? Du petit bois, on en a fait, la perfection était rare, que pouvait-on proposer à une élite de second plan? Cavaliers allemands mis à part.

Plusieurs équipes sont en train de se restructurer. Exemple: les Français, conduits par ce chef, qu'est Jean d'Orgeix, qui revient au cheval après des années d'absence; les Suisses, pris en main depuis un an environ, auxquels on tente d'indiquer un style, une politique commune, une discipline d'entraînement; les Belges qui se sont donné beaucoup de peine, mais les forces sont jeunes et encore inexpérimentées. Alors?

MAINTENIR LES ÉPREUVES POUR LES JUNIORS

On peut dire que ce CSIO subissait un peu le creux de la vague que connaissent plusieurs pays en matière de cavaliers et de chevaux, mais on sait maintenant qu'ils sont en train de remonter la pente.

Le public a été assidu, à l'exception du dernier samedi après-midi, où l'on aurait souhaité plus de « supporters » pour les juniors. Mais là, n'est-ce pas

un manque de publicité que les intéressés eux-mêmes auraient dû faire?

Ces épreuves juniors, qui avaient lieu pour la seconde fois, sont instructives et efficaces. Robert Carbonnier leur a donné du fil à retordre; il a eu raison de tenir compte de la qualité des chevaux que les jeunes avaient sous leur selle et que bien des seniors leur envient. Romands, Suisses-Alémaniques et Tessinois étaient tous présents dans la halle et l'expérience mérite d'être poursuivie. C'est une occasion rare pour les juniors qui ont pu se familiariser avec l'intérieur et ses conditions particulières, ainsi qu'avec la grande compétition que plusieurs d'entre eux aborderont bientôt.

DEUX CHEVAUX, DEUX GRANDES ÉPREUVES

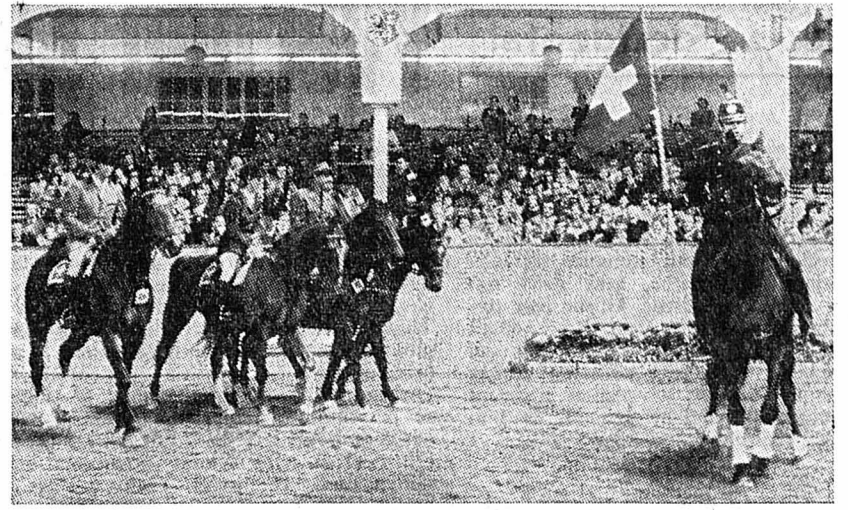
Le dernier week-end comportait deux parcours traditionnels qui sont ceux du « Trophée de la ville de Genève » et du « Grand prix ».

Deux chevaux allemands se sont partagés les honneurs. Dans le « Grand prix », « Rasputin », l'élegant gris, plus blanc que gris, de H. Snoek, a précédé la fabuleuse jumeté d'Hartwig Steenken, « Simona 3 ». Dans le « Trophée », « Rasputin » qui participait au barrage avec « Simona » a dû en revanche lui céder la première place, sans hésitation d'ailleurs, puisque le cheval a fait 12 points et que la jumeté n'a rien touché.

Terminez avec le sentiment de Paul Weier, premier cavalier suisse, assez déçu du concours de Genève. Ayant reçu trop tardivement les propositions, le cavalier d'Elgg avait avec lui des chevaux comme « Wulf » destiné aux gros parcours. A Genève, la plupart des épreuves ont été des barèmes B et C, de vitesse et de maniabilité, qu'on appelle couramment parcours de chasse. Ainsi, les chevaux à l'aise dans ce genre de parcours étaient restés à l'écurie.

Il faut en convenir, les cavaliers suisses et les cavaliers allemands sont davantage préparés pour les gros parcours. Les Français avaient donc l'avantage.

Marie PIERRE



BRILLANT DEUXIÈME. — Dans le « Prix des nations », l'équipe suisse a tiré son épingle du jeu. De gauche à droite: M. Gabathuler, Monica Weier, le cap. Weier et M. Racine.

(Interpresse)

hockey sur glace

Ce soir aux Mélèzes: La Chaux-de-Fonds-Olten

Samedi, La Chaux-de-Fonds se rend à Sierre et, mardi prochain, elle accueillera Berne. Il s'agit d'une épreuve de force pouvant placer les Montagnards dans une situation confortable: pour assurer la plénitude des moyens de son équipe, Gaston Pelletier va lancer tout son contingent, ce soir, contre Olten. Il va retrouver ses internationaux Turler, Willmann, Tony Neiningen et Dubois. Ainsi, l'équipe va-t-elle pouvoir « automatiser » son organisation et montrer plus d'efficacité que samedi, à Monruz, face à Neuchâtel.

Olten se présentera aux Mélèzes avec sa formation standard. On pensait que ses militaires seraient retenus, mais tel n'est pas le cas. C'est la raison du maintien de cette rencontre qu'on a annoncée comme remise, par erreur. Olten est une solide équipe de ligue B. Elle sera un adversaire intéressant et à même d'opposer une résistance au champion suisse.

P. G.

Association cantonale neuchâteloise de football

III^{me} ligue: Deportivo réalise un « carton » face à Comète

Deportivo - Comète 9-1 (3-0)

BUTS: Carretero; Pipo (3); Mata, Corsini, Muffid, Rusconi, (2). DEPORTIVO: Loureiro; Dainotti, Almeida, Corsini, Fusi; Navarro, Blanco, Nata, Carretero, Madera, Vanoli (Muffid). Entraîneur: A. Corsini.

ARBITRE: M. Schärer de la Chaux-de-Fonds. Que dire de ce match si ce n'est (sur tout) que la volonté de Deportivo l'a conduit à la victoire. Jouant de « malchance », Deportivo a été privé de deux titulaires au dernier moment. Pour remplacer ces derniers, l'entraîneur Corsini a joué ainsi que Carretero... blessé depuis 8 mois! Les « supporters » de Deportivo ont eu plaisir à revoir évoluer ces deux garçons. Les buts ont été marqués par: Carretero sur erreur du gardien de Comète, puis c'est Pipo qui marque à trois reprises. Aldo Corsini retrouvant une seconde jeunesse également marqué son but. Vanoli et Mata furent, pour leur part, à la base de cette écrasante victoire.

Cortailod - Corcelles la 1-6 (0-2)

BUTS: Zanetti (4), Guelat (contre son camp), F. Schild. CORTAILLOD: Dubois; Carnal, (Serrano), Kung, E. Schild (Lopez), Röthlisberger; Dörfliger, Solca, R. Schild; M. Schild, Wiprecht, R. F. Schild. Entraîneur: F. Papis.

CORCELLES IA: Saloman; Freiholz, Duggan, Rognon, Rey; Kunzi, Guyenet, Zanetti; Payot, Guelat, Calame. Entraîneur: F. Guyemet.

ARBITRE: M. J. Nemeth de Chambrin.

En première mi-temps on put assister à un match assez équilibré, plusieurs occasions de buts s'offrant aux deux équipes; mais, Corcelles réussit là où Cortailod n'arrivait pas à concrétiser. De ce fait, Corcelles, put aller boire le thé avec deux buts d'avance. En deuxième mi-temps, les locaux essayèrent de renverser la marquée, mais la chance n'était pas avec eux; ils ne purent marquer qu'une seule fois, Corcelles profitant de ce que les coéquipiers de Solca ne réussirent jamais à concrétiser leurs occasions pour croire en leurs chances et marquer encore à quatre reprises. F. Pa.

Corcelles Ib - Etoile Sporting 2-6 (0-3)

BUTS: Corcelles: May (2); Etoile: Guidi (2), Gigon, Fanti, Crivelli, Venaruzzo (penalty). CORCELLES: Comtesse; Beguin, Koch, Gyger, Cuemin; Borel, Bazzoni, Trachsel; Henchoz, Vuilliomont, May (Gaille, Graz). Entraîneur: Y. Rognon.

ÉTOILE: Schlichtig; Crivelli, Gigon, F. Pa.

Association cantonale neuchâteloise de football

Dombresson - Auvignier 2-1 (2-0)

Buts: — Pour Dombresson: Melchior, Bernardi; pour Auvignier: Decosterd. DOMBRESSON: Padovan; Châtelain, Kaiser, Guwand, Letscher (Fallet); Tripet (Schmoeder), Helary, Bernardi; Cuhe, Voisin, Melchior. Entraîneur: Haller.

AUVIGNIER: Lesquereux; Perez, Goffinet, Sansonnens, Pasquier, Gendre, Ferrier, Divernois, Loersch, Decosterd, Schmid, (Decosterd, Ischi). Entraîneur: Pasquier.

Arbitre: M. S. Racine, de Neuchâtel. Après cinq défaites consécutives, Dombresson a renoué avec le succès. La victoire fut acquise péniblement contre une équipe d'Auvignier volontaire et disciplinée qui reste toujours la « bête noire » de Dombresson. Le match a été plaisant surtout en première mi-temps. La reprise a vu une domination d'Auvignier qui s'est concrétisée par un but. Il faut souligner l'excellent arbitrage de M. Racine et la parfaite correction des joueurs.

S. V.

Colombier - Hauterive 3-2 (2-1)

Buts: Reinmann, Probst, Jacot, Meier, Maspoli. COLOMBIER: Monnier; Jacot, Mayor, Engler, Rheinmann; Ruffer, Ronchi; Ducommun, Bozzi, Probst, Weissbrodt. Entraîneur: Ducommun.

HAUTERIVE II: Deproost; Galfetti, Sandoz, Sansonnens, Graber; Linder, Leuenberger (Maspoli), Meier, Gerber, Giarrantana, Geiser.

Entraîneur: Sansonnens.

Arbitre: M. Grobety, de la Chaux-de-Fonds.

Pour son dernier match de l'année, Colombier a sorti toute sa vigueur. Il en voulait et à toujours mené à la marque. Malgré des visiteurs qui semblaient animés du même esprit, les protégés du président Morand s'en sont donnés à cœur joie. L'arbitrage, très bon, a facilité également la partie, qui, finalement, fut agréable à suivre pour les nombreux spectateurs.

Cela nous promet de belles empoignades pour l'an prochain.

S. B.

Sonvilier - Travers 4-1 (2-0)

BUTS: Chapatte, Aeschbacher, Courvoisier, Bachmann, Jacot. SONVILIER: Rognon, Mast, Maurer, Pini, Wälti, Gindrat, Chapatte, Aeschbacher (Tièche), Courvoisier, Bachmann, Juillard (Bourquin). Entraîneur: Bourquin.

TRAVERS: Ricca, Hernandez, Weissbrodt I, Ozt, Geiser, Zbinden, Jacot, Ruggieri, Fluckiger, Weissbrodt II, Fornoni (Grisel). Entraîneur: Weissbrodt I.

ARBITRE: M. Disler, la Chaux-de-Fonds.

Sonvilier est toujours vainqueur sur son nouveau terrain et continue sa magnifique série puisque ses 6 derniers matchs lui ont valu 11 points. L'équipe locale eut le match en main durant toute la partie et avec un peu plus de réussite le F.-C. Travers aurait reçu une véritable correction. Toute l'équipe a retrouvé confiance depuis la réapparition de son toujours jeune gardien Rognon et est à

Association cantonale neuchâteloise de football

Gorgier - Ticino 1-1 (1-0)

BUTS: Sansonnens I, Sitaro I. GORGIER: Cassard, Bucher, Natali, Sansonnens, Stauffer, Lanthemann, Longaretti, Jacot, Jeanmonod, Foschini, Pedretti. Entraîneur: Foschini.

TICINO: Bonardi; Battistoni, Gallizi, Berly, Stefani, Todeschini, Mussi (Meroni), Capitauenco, Chiantaretto, Da Pare (Sitaro). Entraîneur: Bonardi.

Pour ce dernier match du premier tour Ticino est venu à Gorgier dans la ferme intention de récolter un point et il a bien réussi. En première mi-temps, Gorgier menait par 1-0. Mais Ticino réussit à égaliser à 15 minutes de la fin. Ce fut un match d'un niveau moyen.

P. F.

L'Areuse - Châtelard 1-3 (0-0)

BUTS: Mercet, Mantoan, Tinembart pour Châtelard, Amstutz pour L'Areuse. L'AREUSE: Koop; Di Capua, Viaggiotta, Colaiani, Pontello; Camborata (Russo), Modulo (Genz), Fontini; Cocco, Amstutz, Drago. Entraîneur: Pontello.

CHATELARD: Campello; Renaud, Fasnacht, Richard, Glassey; Mercet, Tinembart, Ansermet; Gagnaux, Gilliard, Mantoan. Entraîneur: Mantoan.

ARBITRE: M. Giger (la Chaux-de-Fonds).

Lors de ce dernier match du premier tour, les joueurs de Châtelard ont su saisir leur chance au bon moment. Le match fut beau et plaisant à suivre de par la rapidité des acteurs.

Domage que l'arbitre n'était pas dans un bon jour, car il a sifflé à tort et à travers contre les deux équipes. Finalement, deux joueurs ont été avertis et un autre expulsé pour des fautes vénielles.

Saint-Blaise - Le Parc 5-2 (1-1)

BUTS: Pour Saint-Blaise: Thoutberger (2), Roth, Coulet, Laederach. — Pour Le Parc: Cassatti, Frey.

SAINT-BLAISE: Albano; Dupasquier, Schürmann, Paccolat, Lerch; Aegerter, Hofmann (Roth II), Peltier (Laederach), Coulet, Thoutberger, Roth I. Entraîneur: Oberti.

LE PARC: Dellanegra; Kiener, Viviani, Romano, Cartinovic; Cassatti, Cossa, Cuhe; Burri, Frey, Traversa.

ARBITRE: M. Calabrese, de la Chaux-de-Fonds.

Après ses trois dernières rencontres victorieuses, Saint-Blaise recevait l'équipe du Parc. Dès le début du match, les « supporters » des Fourches remarquaient que leur équipe désirait une nouvelle victoire afin de prendre la 2^{me} place au classement. La première mi-temps fut d'un niveau très moyen par suite de précipitations ou d'enervements des joueurs des deux équipes. C'est sur le résultat de 1 à 1 que l'arbitre renvoyait les joueurs au vestiaire. Après que Saint-Blaise ait porté la marquée à 2-1. Le Parc ne tardait pas à remettre les deux équipes à égalité. Dès cet instant, Saint-Blaise prit la direction du match et inscrivait encore trois nouveaux buts.

football Décision logique

LE MATCH GRÈCE-SUISSE ANNULÉ

Le match international Grèce-Suisse, qui devait avoir lieu mercredi à Athènes, a été définitivement annulé. La délégation suisse, qui se trouvait toujours à Izmir, a été avertie lundi matin par la Fédération grecque que la rencontre ne pouvait avoir lieu dans la situation qui règne actuellement en Grèce.

Les responsables de la délégation helvétique s'efforcent de trouver le moyen de regagner la Suisse le plus rapidement possible. Le retour devrait pouvoir se faire d'Istanbul à Genève, où il existe une ligne directe. Si des places sont disponibles en nombre suffisant sur la ligne, la délégation arrivera à Genève aujourd'hui à 13 h et à Zurich à 14 h 20.

Des contacts ont été pris avec la Fédération autrichienne pour jouer mercredi un match d'entraînement en Autriche mais aucune réponse n'a été donnée d'Autriche.

Finalement, l'ASF a échoué dans sa tentative de trouver un match de remplacement pour l'équipe suisse. Des contacts avaient été pris avec la Fédération autrichienne mais cette dernière n'a pas voulu modifier le programme déjà établi de son équipe nationale qui disputera le 27 novembre à Gelsenkirchen un match de barrage contre la Suède dans le cadre du tour préliminaire de la Coupe du monde.

Chili - URSS: vers un rebondissement ?

La FIFA serait revenue sur sa décision de disqualifier l'URSS de la coupe du monde à la suite de son refus d'affronter le Chili à Santiago. C'est en tout cas ce qu'a annoncé l'agence « Tanyoug » se référant à une information de la Fédération yougoslave de football.

Selon « Tanyoug », les démarches entreprises par la Fédération yougoslave en faveur de l'URSS auraient abouti à la suite d'entretiens menés récemment par M. Mihajlo Andrejevic avec MM. Stanley Rous et Arthur Kaeser, respectivement président et secrétaire général de la FIFA. Il aurait été convenu que

le match retour, prévu initialement pour le 21 novembre, serait reporté à une date ultérieure. Des représentants des Fédérations soviétique et chilienne de football se réuniront le 5 décembre prochain à Zurich afin de décider du lieu et de la date de la rencontre.

Trincherio... Valaisan !

Les membres du parlement ont accueilli récemment dans la communauté valaisanne plusieurs personnes parmi lesquelles le défenseur du FC Sion Serge Trincherio.

boxe Examen difficile

MUNDINE A EU RAISON DE GRIFFITH

Nouvelle étoile montante dans le ciel des poids moyens, l'Australien Tony Mundine a une nouvelle fois apporté la preuve qu'il pouvait désormais jouer un rôle très en vue dans cette catégorie sur le plan mondial. Le jeune boxeur des antipodes a en effet, passé victorieusement le difficile examen qu'il avait

voulu de lui-même face au « vétéran » américain Emile Griffith. Sur le ring du Palais des sports de Paris, sa jeunesse et sa fougue ont eu raison finalement du métier du valeureux Noir de New-York qui a dû s'incliner aux points en douze reprises.

Bâle enlève le Challenge Leschot

La Société pugilistique de La Chaux-de-Fonds organisait, samedi soir et dimanche après-midi, une réunion réservée aux juniors, aux débutants et aux boxeurs de 3^{me} série. En compétition, le challenge Aimé Leschot pour les juniors et la challenge de la Société de boxe d'Yverdon. Le juge et arbitre était M. Leo Joos, de Bâle.

Tout se déroula normalement et dans une belle ambiance. Grâce à la belle tenue et aux qualités des jeunes présentés, cette réunion fut plaisante à suivre; elle se déroula au Pavillon des Sports de la Charrière, devant près de 400 personnes qui suivirent les 22 combats avec intérêt.

CHALLENGE AIMÉ LESCHOT POUR LA CATÉGORIE JUNIORS

1. Boxe-Ring de Bâle; 2. Sion; 3. Colombier; 4. Bienne.

CHALLENGE DE LA SOCIÉTÉ DE BOXE D'YVERDON POUR LES DÉBUTANTS ET 3^{ME} SÉRIE

1. Boxe-club de Sion; 2. Tramelan; 3. Châtelaine-Genève.

natation Tout paraît bien

aller à la Fédération suisse

A Martigny, les délégués de 49 clubs (sur 120) ont participé à l'assemblée de la fédération suisse de natation (FSN). Ils ont eu l'occasion de fêter la Genevoise Françoise Monod, première Suisse finaliste d'un championnat du monde, et Aimé Miserez, depuis vingt ans arbitre de waterpolo et vice-président de la fédération depuis des années. Les différents rapports ont fait ressortir les bons résultats obtenus au cours de la saison dernière, résultats qui sont le fruit du gros travail en profondeur accompli un peu partout en Suisse.

Aimé Miserez n'aurait dû être remplacé qu'en 1974. Les délégués ont demandé et obtenu que son successeur soit immédiatement désigné, ce qui fut fait en la personne de René Friedli, entraîneur du SV Limmatt de Zurich. Flavio Bustelli (Lugano) était l'autre candidat et il a été battu par 121 voix contre 23. Hans Probst, responsable du waterpolo, a, pour sa part, été remplacé par Moritz Ziswiler.

ELECTIONS

Le dernier exercice s'est soldé par un déficit de 2000 francs seulement au lieu des 9000 francs prévus. Il en résulte que l'augmentation de la cotisation s'est finalement réduite à peu de chose. Parmi les propositions acceptées, on note le nouveau programme des championnats suisses d'hiver et la création de trois groupes de six (au lieu de deux groupes de huit) en championnat suisse de première ligue de waterpolo. Le chapitre des élections a seul posé quelques problèmes au comité central.

SPORT-TOTO Etes-vous parmi les gagnants ?

- Liste des gagnants du concours No 45 des 17-18 novembre 1973: 23 gagnants avec 12 points, 3129 fr. 35; 407 gagnants avec 11 points, 176 fr. 85; 4148 gagnants avec 10 points, 17 fr. 35.



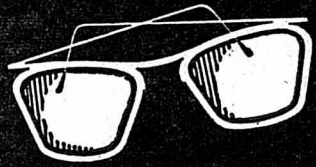
Avenue des Portes-Rouges



Les Portes-Rouges : un « quartier » bien situé, dans un cadre agréable, où, grâce au développement industriel et commercial, il sera possible à une partie de la population locale de trouver sur place des emplois convenables. (Avipress - Bailod)

Il n'y a pas de problème de vue dans cette rue car pour la vue il y a CLAIRVUE

CLAIRVUE



NEUCHATEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

UN MAITRE OPTICIEN — 10 OPTICIENS DIPLOMÉS

Une importante inauguration qui témoigne de la vitalité de COOP-Neuchâtel

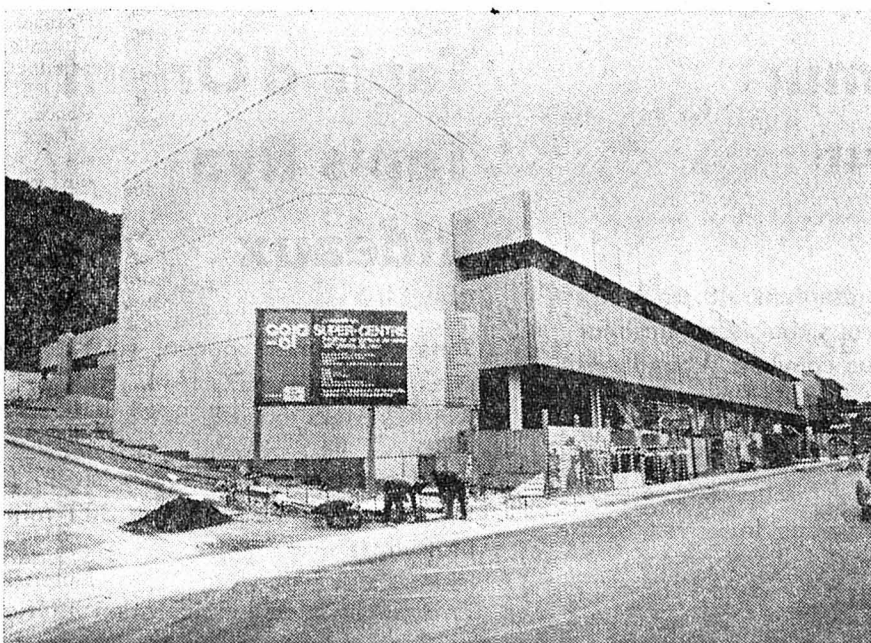
A la veille de l'ouverture du Supercentre commercial de Coop-Neuchâtel, aux Portes-Rouges, qui comprendra une surface de vente de 3100 m², un brin d'histoire, illustrée par quelques chiffres éloquentes, permettra de constater le chemin parcouru par la société dans une brève période de dix ans, de 1964 à 1974. Si en 1964, on comptait 66 points de vente, leur nombre s'est réduit à 47, en 1974, à la suite des mesures indispensables de rationalisation et de concentration, ce qui a contribué à un bond des surfaces de vente : 11.660 m² (sans les restaurants) en 1974, contre 6.600 en 1964. Même bond spectaculaire en ce qui concerne le chiffre d'affaires : plus de 80 millions de francs en 1974 (en 1964 : 36), soit 1.700.000 fr. par point de vente. Les 47 points de vente actuels, dont 23 ont été transformés ou ouverts dans les cinq dernières années, sont des centres modernes,

aménagés de manière à offrir un cadre agréable et détendu à la clientèle.

Pourquoi la fermeture de petits points de vente ?

On a déjà expliqué largement la nécessité pour Coop-Neuchâtel, comme d'ailleurs pour beaucoup d'autres sociétés similaires, de fermer un certain nombre de petits points de vente désertés de plus en plus par les consommateurs au profit des grandes surfaces. D'autant plus que par manque de place, notamment, il est impossible, d'y offrir un assortiment de marchandises adapté au mode de vie actuel.

D'autre part, depuis de nombreux mois, la société se prépare à l'ou-



Le Supercentre Coop ne témoigne pas seulement de la vitalité de cette importante société coopérative, mais complètera également l'équipement commercial de la ville de Neuchâtel. (Avipress-Bailod)

COIFFURE

DAMES et MESSIEURS

M. Burkhart

Portes-Rouges 149
Tél. (038) 25 52 44

COMPTOIR DES EAUX

VINS
BIÈRES
EAUX MINÉRALES

A. Delley Tél. 25 10 10
Service à domicile

ALIMENTATION

M. FIVAZ

Tél. 25 70 65

PRIMEURS
VINS
PRODUITS LAITIERS
PAIN

Choix - Qualité - Prix étudiés
LIVRAISON A DOMICILE

AU SERVICE DE L'INDUSTRIE DEPUIS 1887

DONAX

- Fenêtres et façades en aluminium
- Portes de garages en tous genres
- Charpentes métalliques serrurerie
- Cloisons amovibles
- Installations pour le traitement des surfaces (cabines de peinture, étuves, etc.)
- Tôlerie, chaudronnerie, mécano-soudure

DONAX S.A. Constructions métalliques **NEUCHATEL**

(Anciennement Max Donner & Cie SA) Tél. 038 25 25 01 30, av des Portes-Rouges

FIAT

AGENCE OFFICIELLE

GARAGE M. FACCHINETTI

2000 NEUCHATEL

Portes-Rouges 1-3

Tél. 24 21 33

Avenue des Portes - Rouges

ouverture du Supercentre, aux Portes-Rouges. Une ouverture de cette ampleur ne s'improvise pas. Plusieurs mois par avance, le personnel — recruté déjà en grande partie — est déjà occupé à recevoir la marchandise, à la contrôler, puis à la mettre en place. Ce personnel, en grande partie, c'est justement celui qui travaillait dans les petits magasins et qui sera transféré aux Portes-Rouges.

Pourquoi des prix nets ?

L'introduction progressive des prix nets décidés par Coop-Neuchâtel, a débuté en février 1973 sur les fruits, les légumes, la boulangerie et la pâtisserie, puis, dès l'automne, sur les articles textiles et de ménage. Les prix nets seront pratiqués sur tous les produits vendus au Supercentre Coop de Portes-Rouges, dès fin novembre et sur tous les autres articles de tous les magasins, dès mars 1974.

On le sait, les prix nets répondent à un besoin et étaient exigés depuis longtemps par la clientèle. Seulement, quelques ménagères, faisant généralement partie de la génération mûre, conservent encore une certaine nostalgie de l'époque où les timbres ou les autres formes de ristourne, contribuaient à nourrir le bas de laine. Aujourd'hui, le client préfère savoir tout de suite ce qu'il doit payer et n'a plus le temps de s'occuper du classement des timbres. D'autre part, les prix nets, allègent le travail de la comptabilité et contribuent à la lutte contre le renchérissement constant de la vie. En effet, en supprimant toutes manipulations comptables

nécessitées par la tenue à jour des carnets de timbres et le calcul des ristournes et leur retour à la clientèle, les frais administratifs se réduisent. Il en résulte une baisse du prix de revient des marchandises, donc des prix de vente.

29 novembre : ouverture du Supercentre Coop

Le Supercentre Coop, qui s'ouvrira le 29 novembre, aux Portes-Rouges, a été construit sur le terrain jouxtant l'ancien entrepôt régional de la société — devenu arrière-magasin. Il disposera d'une

surface de vente totale de 3100 m² (plus 300 m² pour le « do it yourself, en face). On y trouvera : — une zone d'entrée et de sortie, appelée « zone neutre » de 450 m², un rayon de fleurs très vaste, un stand de pâtisserie, un kiosque, un rayon de nettoyage chimique de la maison Texana, un emplacement réservé à la reprise de bouteilles vides ;

— une cafétéria de 80 places à une vaste terrasse (200 m²) ;

— tous les articles alimentaires traditionnels : fruits-légumes, boulangerie-pâtisserie, produits laitiers, conserves, produits d'entretien, etc. (860 m²) ;

— un rayon boucherie, charcuterie avec traiteur (40 m²) ;

— des articles textiles pour femmes, hommes et enfants et cosmétiques-parfumerie (630 m²) ;

— des articles ménagers (verrerie, porcelaine, maroquinerie, sports, jouets, camping, appareils électriques, lustrerie, etc.) avec un « joyau », le « Hi-fi-shop », pour les amateurs de musique et de TV (820 m²) ;

— un département chaussures (100 m²).

Six colonnes d'essence déplacées au nord du bâtiment.

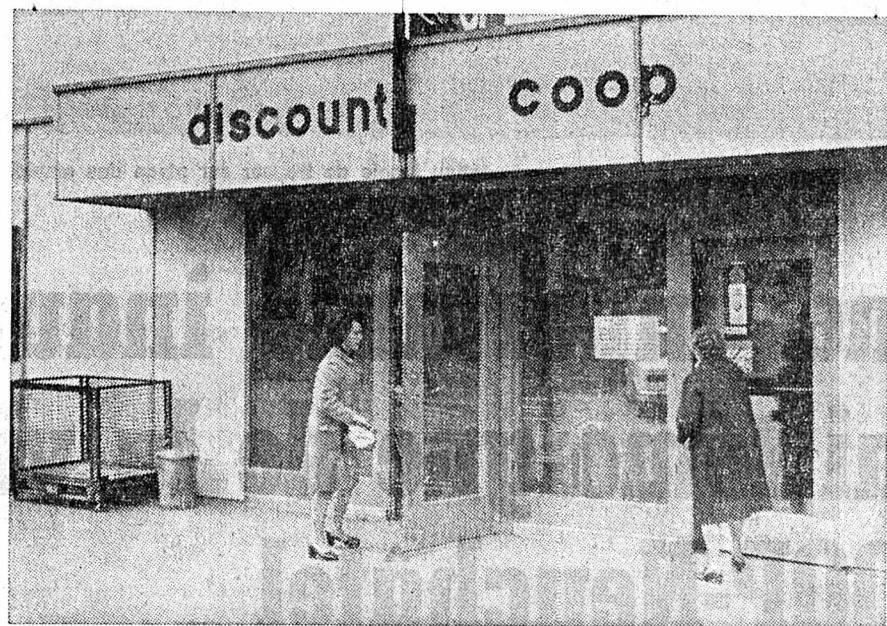
Le centre de bricolage

Le centre de bricolage sera installé dans l'actuel « discount » sur une surface de 300 m² plus un local pour le sciage du bois. La clientèle de Coop y trouvera tout l'outillage, les accessoires sanitaires et électriques, les outils de jardin, le bois, les matériaux de construction, pour ne citer que ces produits.

L'assortiment que l'on trouvera dans le centre « do it yourself » correspondra à celui d'un grand centre, tel qu'on en rencontre plusieurs hors du canton de Neuchâtel.

Les prix pratiqués seront du style « discount ». Par exemple, on trouvera tous les articles du « discount » actuel, aux mêmes prix, voire même plus bas.

En revanche, comme dans ce genre de magasin, le personnel a été restreint (de 65 à 70 au total) à l'exception de la chaussure, de la confection, des appareils électriques et du « Hi-fi-shop » pour permettre de mieux servir la clientèle.



Le centre de bricolage sera installé dans l'actuel « Discount » Coop. (Avipress-Baillo)

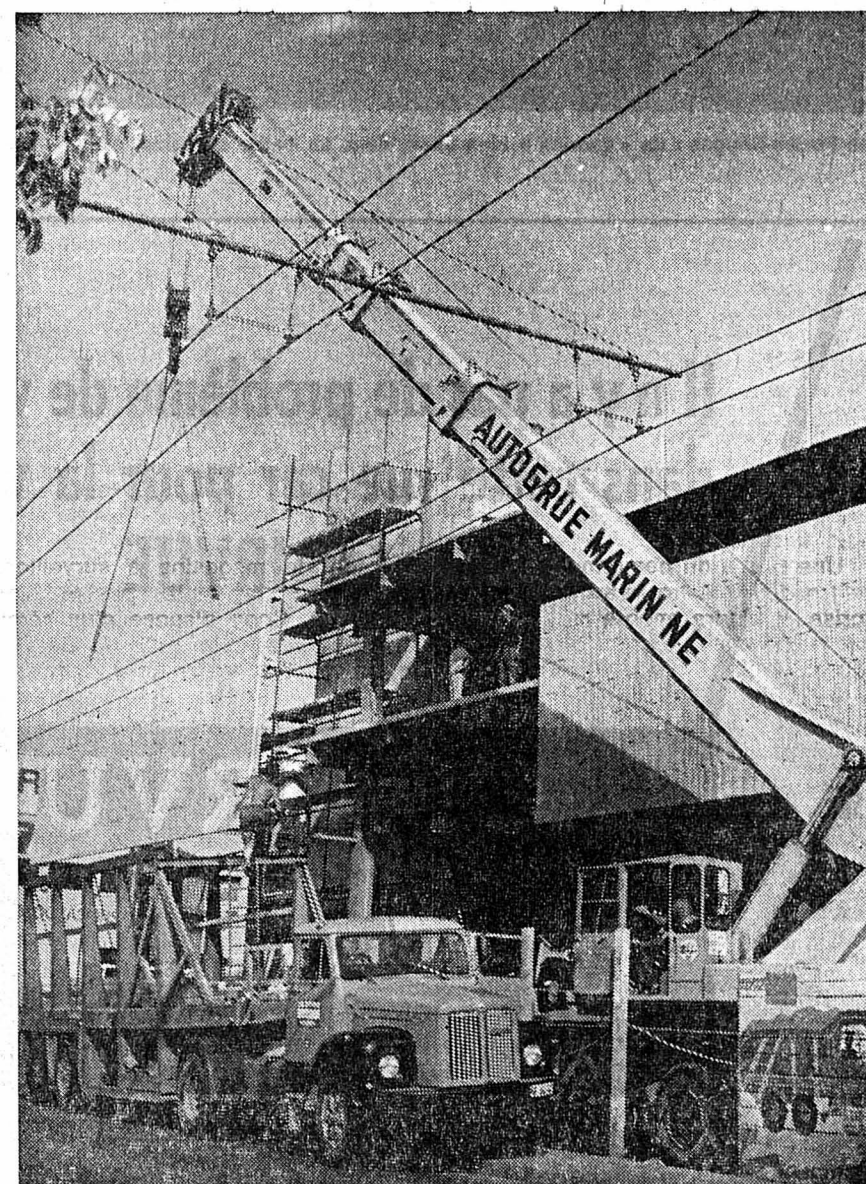
Places de parc

Coop-Neuchâtel a prévu l'installation de 300 places de parc sur le toit du magasin (sur deux étages) et devant le centre de bricolage. Pour faciliter la circulation de plus en plus intense dans le quartier, Coop-Neuchâtel a cédé à la commune qui envisage déjà d'installer des feux au pont du Mail, une partie des trottoirs pour permettre aux trolleybus de s'arrêter devant ses magasins. D'autre part, le problème de l'entrée et de la sortie des voitures (feux rouges) a été résolu d'entente au sud avec Eternit. Coop envisage aussi la possibilité de construire deux parcs supplémentaires avec sortie au nord si

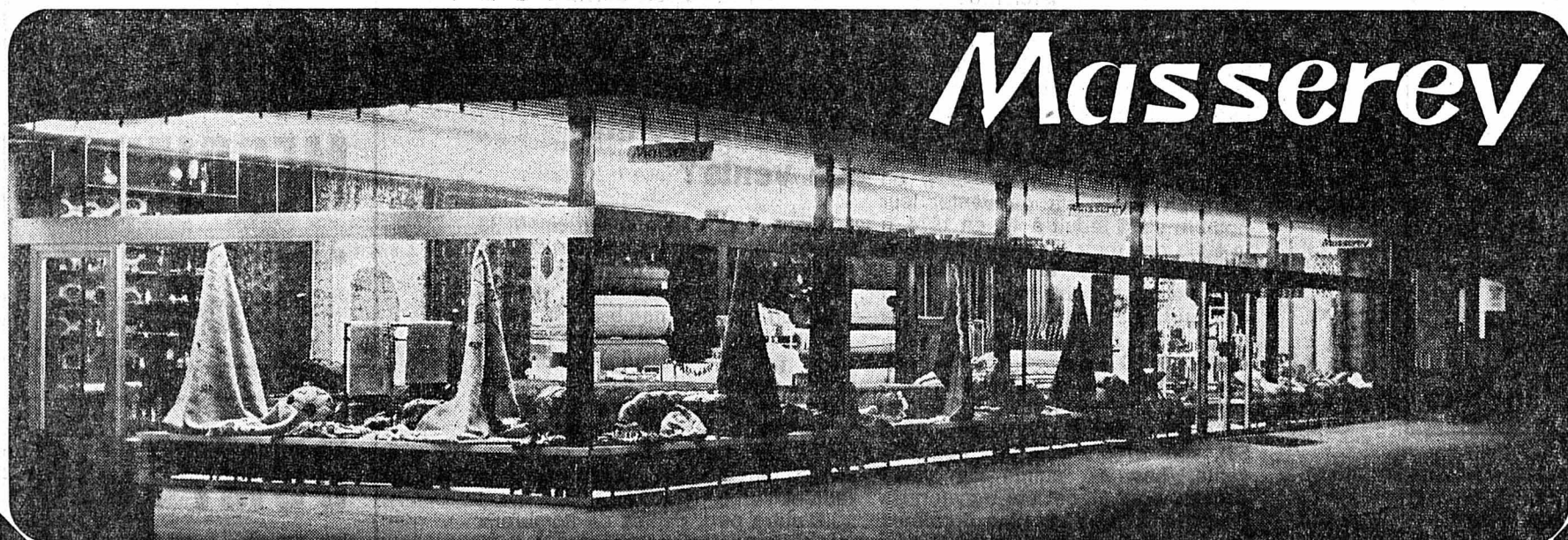
l'autorisation lui était accordée de réaliser un « parking » de quatre étages, ce qui se traduirait par l'agrandissement du chemin des Cibleries.

Animation du quartier

Dans le cadre de ces perspectives de développement, Coop-Neuchâtel est décidée à contribuer, d'entente avec les industriels et les entreprises commerciales du quartier, à l'animation des Portes-Rouges. Comment se fera une telle animation ? Des projets sont dans l'air et l'esprit de collaboration actuel est des plus prometteurs.



La construction du Supercentre Coop, aux Portes-Rouges, pratiquement achevée, puisque l'inauguration aura lieu le 29 novembre, a nécessité l'emploi d'une grue géante. (Photo-Coop)



Tapis mur à mur

NOUVEAUTÉ SENSATIONNELLE :

LE TRÉTEAU FLOTTANT

Des supports mobiles vous présentent 48 rouleaux de tapis de 4 à 5 m de large. Vous choisissez ainsi sur 5000 m² de tapis celui qui vous convient. Vous l'emportez ou nous vous le posons : plus d'attente sur une commande qui tarde à venir, plus de malentendu sur les coloris.

Vous voyez votre tapis comme vous le verrez chez vous pendant 20 ans.

Tapis d'Orient

Tapis Rya

Rideaux

Sans engagement aucun, vous pouvez feuilleter nos piles de tapis AFGHAN, HERIZ, KIRMAN, MIR, THIBÉTAIS ou BERBERE.

Vous pouvez examiner à loisir la paroi de rideaux prêts à poser Fisba et les 300 milieux et tours de lit Rya.

En spécialiste de la décoration intérieure, nous apportons chez vous notre choix, pour quelques jours. Notre souhait est de vous aider à bâtir « le bien-être chez soi ».

LA BIJOUTERIE

CLAUDINE VUILLE

AUX PORTES-ROUGES 46

vous réserve le même accueil que jadis au Temple-Neuf ou à la place Numa-Droz

Pendules anciennes et modernes
Bijouterie or et fantaisie
Montres - Etains - Couverts - Réveils

La partie publicitaire de ces pages a été réalisée par



ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

2, fbg du Lac 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 40 00

Au tarif officiel, nous transmettons vos annonces aux journaux suisses et étrangers

2 étages

8 vitrines

Portes-Rouges 131-133
Neuchâtel - Tél. 25 59 12

arrêt du trolleybus
nombreuses places de parc

tapis
rideaux

tapis mur à mur
tapis d'Orient

escaliers
sols plastiques

décoration
intérieur

NER

MÉNAGERS

NON SEULEMENT IL VEND, MAIS IL RÉPARE... APPAREILS A. E. G.

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 51 31

TANNER

APPAREILS MÉNAGERS

Avenue des Portes - Rouges

COOP-Neuchâtel offre à son personnel d'immenses possibilités de formation professionnelle et de promotion

M. Worp, directeur de Coop-Neuchâtel, pense également à l'avenir des Portes-Rouges :

— On devrait créer dans ce quartier un petit centre commercial complétant celui du centre qui est fréquenté déjà par notre clientèle habituelle. Le futur centre commercial des Portes-Rouges devra se distinguer par ses prix compétitifs et une certaine diversité. Le développement du quartier profitera aussi aux commerçants indépendants dont les produits ne concurrencent pas ceux offerts par les grandes chaînes de distribution.

Le siège de Coop-Neuchâtel se trouve aux Portes-Rouges et occupe une trentaine d'employés (comptables, secrétaires, téléphonistes, dactylos, magasiniers, etc.). La présence d'un « discount », fréquenté par près de 12.000 clients par mois, contribue à l'animation commerciale du quartier.

Coop-Neuchâtel se prépare à inaugurer aux Portes-Rouges un supercentre qui disposera d'une surface de vente totale de 3100 m² dont un local pour les articles textiles de 630 m² et une cafétéria (90 places à l'intérieur et 90 sur la terrasse) de 200 m².

Une partie du personnel (80 au total) a déjà été trouvée dans l'entreprise. Il faudra encore recruter une vingtaine de personnes à temps complet ou partiel. La présence de

Coop-Neuchâtel aux Portes-Rouges garantit des occasions de travail aux habitants du quartier.

Possibilités immenses de formation

En effet, le mouvement coopératif se préoccupe, depuis de longues années, de former son personnel dans ses propres écoles. Il offre de nombreuses perspectives à la jeunesse, dès la sortie de l'école obligatoire.

L'apprentissage, en général, dure de deux à trois ans selon le choix fait par l'apprenti et ses parents. Après un stage pratique et théorique dans les magasins du canton et un passage dans les différents départements (alimentation, textile, appareils ménagers, boucherie, parfumerie, bureaux, etc.), on prévoit un séjour de six mois environ en Suisse alémanique pour apprendre ou compléter les connaissances de la langue allemande.

La promotion

Les possibilités de promotion sont vastes. Après quelques années d'expérience, on peut devenir chef d'un supercentre, inspecteur (une dizaine de magasins à surveiller), promoteur de vente, postes bien rétribués. Coop dispose d'un séminaire de formation près de Bâle et d'un second centre à Jongny-sur-

Vevey. Les séminaires, organisés régulièrement durent de deux jours à une semaine.

En outre, Coop forme à Jongny ses futurs gérants de magasins. Les cours permettent non seulement d'acquérir une solide formation commerciale, mais également les connaissances psychologiques nécessaires pour traiter avec le personnel et la clientèle. Les participants à ces cours théoriques ont aussi l'occasion de parfaire leurs connaissances pratiques dans les magasins Coop de Suisse romande.

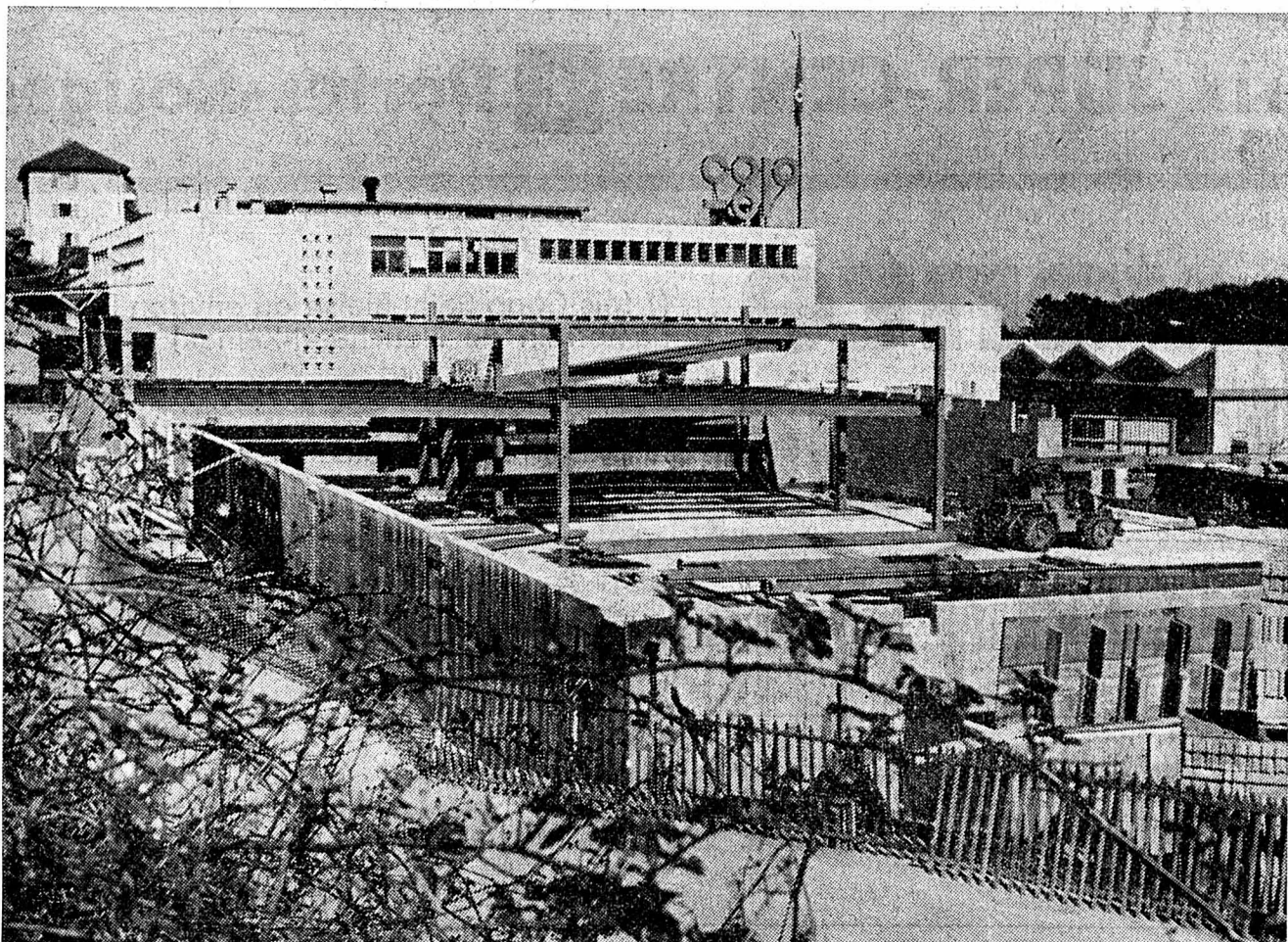
Les métiers les plus divers

Les métiers à acquérir sont donc des plus divers : chauffeur, vendeur, boucher, fleuriste, comptable, secrétaire, décorateur, magasinier, boulanger, cuisinier, restaurateur, etc. Coop a aussi prévu la formation permanente des employés qui souhaitent accéder à la promotion.

Chaque année, Coop-Neuchâtel organise des journées de la porte ouverte pour permettre aux jeunes qui se posent des questions sur leur future profession de constater, en compagnie de leurs parents, des possibilités offertes. Les intéressés sont ensuite invités à faire un stage d'une semaine dans un magasin de Coop pour faire un choix en toute connaissance de cause.

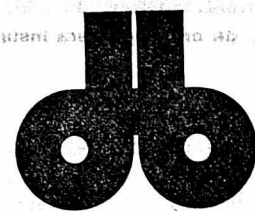


Une bonne initiative : Les enfants ont dessiné les palissades du chantier Coop, mises à la disposition par la société en vue d'une expérience qui s'est révélée une réussite. En effet, ces dessins attirèrent le regard des passants et donnaient une autre dimension au chantier. (Photo Coop)



Le Supercentre Coop : une réalisation qui témoigne de la vitalité de la grande société coopérative et dont la présence symbolise le développement rapide du quartier. (Photo Coop)

discount berthoud



DISCOUNT BERTHOUD

Rue des Portes-Rouges 46 (Immeuble MM)
Neuchâtel Tél. 25 20 41

Côtes du Rhône - Villages

A.C. 1971 Fr. 8.20 le magnum

Beaujolais-Villages A.C. 1972 Fr. 10.60 le magnum

Brouilly Château des Ravats

A.C. 1972 Fr. 13.70 le magnum

Morgon A.C. 1972 Fr. 13.80 le magnum

Julienas A.C. 1971 Fr. 13.80 le magnum

Saint Amour A.C. 1972 . . . Fr. 14.- le magnum

Fleurie A.C. 1972 Fr. 14.- le magnum

Moulin-à-Vent A.C. 1971 . . Fr. 16.60 le magnum

Savigny-les-Beaune A.C. 1971 Fr. 21.50 le magnum

Huiles de chauffage
Carburants



COMBE-VARIN S.A.

2006 Neuchâtel Tél. (038) 3114 45

MIGROS av. des Portes-Rouges

Présence MIGROS, avantages MIGROS, depuis plus de 20 ans aux Portes-Rouges

VOTRE

SUPER-CENTRE

PORTES-ROUGES
NEUCHÂTEL



VOTRE

SUPER-CHANGE

OUVERTURE:

**Jeudi 29 novembre
de 9 h à 21 h 30**

HORAIRE			
MAGASIN	MATIN	APRÈS-MIDI	CAFETERIA
Lundi	fermé	13 h 30 - 18 h 30	Lundi de 11 h à 19 h
Mardi	8 h 30 - 12 h 15	13 h 30 - 18 h 30	Mardi de 8 h à 19 h
Mercredi			Mercredi de 8 h à 19 h
Jeudi	de 8 h 30 non stop	jusqu'à 18 h 30	Jeudi de 7 h 30 à 17 h
Vendredi			Vendredi de 7 h 30 à 17 h
Samedi	de 7 h 30 non stop	jusqu'à 16 h	Samedi de 7 h 30 à 17 h

VOTRE

SUPER-CHANGE

des prix dingues
des prix
lutte contre la vie chère
le meilleur
au meilleur prix

**Baisse de
prix 35%
jusqu'à**

Savon Camay	la pièce	1.— net	au lieu de 1.60
Savon FA	la pièce	—,90 net	au lieu de 1.40
Inca Doro pur	verre 200 g	8.50 net	au lieu de 12.95
Inca Doro s/caf.	verre 200 g	9.30 net	au lieu de 13.95
Cornichons Chirat	verre ½	2.50 net	au lieu de 3.10
Dato lessive	le paquet	1.90 net	au lieu de 2.70

Bain - mousse FA	le flacon	3.50 net	au lieu de 4.95
Graisse FRIT	le paquet 100 g	2.65 net	au lieu de 3.45
Sirop TRI-TOP mandarine	le flacon	2.60 net	au lieu de 3.45
Nescafé Gold	le flacon 100 g	5.— net	au lieu de 6.40
Thé noir Indor	le paquet 450 g	2.— net	au lieu de 2.50
Thé Lipton	100 sachets	4.50 net	au lieu de 5.50

Brio vaisselle	le flacon	1.60 net	au lieu de 1.95
Pralinés	100 g	1.50 net	au lieu de 1.80
Café HAG grains	le paquet	2.80 net	au lieu de 3.20
Stocky de Knorr	le paquet	2.40 net	au lieu de 2.75
Johnson Wax Achril pour sols	le flacon	3.90 net	au lieu de 4.90

et encore plus de mille articles à des prix **SUPER-CENTRE** **Portes-Rouges**

Tous
vos achats
sous le
même toit:

**3400 m² de vente
sur un seul étage
Parc voitures
6 colonnes d'essence**

(7 fois Coop Saint-Blaise ou environ la moitié du terrain de Neuchâtel-Xamax)

la plus grande surface de vente du canton sur un seul étage

sur deux étages dans l'immeuble, accès au parc avec les chariots, lifts

ouvertes jour et nuit — super et normale

Ça c'est



le **SELF-SERVICE**

qui n'a d'un **DISCOUNT**
que les prix...

...mais qui offre

le **CHOIX** étudié
dans un cadre à ne pas
confondre avec le
MARCHÉ AUX PUCES!

**Cartes de loto à disposition dans
tous les magasins Coop Neuchâtel**

Numéros
déjà sortis:

44	53	2	89
23	82	5	13
37	7	72	70
9	60	8	66
51	18	39	52
34	14	69	85
54	74	42	11
71	68	55	78
50	33	84	88
21	17	73	41
83	30	28	80
26	20	90	58
57	87	62	1
6	38	22	43

----- ✂ ----- A découper

----- ✂ -----
Veuillez écrire lisiblement, s. v. p. Merci!

Mme, Mlle, M. _____ Prénom : _____
Rue : _____ Localité : _____

23	19	21	44	63	82
2	24	43	67	85	
5	15	33	52	75	

Avenue des Portes - Rouges

LE CENTRE COMMERCIAL DE LA MIGROS S'EST INSTALLÉ AUX PORTES-ROUGES EN 1962

Lorsqu'on évoque l'activité commerciale aux Portes-Rouges, comment ne pas consacrer quelques lignes à la présence d'un centre commercial de la Migros qui contribue à attirer chaque mois de 40.000 à 50.000 clients provenant non seulement de la ville, mais également de tout le canton ?

La Migros-Neuchâtel, face à un développement rapide, décida en 1952, d'installer ses entrepôts aux Portes-Rouges pour alimenter un large réseau de points de vente dans le canton de Neuchâtel, celui de Fribourg et le Jura-sud.

En vue de la création d'un centre commercial, un magasin fut ouvert, mais en 1962, il se révélait trop petit et il devait être transféré à Marin où se trouve le siège de la société. Un horloger, un marchand de vins, un poissonnier et d'autres commerçants devaient s'installer dans les locaux libérés, permettant à la clientèle de la Migros de trouver sur place un éventail de produits complémentaires. Puis, les entrepôts de la Migros furent aménagés en centre commercial.

Le magasin conçu pour les automobilistes était le premier de ce genre en Suisse romande. En 1965, le centre ouvrit au premier étage un rayon offrant tout le matériel né-

cessaire pour le bricolage et débitant, en outre, du bois et des panneaux. En 1964, la société ouvrit un bar à café qui sert à la clientèle de la petite restauration, dans un cadre agréable, permettant de se reposer et de faire la causette entre deux achats.

Ici, sur une surface de vente d'un millier de mètres carrés, le client trouve de tout : des produits alimentaires, des vêtements, des fleurs, des outils, des pneus, de l'essence, etc.

Un pôle d'attraction

Le centre commercial de la Migros, aux Portes-Rouges, est un pôle d'attraction. On y organise non seulement des campagnes destinées à faire baisser les prix de certains produits de première nécessité, mais aussi des expositions de fleurs de Hollande ou de tapis d'Orient, pour ne citer que ces deux exemples.

Un atout non négligeable

La présence de cette importante société coopérative de distribution de produits alimentaires aux Por-

tes-Rouges constitue un atout non négligeable pour le développement futur de ce quartier périphérique de Neuchâtel.

Elle contribue, en effet, à retenir la population locale, qui trouve ce dont elle a besoin à proximité du domicile et attire sans cesse des clients de toute la région, ce qui ne peut que favoriser le petit et moyen commerce.

En effet, et on ne le répètera jamais assez, si les supermarchés à l'« américaine », implantés à l'extérieur, menacent le commerce de détail, en revanche, la présence sur place des chaînes de distribution des sociétés coopératives, contribue à l'animation du petit et moyen commerce.

Il a été largement prouvé que les produits offerts par ces sociétés ne concurrencent pas ceux que l'on trouve dans les magasins de détail, mais les complètent.

A condition, bien sûr, que le petit et moyen commerce fasse preuve de dynamisme, ce dont il est capable comme en témoignent déjà de nombreuses initiatives prises par les commerçants du canton, et que le commerce de détail s'efforce de se spécialiser afin de répondre aux besoins de plus en plus exigeants du consommateur.



Le magasin de la Migros, conçu pour les automobilistes, a été le premier du genre en Suisse romande. (Avipress-Bailloz)



Migros a réussi à créer un marché commercial aux Portes-Rouges qui accueille chaque mois des milliers de clients venus de toute la région. (Avipress-Bailloz)



L'avenue des Portes-Rouges reste également un quartier résidentiel. Les immeubles s'harmonisent avec le paysage environnant. (Avipress-Bailloz)

MOUTON RETOURNÉ

NOUS IMPORTONS DIRECTEMENT :
MANTEAUX ET VESTES mouton retourné blanc et de couleur à partir de Fr. 230.—
BLOUSONS ET MANTEAUX AGNEAU 1re qualité, pour hommes à partir de Fr. 380.—
MANTEAUX AFGHANS mouton retourné à partir de Fr. 185.—
GILETS, VESTES, MANTEAUX, mouton retourné, brodés et non brodés, à partir de Fr. 90.—
 OUVERT LES VENDREDI ET SAMEDI
F. DURGNAT, Portes-Rouges 149 (face à Migros) Neuchâtel

Pharmacie J. Etienne Neuchâtel

Portes-Rouges 141 ☎ 25 66 78

PRODUITS POUR BÉBÉS - PARFUMERIE
 ARTICLES DE DROGUERIE

Fermé lundi matin - Samedi ouvert toute la journée

Service à domicile gratuit

TIMBRES-ESCOMPTE **SENO**

Facilité de parage



GARAGE M. FACCHINETTI
 Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 2133
 NEUCHÂTEL



GARAGE M. FACCHINETTI
 Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 2133
 NEUCHÂTEL



GARAGE M. FACCHINETTI
 Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 2133
 NEUCHÂTEL

Des produits General Motors



GARAGE M. FACCHINETTI
 Portes-Rouges 1-3 Tel. 038 24 2133
 NEUCHÂTEL

Tout nouvel abonné à
FAN-L'EXPRESS
 recevra le journal
GRATUITEMENT
 en décembre 1973

FAN
 L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 21.—
- * jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 40.—
- * jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature : _____

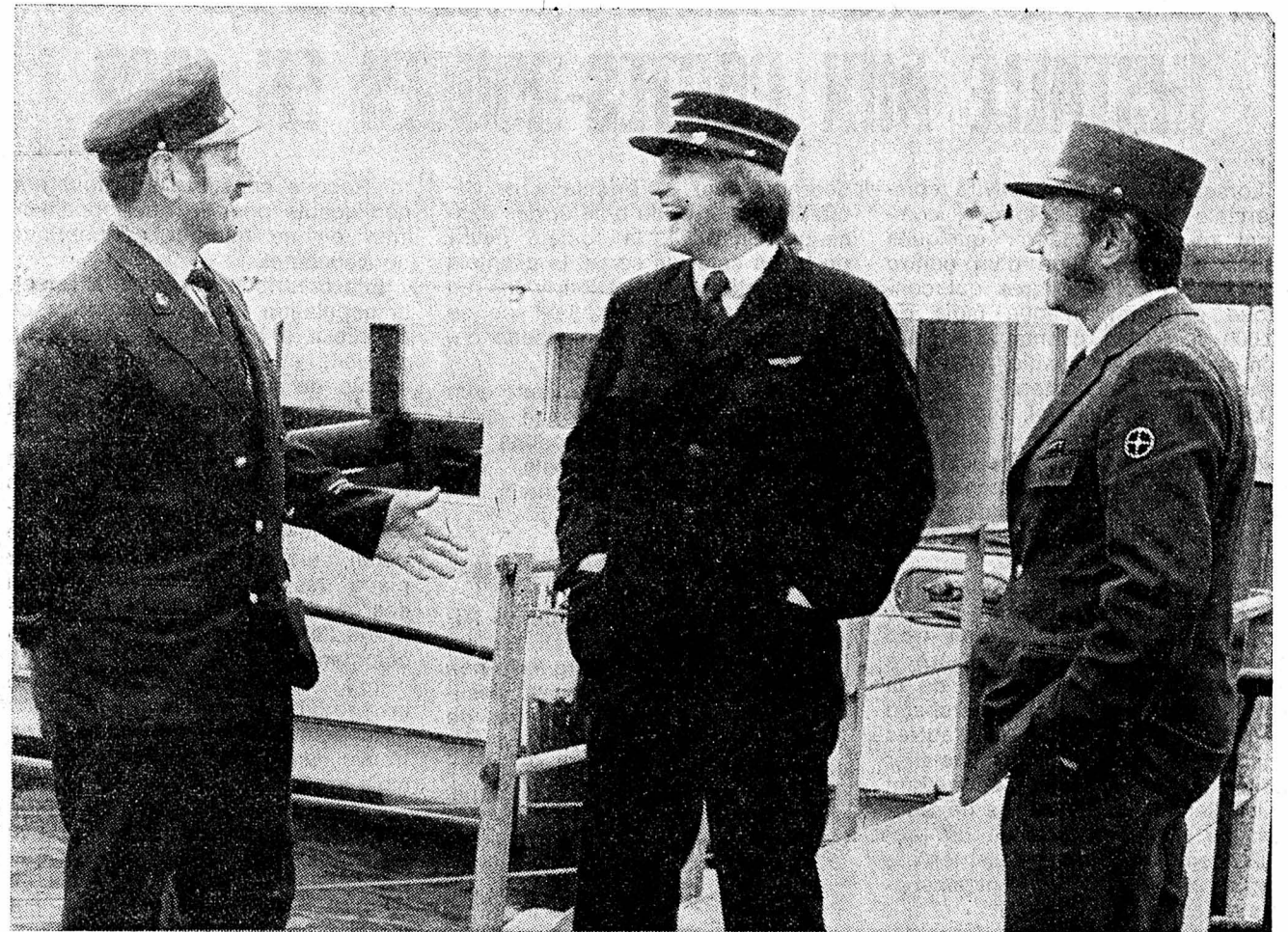
Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
 Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Les Neuvevillois connaissent-ils des problèmes de communications ?

La population neuvevilloise peut-elle s'enorgueillir d'être dotée d'un système de communications valable, bien étudié et bien adapté à ses désirs ? Si l'on prend la peine de se pencher objectivement sur la question, il ne fait pas de doute qu'en matière de transport, la Neuveville possède des moyens de communications qui conviennent réellement à ses besoins. Il est vrai que sa position géographique, sur un axe nord-sud important, de même que l'étendue de sa renommée touristique contribuent efficacement à faire de notre cité un lieu admirablement bien desservi, aussi bien sur les plans régional, national et international. Les voyages d'agrément comme les déplacements professionnels sont favorisés l'un et l'autre à proportions semblables par cette situation.



Le capitaine du « Jean-Jacques-Rousseau » Edouard Benett, l'employé CFF Hans Wanner et le chauffeur du car postal Rémy Rollier font bon ménage. Les trois moyens de communications de la Neuveville sont donc représentés ici. (Avipress - J.-P. Baillois.)

Bientôt la N5

A distance égale entre deux villes importantes, la Neuveville est aux portes de Bienne et de Neuchâtel. Certes, la route actuelle est jalonnée de désagréments implicables aux travaux de la RN 5 échelonnés sur toute sa longueur ; mais quoi que l'on en dise, la nouvelle route écourtera incontestablement le temps de parcours dans chaque direction d'une façon non négligeable en améliorant, espérons-le, la sécurité des usagers et la fluidité du trafic.

Pour le Plateau des cars postaux

Un service de car postal nous relie au Plateau de Diesse, mettant, avec un télésiège, le sommet du Chasseral à portée de main. Les villages de Nods, Diesse, Lamboing, Lignièrès et Prêles sont reliés entre eux par cet autocar. De nombreux arrêts facultatifs tels que : « Les Moulins, Tournant du Château, La Main, Champfahy, Scierie Krieg, La Ruine, Sur Combes, Mont-Dessus, Sur Frochoux, Louvain, L'Epine », etc., permettent de varier les itinéraires pédestres aux amateurs de promenades en forêt. Des courses spéciales de bus transportent encore les écoliers du collège de district.

Quant à l'entretien des véhicules automobiles, les Neuvevillois peuvent choisir entre quatre garages et une station d'essence. Deux entreprises de taxis sont aussi jour et nuit à disposition du public.

Et le rail ?

Du côté ferroviaire, la situation de La Neuveville est excellente. L'horaire des trains offre un éventail de choix à chacun. Ceci aussi bien pour les abonnés qui se rendent journellement à leur travail à Bienne, Cressier, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et même à Berne et Lausanne que pour les élèves des écoles supérieures de Bienne et de Neuchâtel.

En moyenne et dans les deux sens, ce ne sont pas moins de 31 trains omnibus qui s'arrêtent en gare en un jour ; le premier part à 6 h 06, le dernier arrive à 23 h 27. De plus, certains trains directs s'arrêtent pour permettre, en partant par exemple le matin à 6 h 41, d'être à Lausanne une heure plus tard sans changer de train,

ou à Zurich en deux heures, toujours sans changer de train. La même facilité existe aussi pour le retour. Les correspondances avec toutes les lignes principales en Suisse sont en général très bonnes, que ce soit pour se rendre en Valais, à Genève, à Bâle, à Schaffhouse, aux Grisons ou au Tessin.

Pour ce qui est du trafic international, là également la Neuveville est favorisée. Les exemples concrets suivants en sont la preuve : départ de la Neuveville à 22 h 07, arrivée à Paris à 6 h 29 avec un seul changement à Neuchâtel. Par le train du matin, c'est encore plus rapide ; on atteint la capitale française en l'espace de 5 h 50. Marseille est à 10 h 30 de la Neuveville, Rome à 14 h 20 et Londres représente un trajet de 18 h 15 avec deux seuls changements.

Les exemples peuvent se multiplier, tant pour la France que pour l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique et les Pays-Bas. Les nombreuses pensionnaires étrangères des instituts de la ville apprécient d'ailleurs à juste titre ces excellentes correspondances.

Pour les passagers d'avions qui s'envolent de Kloten, une correspondance avec un bus suisse à Berne leur permet d'atteindre l'aéroport dans des conditions agréables.

Plus de 150 trains

La gare de la Neuveville occupe six employés. Elle est desservie sans inter-

ruption de 5 h 45 à 22 h 15. Le nombre de billets vendus l'année dernière atteint le chiffre de 70.000 démontrant le trafic voyageur important. Elle est franchie quotidiennement par 130 trains réguliers, marchandises compris, ainsi qu'un nombre variable, entre 20 et 30 trains spéciaux et facultatifs mis en marche selon les besoins.

Parmi les améliorations importantes apportées à la ligne de chemin de fer pour les années à venir, il faut citer, en plus de la double-voie jusqu'à Bienne, la télécommande automatique des trains entre Bienne et la Neuveville.

Pour le futur également, l'introduction de l'horaire cadencé sur le tronçon est à l'étude. Les nouvelles voitures unifiées remplacent peu à peu les anciens wagons et le prototype de la nouvelle rame à attelage automatique aux couleurs modernes passe plusieurs fois par jour par la Neuveville. Le confort, la rapidité et la ponctualité vont donc en s'améliorant.

Et par l'eau ?

L'avenir des communications ferroviaires sur le plan local est prometteur. Qu'en est-il du côté des compagnies de navigation du lac de Bienne (BSG) et du lac de Neuchâtel (LNM) ? Si la relation Bienne - la Neuveville et Neuchâtel - Bienne est supprimée pour la saison d'hiver avec le changement d'ho-

raire, il n'en demeure pas moins que le service de bateau entre Cerlier et la Neuveville assure, lui, chaque jour de l'année, une correspondance avec les trains à raison de sept courses journalières.

Le « Jean-Jacques Rousseau » (125 places - 18 tonnes) effectue cette traversée depuis 1953. La dernière course du soir en hiver est faite par un bus concessionnaire.

En été, le port de la Neuveville est encore desservi par les bateaux « Berna » (600 places), « Ville de Bienne » (500 places), « Chasseral » (400 places), « Seeland » (200 places), « Jura » (200 places), « Ville d'Yverdon » (500 places) et « Ville d'Estavayer » (400 places). Enfin, une nouvelle unité de 800 places commandée par la compagnie bernoise complètera cette flottille dès 1975.

Si les voyages forment la jeunesse, voilà de quoi rajeunir sensiblement les Neuvevillois ! En conclusion, on peut affirmer sans crainte que, fort heureusement, les problèmes de communications à la Neuveville sont rares et que l'on jouit dans ce domaine d'une situation privilégiée par rapport à d'autres localités.

Des efforts constants sont déployés d'ailleurs par les autorités d'une part et les entreprises de transports publics d'autre part pour maintenir l'équilibre favorable à la promotion touristique et en matière de transport de la région.

Ly.

Pour les commerçants neuvevillois, la campagne de Noël bat son plein

Dynamisme et bon voisinage, ce sont les qualificatifs qui s'appliquent aux membres de la Société des commerçants et artisans de la Neuveville.

Fondée en 1927, cette association regroupe tous les commerçants, qu'ils soient épiciers, détaillants, exploitants d'établissements publics, bouchers ou boulangers, ainsi que les artisans, du menuisier à l'entrepreneur de travaux publics, dans le but de défendre leurs intérêts communs auprès des autorités. Ce sont donc une soixantaine de membres, présidés actuellement par M. René Wütrich qui forment la presque totalité de l'économie neuvevilloise.

Les problèmes se résolvent

Les relations avec la Municipalité ont toujours été très agréables nous a déclaré M. Wütrich et c'est ce qui permet des résultats concrets en solution à tous nos problèmes. Les réactions sont certaines fois un peu lentes, mais le but est toujours atteint, à satisfaction réciproque. C'est ainsi que depuis quelques temps nous avons obtenu pour nos détaillants primeurs l'autorisation d'éta-

lage de légumes frais devant les magasins. De nombreuses tractations avaient précédé cette décision, qui rend nos rues commerçantes encore plus attrayantes.

Noël

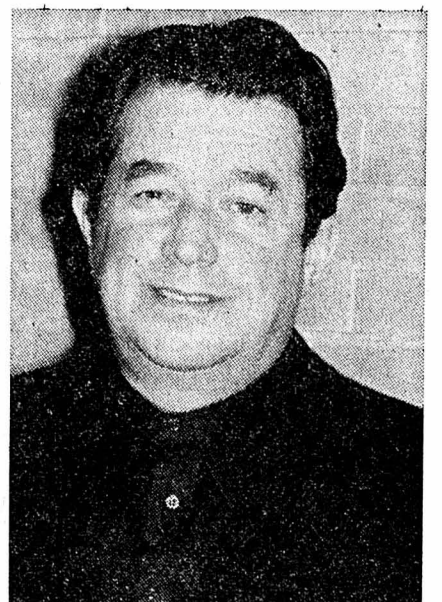
Depuis quelques jours vient de débiter la traditionnelle action de Noël, qui a permis à de nombreux Neuvevillois de mieux connaître la Suisse. Cette action originale a pour but de stimuler les achats en période des fêtes de fin d'année dans la localité même. Le commerce y est assez diversifié pour offrir un éventail considérable d'objets de consommation courante comme de luxe, voire de grand luxe. Depuis douze années, les timbres-primés qui sont remis à chaque achat du 15 novembre au 15 janvier ont donné droit à un voyage en Suisse ou même outre-frontière à plus d'un acheteur. Les randonnées ainsi organisées par les commerçants ont emmené des groupes de 350 à 450 Neuvevillois, tour à tour à Thonon, Divonne, Kloten, Coirtrin. La balade sur le Rhin fut tout autant appréciée que la croisière sur les trois lacs jurassiens ou que la visite du Musée des transports à Lucerne.

Les artisans, comme les commerçants ont eu une belle année et les perspectives, malgré les problèmes financiers actuels qui touchent chacun, laissent entrevoir un bel avenir. Les maîtres d'état sont un peu moins chargés, mais ce n'est pas un bien grand mal, car cette situation leur permet d'accorder plus de temps et d'attention à leur clientèle, d'accepter aussi des petits travaux autrefois négligés.

Les efforts de chacun en matière de développement et de modernisation portent aujourd'hui leurs fruits. Plusieurs magasins ont fait peau neuve ces dernières années, et les Neuvevillois, conscients de ces sacrifices faits pour leur assurer un service encore meilleur en sont reconnaissants. C'est aussi la concurrence des grandes surfaces de vente qui a poussé à cette modernisation et personne ne s'en est plaint.

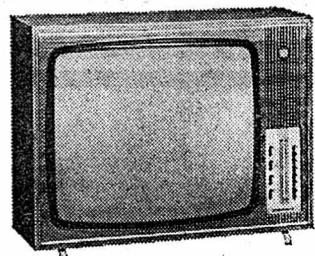
En conclusion on peut donc considérer que le commerce se porte bien à la Neuveville, grâce à la fidélité de la clientèle d'une part, pourtant bien partagée entre l'attrait de Neuchâtel et de Bienne et d'autre part au service toujours plus poussé, dans ses moindres détails, apporté par les commerçants.

J.-C. R.



Le président de la Société des commerçants et artisans de la Neuveville, M. René Wütrich.

(Avipress - J.-P. Baillois)



MAISON R. Jaggi LA NEUVEVILLE (038) 51 38 38

(membre Snart) 490.-

ELECTRICITE TELEPHONE RADIO TELEVISION

Téléviseur INDESIT Modèle 24 ED 2 Notre prix catalogue : Fr. 698.-



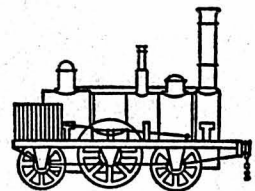
J.-J. FISCHER rue du Collège 20 2520 La Neuveville (038) 51 27 77

La maison spécialisée du « 2 roues »



Agence cyclomoteurs et bicyclettes :

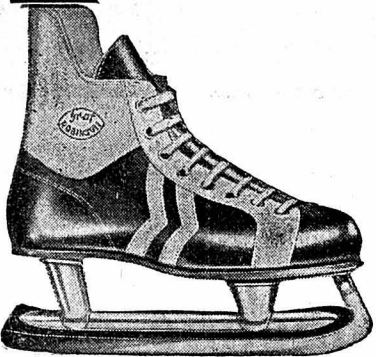
Cilo-Puch-Rixe-Velosolet



Restaurant de la Gare

Toujours ses Filets de perches frais et sa carte renommée

Jost Hofer-Siévi - Tél. (038) 51 23 98



J. KURTH S.A.

La Neuveville Le Landron Neuchâtel

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Vos livres préférés A votre service... pour elle lui l'enfant ou le bureau ... tout ce qu'il faut !



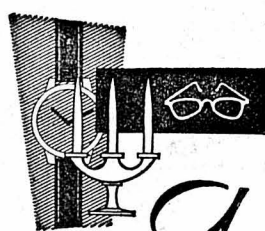
WILLY GENTIL La Neuveville (038) 51 31 67



LA NEUVEVILLE Rue du Port

NETTOYAGE + REPASSAGE

Pantalon	3.80
Veston	4.40
Manteau	8.80 - 9.80
Imper	11.80
Robe simple	6.80
Jupe simple	3.80
Jaquette	4.40



HORLOGERIE - BIJOUTERIE OPTIQUE

La Neuveville Tél. (038) 51 22 29

A. Zuretti



CHRISTEN & CIE

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

4, rue de la Tour La Neuveville

Pâtisserie Confiserie Tea-room

AGAZZI

LA NEUVEVILLE Téléphone 51 21 24

OUVERT TOUS LES DIMANCHES

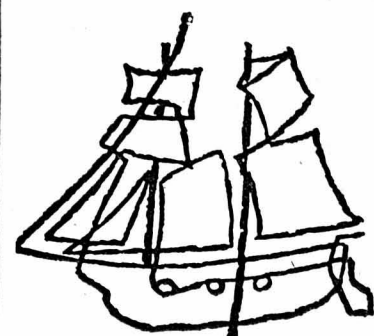
Nos spécialités : Grand choix de pralinés « Maison » Petits desserts extra-fins Tourtes Forêt-Noire

Vos combustibles...

Vos déménagements...



(038) 51 22 13



BAR À CAFÉ - GLACIER Canard Doré

renommé pour ses excellents croissants et cafés

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Suite à la promotion du titulaire du poste, nous cherchons pour notre service Contrôle central de qualité un

CHIMISTE UNIVERSITAIRE ou INGÉNIEUR ETS

à qui nous confierons des travaux variés en rapport avec le contrôle des fournitures, l'étude et l'essai de produits nouveaux destinés à la fabrication des cigarettes, etc.

Le développement de nouvelles méthodes analytiques dans le domaine de la chimie organique sera également du ressort de notre nouveau collaborateur.

Nous aimerions nous assurer les services d'une personne dynamique, capable de mener plusieurs travaux simultanément, ayant le contact facile et douée de qualités de commandement. Des connaissances d'allemand et d'anglais seraient un avantage.

Des possibilités ultérieures d'avancement ne sont pas à exclure.

Les candidats Intéressés sont priés de soumettre leurs offres manuscrites aux Fabriques de Tabac Réunies S.A., Service de recrutement, 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 45, interne 225 ou 226.

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

IMPORTANTE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

avec siège à Neuchâtel
cherche, pour date à convenir, un

COMPTABLE QUALIFIÉ

pouvant justifier d'une solide formation professionnelle et d'une expérience pratique de plusieurs années.

Le candidat doit être capable de travailler de façon indépendante et faire preuve d'initiative.

Age désiré 25 - 35 ans.

Traitement correspondant aux capacités.

Avantages sociaux d'avant-garde.

Ambiance de travail agréable.

Les personnes intéressées sont priées de nous faire parvenir leurs offres, qui seront traitées avec la plus grande discrétion, sous chiffres 87-140, Annonces Suisses S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Les exigences fonctionnelles et modernes de nos produits horlogers mécaniques et électroniques, les nouvelles méthodes de fabrication et de montage ont développé de façon décisive le champ d'activités recherche + développement dans notre société.

Afin de créer et ensuite d'animer ce service, nous désirons engager un

ingénieur technicien ETS en microtechnique

ayant quelques années d'expérience dans la construction, et intéressé par les techniques d'assemblage.

Notre nouveau collaborateur doit être capable d'assumer une activité indépendante. Il lui sera assuré une mise au courant approfondie.

Age idéal : 30 - 35 ans.

Il nous serait très agréable d'entrer en contact avec vous.

Faire offres détaillées sous chiffres P 28-950158 à Publicitas, 51, av. Léopold-Robert, 2301, la Chaux-de-Fonds.

sommelier (ère)

S'adresser au restaurant du Théâtre, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 29 77.

mécanicien sur autos

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir, Bon salaire, travail varié. Téléphoner au 31 16 27, ou se présenter au GARAGE DU CRÉT, 2035 Corcelles.

jeune collaborateur commercial de classe d'élite

Notre entreprise est jeune, dynamique et se place à la tête de l'évolution dans sa branche.

Votre candidature sera retenue si vous avez :

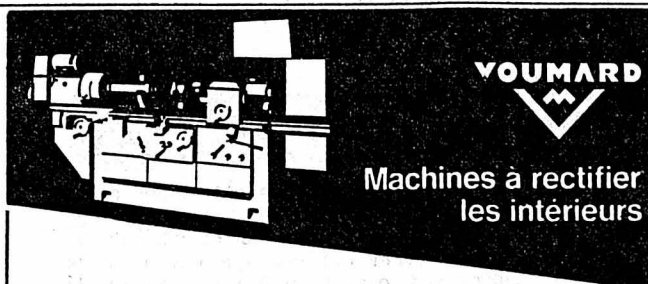
- une bonne formation commerciale ou générale
- quelques années d'expérience fructueuses
- le pouvoir d'appliquer avec facilité des idées nouvelles
- l'ambition de pratiquer une activité de niveau supérieur.

Nous exigeons beaucoup. Nous offrons davantage :

- grande responsabilité dès le début — même si vous êtes jeune — avec développement dans l'avenir
- formation et introduction hautement qualifiées
- possibilité de mettre en valeur vos connaissances et capacités personnelles ; traitement adapté à la classe d'élite.

Si vous vous croyez capable de répondre à ces exigences, voici notre proposition :

Envoyez un bref curriculum vitae sous chiffres R. 920702-18 à Publicitas, 1211 Genève 3. Toute candidature sera traitée d'une manière strictement confidentielle et recevra une réponse dans les huit jours.



cherche :

mécaniciens-monteurs

en machines-outils, pour le montage et les essais

mécanicien

pour son département outillage et prototype

fraiseur ouvrier d'atelier

pour travaux de manutention

aide-concierge

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 88 41 ou se présenter les lundis, mercredis et vendredis, dès 15 heures, à VOUMARD MACHINES CO S.A., 2068 HAUTERIVE (NE).

VOUMARD MACHINES CO S.A.

2068 HAUTERIVE / Neuchâtel

SUISSE

Importante entreprise de machines-outils du Jura neuchâtelois cherche

SOUS-TRAITANTS

pour travaux de tournage, fraisage, perçage, ainsi que pour fabrication d'outillages et gabarits.

Ecrire sous chiffres 28-900310, Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Importante entreprise neuchâteloise de la branche alimentaire, afin de faire face à son développement constant, engage pour son laboratoire de recherches, d'essais et de contrôle

jeune fille jeune homme

intéressés par une possibilité de formation, parallèlement à leurs travaux, comme « AIDE-LABORANT ».

Profil du poste :

contrôle et développement de nouveaux produits au sein d'une jeune et sympathique équipe
responsabilités directes
possibilité de formation comme « aide-laborant »

Qualités :

- intérêt pour les chiffres
- propreté
- personnalité
- sens des responsabilités
- exactitude

Nous offrons :

- un salaire en relation avec votre personnalité
- tous les avantages sociaux de la grande entreprise
- une excellente ambiance de travail

Adresser les offres, avec photo, curriculum vitae manuscrit et références, à CISAC S.A., fabrique de produits alimentaires, 2088 Cresier (NE), ou téléphoner au (038) 47 14 74, interne 26.



Pour le service après-vente de sa division
MATÉRIELS TRAVAUX PUBLICS

importante société commerciale

AFRIQUE OCCIDENTALE ANGLOPHONE

cherche

CHEF DU SERVICE PIÈCES DE RECHANGE

- Expérience indispensable dans gestion stocks et approvisionnement pièces détachées pour engins.

FIELD SERVICEMAN

- Disponible pour toutes interventions sur le terrain. Déplacements brefs, mais répétés. Brevet pilote avion apprécié sans être indispensable.

TECHNICIEN MATÉRIEL GÉNIE CIVIL

- Parfaitement qualifié, il lui sera confié essentiellement une fonction de moniteur - instructeur. Bonnes connaissances de la langue anglaise indispensables.

Adresser curriculum vitae et prétentions à No 5794, COFAP, 123, rue La Fayette, 75010 Paris, qui transmettra.



Les restaurateurs
BEULAC
Suisse
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

cherchent pour entrée immédiate ou pour date à convenir

FILLE ou GARÇON de BUFFET

Débutant ou débutante seraient formés(es).

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.

En tant qu'équipe dynamique, conduite selon les principes modernes de direction d'une entreprise de niveau international, nous avons une règle d'or : compétence et responsabilité doivent correspondre à la hauteur de la tâche demandée. Pour compléter l'effectif de nos collaborateurs, nous cherchons un

collaborateur pour le service externe

capable d'initiative et d'autonomie, qui collaborera de façon active à développer notre organisation de vente et à découvrir de nouveaux débouchés. Il sera ainsi chargé du conseil et de la vente, ainsi que de travaux de planification et d'organisation.

Une formation commerciale ou équivalente, l'aptitude à diriger, des talents d'organisateur, de la force de persuasion et une attitude assurée sont les meilleurs atouts pour réussir votre carrière professionnelle chez nous.

Entrée en fonctions: 1er février ou 1er mars 1974.

Faire offres sous chiffres 28-900309, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



METAUX PRECIEUX S.A.
2000 NEUCHATEL 9

cherche : pour le bureau technique de son service d'exploitation un (e) jeune

DESSINATEUR (TRICE)

pour la copie de dessins de machines et d'installations ;

pour ses services administratifs un jeune

AIDE DE BUREAU

consciencieux et aimant les chiffres. Nous offrons activités variées et intéressantes, ainsi que d'excellentes prestations sociales. Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.

METAUX PRECIEUX S.A., avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31.

Le restaurant **LE JURA**, Neuchâtel - Rue de la Treille, engage pour le 15 décembre 1973

DAME DE BUFFET

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

Nous cherchons

jeune cuisinier(ère)

aide de cuisine

Faire offres sous chiffres 28-900294 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir :

OUVRIERS AIDES-MÉCANICIENS

Faire offres ou se présenter à COSMO S.A., fabrique d'alguilles de montres, Charrière 12, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 26 36.

COMMERCES

Pour raison d'âge, à remettre

STATION-SERVICE sur Littoral neuchâtelois

pour début 1974 ou date à convenir. Reprise et loyer modérés. Faire offres sous chiffres BO 2767 au bureau du Journal.

institut de beauté avec boutique

très bien situé au centre de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres KZ 2778 au bureau du Journal.



IMOCOM
Terreaux 9-NEUCHATEL

Tél. (038) 25 48 33

A vendre à NEUCHATEL, Cassarde 26,

salon de coiffure dames

6 places, équipé à neuf. Fr. 18.000.—.

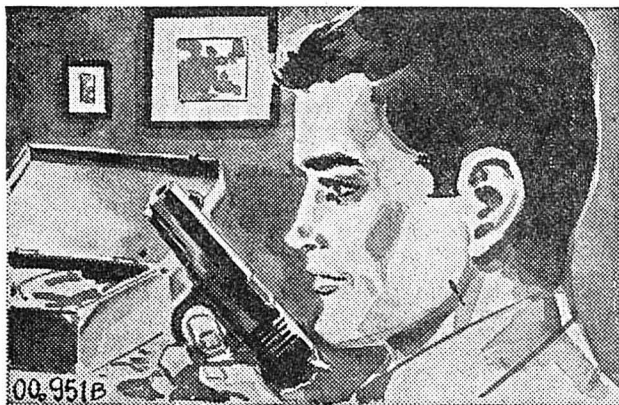
PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Un coup de feu est tiré dans la nuit sur Hubert Bonisseur de la Bath.

Un super 38 automatique



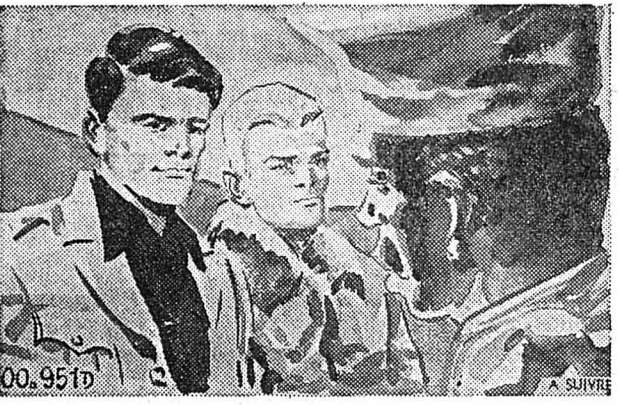
Hubert frappa à la porte de David Saker, qu'il vit occupé à cirer ses chaussures. Lui non plus n'avait pas vu Biedermann. C'est une Carol Ansell en peignoir de bain qui fit entrer Hubert dans sa chambre. Mise au courant des incidents de la soirée, elle prit un air effrayé : « Pourquoi a-t-on saboté l'émetteur ? » murmura-t-elle. « Pour nous empêcher d'appeler au secours si les choses se gâtent, dit Hubert. Mais j'espère que l'assassin n'a pas pensé à l'émetteur de l'hélicoptère.



Laisant là Carol Ansell à ses réflexions, Hubert se rendit dans sa chambre, dont il ferma la porte à clef. Du double fond de sa valise, il sortit un colt Super 38 automatique, avec cinq chargeurs de recharge et un holster de ceinture qu'il serra autour de sa taille, à l'intérieur du pantalon, le fixant à l'extérieur à l'aide de la patte de cuir à bouton pression, prévue pour cet usage. Avant de reboucler sa ceinture, il mit le colt en place.



Soucieux de s'assurer que rien n'accrochait, il sortit très vite son arme à plusieurs reprises, puis glissa un chargeur dans la crosse et fit passer une balle dans le canon. Après quoi, il prit dans la penderie un blouson de chasse en toile assez long pour dissimuler le pistolet, mais suffisamment flottant et léger pour ne pas gêner un tir rapide. Cela fait, il quitta sa chambre et se rendit à la salle de séjour, où Volinsky et Saker avaient rejoint Robina Lacas et le pilote devant le poste de télévision.



« Vous avez retrouvé Biedermann ? » demanda Saker. « Non, dit Hubert tout en se tournant vers le pilote. Lieutenant, ajoutez-t-il, je voudrais vous parler. » Intrigué, Larry Barrows se leva de son fauteuil et suivit Hubert dans le couloir. Le cuisinier montra sa face en dehors de la porte de la cuisine. « Allumez l'éclairage extérieur, dit Hubert, et donnez-moi deux torches. » Le Noir obéit. « Sortons, » ordonna Hubert.

Demain : Un interrogatoire au troisième degré

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Salle des conférences : 20 h 15, Platon et la pensée hébraïque par R. Meyer.
EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie : Exposition Malgache qui es-tu ?
Musée des beaux-arts.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire.
Musée d'histoire naturelle : Exposition, Louis Agassiz.
Galerie Karline : Exposition rétrospective des œuvres d'Anne Karline.
Galerie Ditesheim : Mario Avanti.
Lyceum-Club : E. Emminger-Frank, tapisseries et C. Schaub-Filliol, céramiques.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. — Blo : 18 h 40 et 20 h 45, Au rendez-vous de la mort joyeuse, 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, L'Aventure du Poséidon, 16 ans, 2^{me} semaine, 17 h 45, La Vache et le prisonnier, 16 ans.
Palace : 20 h 30, Trafic, 7 ans.
Arcades : 20 h 30, Le Grand Blond avec une chaussure noire, 16 ans.
Rex : 20 h 45, Marchands de filles, 20 ans.
Studio : 20 h 30, L'Insolent, 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.
Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. Corcelles, P. Tozzini, tél. 31 13 47.

AUVERNIER
Galerie Numaga I : Accrochage.
Galerie Numaga II : L'Épée, Suisse, peintures.
BEVAIX
Galerie Pro Arte : Charles Barraud, lithographie du XX^e siècle.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Les Stewardesses.
Galerie 2016 : Rose-Marie Joray de Bâle, peintures et dessins, et Christiane Buhler de Genève, de 14 h 30 à 18 h 30.

HOROSCOPE

Un climat confus régnera le matin. L'après-midi sera très bon et favorisera les accords commerciaux.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront très organisés, novateurs et intuitifs.

BELIER (21/3 - 19/4)
Santé : Asseyez-vous correctement, votre dos est fragile. Amour : Ne demeurez pas sur une petite déception. Affaires : Les contacts directs sont utiles.

TAUREAU (20/4 - 20/5)
Santé : Très bonne résistance physique. Amour : Ne provoquez pas la jalousie de l'être cher. Affaires : Débarrassez-vous d'un travail ennuyeux.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)
Santé : Menez une vie calme et régulière. Amour : Votre attitude passe pour être indifférente. Affaires : Présentez toujours un travail impeccable.

CANCER (22/6 - 22/7)
Santé : Assez peu résistante. Amour : Ne courez pas plusieurs lièvres à la fois. Affaires : Fiez-vous à vos impressions.

LION (23/7 - 23/8)
Santé : Aérez souvent votre bureau. Amour : Montrez-vous compréhensif avec vos amis. Affaires : Inspirez-vous des personnes qui ont réussi.

VIERGE (24/8 - 23/9)
Santé : Poursuivez votre régime. Amour : Réalisation d'un projet sentimental. Affaires : Des contacts favoriseront vos entreprises.

BALANCE (24/9 - 23/10)
Santé : Evitez les gâteaux à base de crème. Amour : Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. Affaires : Vous devez avoir tous les arguments en main.

SCORPION (24/10 - 22/11)
Santé : Surveillez votre tension nerveuse. Amour : Vous êtes recherché pour votre gaieté. Affaires : Très bonnes initiatives prises par vos associés.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)
Santé : Une boisson chaude facilitera votre digestion. Amour : Vous donnerez plus que vous ne recevrez. Affaires : Ne perdez pas de temps en hésitations.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)
Santé : Buvez un jus de fruits le matin. Amour : L'incompréhension de l'être cher ne durera pas. Affaires : Vous écarterez toutes les difficultés.

VERSEAU (20/1 - 18/2)
Santé : Ne vous fatiguez pas inutilement. Amour : Essayez de mieux comprendre l'être aimé. Affaires : Améliorez votre situation.

POISSONS (19/2 - 20/3)
Santé : Les boissons alcoolisées sont à proscrire. Amour : Confiez vos ennuis à vos amis. Affaires : Tous vos collègues ne sont pas sincères.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Betteraves en salade
Potée de légumes
Laitue
Crème à la pistache

LE PLAT DU JOUR :
Potée de légumes
Faire dessaler pendant 12 heures une demi-palette de porc. La placer dans un faitout avec 4 petites saucisses et 100 g de lard fumé. Ajouter deux litres d'eau froide et porter à ébullition. Ecuimer. Ajouter un petit chou pommé, 3 carottes, 3 navets, quelques petits oignons, un bouquet garni et du poivre en grains. Cuire doucement à couvert pendant 1 1/2 heure ; ajouter alors 8 petites pommes de terre et continuer la cuisson pendant une vingtaine de minutes. Pour servir, disposer les légumes dans un plat creux, poser dessus la palette coupée en tranches, les saucisses et le lard. Servir avec de la moutarde forte.

Les trois spécialistes ont étudié, après comparaison du simple brossage des dents et du brossage complet de la bouche et ont constaté que dans le second cas, l'eau de rinçage de la bouche contient nettement moins de débris bucaux que dans le premier.

Votre chat... votre chien...

N'est-il pas cruel d'ôter les griffes d'un chat ? Non certainement pas s'il s'agit d'un chat d'intérieur avec lequel tous les autres moyens de protéger les meubles ont échoué ; il serait bien plus cruel dans un tel cas de vous séparer d'un chat qui a pris l'habitude de votre maison et qui vous aime. Contrairement à une opinion assez répandue l'extraction des griffes du chat n'entraîne pour celui-ci aucune gêne, ni de souffrance ; elle se fait chirurgicalement sous anesthésie, c'est dire qu'elle est sans douleur. Par la suite le chat reste parfaitement capable d'attaquer les souris, de sauter et même de grimper au mur. Que faire lorsqu'un chien a avalé un corps étranger ? Faites vomir votre chien en lui faisant prendre une pâte de pain très épaisse, puis deux cuillères à café de sel ou de moutarde allongée d'eau. C'est radical.

Une recette : les coupes de fromage blanc aux pêches
Ingrédients : 300 g de fromage blanc, 1 dl de crème, 75 g de sucre, 3 pêches.
Mélangez la crème, le fromage blanc et le sucre. Incorporez-y deux pêches pelées et coupées en petits morceaux. Dressez à la douille dans des coupes et garnissez avec la pêche restante coupée en quartiers. Servez bien frais. Des pêches de conserve peuvent être également employées ! Préparation : 10 minutes.

Comment brosser vos dents !

Sachez qu'il ne suffit pas de brosser régulièrement les dents après chaque repas. Non, selon trois médecins américains, le brossage des dents n'est pas complet si l'on ne soumet pas également à l'action de la brosse la surface du palais et la langue. Les papilles de la langue et les crevasses du palais offrent en effet des replis propres au développement de bactéries. Il semble même que les micro-organismes apportés par la langue entrent pour une grande part dans la prolifération des germes.



De tout pour faire un monde

Des arbres nains
Pour obtenir des arbres fruitiers de la taille d'un homme afin de faciliter la cueillette, on pratique au centre de recherches de Risoe, près de Copenhague, des irradiations de rayons gamma sur de jeunes arbres récemment greffés. Les premières expériences ont été tentées sur des cerisiers et pommiers. Un délai de dix ans sera nécessaire pour apprécier les résultats des travaux en cours. (ACI)

Histoire d'eau
Au milieu de la farouche compétition qui fait s'affronter les grandes firmes pour sauver Venise de la corrosion des eaux, une petite entreprise de cinquantecinq employés vient de décrocher la timbale, avec un projet de plusieurs millions de litres. « Damp and Decay » obtiendra le marché en injectant dans leurs bases une solution chimique spéciale qui protégerait les immeubles pour plus de vingt-cinq ans. Il y a tout de même un hic : c'est que l'eau indispensable aux travaux doit venir de Grande-Bretagne, car elle contient des sels totalement inexistant dans la Méditerranée. Ce qui risque d'alourdir singulièrement la note...

Chasseurs, sachez...
Où, sachez qu'on dit, au propre et au figuré, LEVER UN LIÈVRE et non « soulever un lièvre » : « Ce chien a levé trois lièvres en une heure ». Au figuré : « Vous avez levé là un lièvre qui va faire du bruit ». Il ne fallait pas lever ce lièvre-là. (Acad.). (LAROUSSE) (Extrait du DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE, Larousse éditeur).

Les besoins de l'industrie en eau
Ils sont considérables. Pour obtenir une tonne d'acier, il faut 300 à 600 t. d'eau. Il en faut 600 pour une tonne de nitrates, 250 à 500 pour une tonne de papier, 100 encore pour traiter une tonne de laine. Il faut : 0,010 m³ d'eau pour raffiner un litre de pétrole ; 0,025 m³ pour produire un litre de bière ; 2,7 m³ pour distiller un litre d'alcool ; 1000 m³ pour 250 g de streptomycine. (Information Larousse)

Découvrira-t-on de nouveaux « sauvages » ?
A l'époque de la société de consommation, des premiers hommes sur la Lune, il reste encore des contrées entières à découvrir et aussi, certainement, des hommes. On pensait, avec l'exploration de la Nouvelle-Guinée, avoir rencontré les derniers survivants de l'âge de pierre. Or, des géologues brésiliens, au cours d'une expédition en vue d'établir une carte aérienne, viennent de repérer un affluent du fleuve Amazon, long de plus de 400 km, et le chef de la mission pense qu'une peuplade inconnue pourrait très bien vivre le long de ces rives hospitalières. Il ne reste plus qu'à s'en assurer.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Reflets
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Le Fils du ciel
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Destins
21.30 (C) Lucien Leuwen
22.25 (C) A témoina
22.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE
9.10 (C) Télévision scolaire
9.50 Reprise
10.30 Hors du monde dans lequel nous vivons
11.10 Reprise
17.00 La maison des Jouets
17.30 (C) L'Empire secret
18.35 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (C) Dick et Doof
19.30 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Pour la ville et la campagne
21.15 Sport 73
22.00 Téléjournal
22.10 (C) Les aventures de John Kling

FRANCE I
12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.30 Cours de la Bourse
13.35 Je voudrais savoir
14.05 TV scolaire
16.00 TV scolaire
17.20 TV scolaire
18.20 Vivre au présent
18.40 Pour petits et grands
18.50 Espoir et champion
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Poker d'as
20.35 La piste aux étoiles
21.35 Evasion
22.35 Rockenstock
23.05 24 heures dernière

FRANCE II
13.30 (N) R.T.S. Promotion
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) Le Joueur

FRANCE III
18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (134)
18.50 (C) Chronique villageoise
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Paul Getty
20.40 (C) Les braises de décembre
21.40 (C) Enquêtes musicales
22.05 (C) Inter 3

SVIZZERA ITALIANA
8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
17.30 (C) Telescuola
18.00 (C) Per i piccol
18.55 (C) Matematica moderna
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Diapason
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Ritratto in nero
22.45 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I
16.15, téléjournal. 16.20, pas de pitié pour les handicapés. 17.05, pour les enfants. 17.20, véhicules de rêve. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, qui suis-je. 21 h, assises du parti démocrate-chrétien. 21.30, La Maison hantée. 22.45, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II
16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, Julia et son babysitter. 17.45, plaque tournante. 18.25, la ferme Follyfoot. 19 h, téléjournal. 19.30, Raccrochez c'est une erreur. 21 h, téléjournal. 21.15, l'Allemagne d'Est en Ouest. 22 h, assises du parti démocrate-chrétien. 22.30, courts métrages. 23.10, téléjournal.

RADIO

Sottens et télédiffusion
6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous miroir première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, bande à part. 11.05, mardi-balade. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, mardi les gars. 14.05, réalistes. 15.05, humour, toujours. 15.30, fallait le faire.

16.05, Le Petit Lord (2), de France Burnelt. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse allemande, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 73. 20 h, copie sur mesure. 20.30, soirée théâtrale, Flaubertine, de Bernard Fialola. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme
8 h, Informations et revue de la presse romande. 8.15, plein feu. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocolaire, à vos stylos. 10.45, nos patois. 11 h, université radiophonique internationale, Rilke en Suisse. 11.30, approche de la musique pop. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, anthologie du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, Informations. 20.05, médecine et santé. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, vient de paraître. 22 h, nocturnes. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, informations. 6.05, mélodies légères. 7.10, auto-radio. 8.30, fanfare. 9 h, le pays et les gens. 10.05, musique des Indes. 11.05, bagatelles sonores. 11.30, musique champêtre. 12 h, magazine agricole. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, Ariane à Naxos, extrait Richard Strauss.
16.05, visita aux malades. 16.30, pour les personnes du troisième âge. 17.30, radio-jeunesse. 18.15, boussole sonore, Ouest. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, prisme, thèmes de notre temps. 21.30, discorama. 22.25, jazz. 23.30, musique populaire.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfarth
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 159

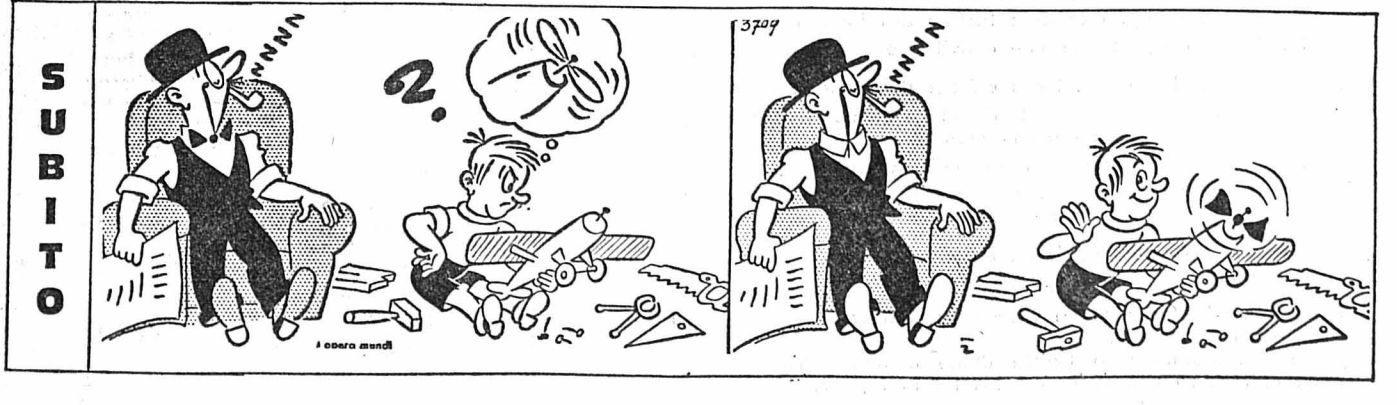
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT
1. Bourrée. — Vieille mesure agraire. 2. Couverture appréciée. — Donc un peu dépréciée. 3. Un des Etats des U.S.A. — Mauve. 4. Un qui fait son trou. — Individu. 5. Il y a des gens qui la forcent. — Divinités. 6. Participe. — Prénom masculin. 7. Elle s'empit à l'office. — Sa lecture fait sourire. — Symbole. 8. Orifice anatomique. — Maladie du seigle. 9. Ancienne ville d'Asie mineure. — On lui dit la lampe de sécurité des mineurs. 10. Tirés au clair.

Solution du No 158

1	F	O	U	R	R	A	G	E	R
2	R	O	S	E	M	O	L	E	T
3	O	R	A	L	O	E	S	A	
4	C	A	L	E	M	E	P	I	
5	G	O	U	V	E	R	N	E	S
6	R	A	I	L	S	I	E	N	
7	A	N	E	T	B	B	S	C	
8	I	M	A	G	E	R	I	E	
9	D	E	T	A	L	E	R	O	N
10	E	T	E	C	R	A	I	N	T

HORIZONTELEMENT
1. Aux mains du pilote. 2. D'une région du Pas-de-Calais. 3. Expression, par les œuvres de l'homme, d'un idéal de beauté. — Fond à la chaleur. 4. Marque l'embaras. — Peut vivre plusieurs siècles. — Sert à faire des planches. 5. Vieux mot. — Réduisit en menues parcelles. — Connu. 6. Varie la culture. 7. Faire son effet. — Un jour entre les jours. 8. Ache odorante. — Fils de Jacob. 9. Participe à une élévation. — Sort des sentiers battus. 10. Points de suspension. — Compagnon de Cybèle.



Si une machine à coudre d'occasion peut suffire, passez au magasin Elna

Vous n'y trouverez pas seulement les 13 modèles formant la gamme Elna, mais encore des machines d'occasion de toutes marques; contrôlées et révisées par Elna, donc en parfait état de marche. Venez nous trouver - nous avons certainement la machine à coudre qui convient.



elna

pour coudre (enfin) sans problème

Mme M.-Th. Pitteloud

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2 Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93
Cours de coupe et de couture grand choix d'accessoires de couture fils, patrons Burda collection de tissus. Service rapide.

...concerne seulement les automobilistes...

CARTE D'IDENTIFICATION ROUTIÈRE INTERNATIONALE

BON DE COMMANDE

Veillez m'envoyer carte(s) pochette(s) (quantité) au prix de Fr. 7.50 la pièce (+ frais de remboursement)

Nom : _____
Prénom : _____
Rue : _____
No postal - Lieu : _____
Plaque d'immatriculation No : _____

A renvoyer à : SYLCARTE, Cheneau de Bourg 5, 1003 Lausanne.

AU VIEUX VAPEUR

LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVÉ

L'annonce reflet vivant du marché

MISE EN SOUMISSION

Construction d'une villa au « CHANET »

Les artisans intéressés sont priés de s'annoncer jusqu'au 25 novembre 1973, afin de recevoir les devis correspondant à leur corps de métier.

A. HABEGGER, architecte, escalier du Château 4, Neuchâtel. Tél. 24 13 15.

LE VOYAGE À VALENCE

PAR Françoise HOVILLE

PRÊTS sans caution

de Fr. 500.- à 10.000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

DEMANDES À ACHETER

On achèterait

baraque de chantier

en bois ou en métal.
Tél. (038) 24 44 67.

VÉHICULES À MOTEUR

Particulier vend

Triumph Spitfire MK IV

1972, 20.000 km. Avec capote et hardtop.
Tél. 42 39 77, (dès 18 heures).

A vendre

Renault 4 L

1967, expertisée. Tél. 25 20 04, aux heures des repas.

A vendre

MG 1100

modèle 1966. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

à partir de 20.-

Le pneu

A céder très bons pneus neige d'occasion avec ou sans clous.

Dimensions disponibles :

- 520 x 10 - 550 x 12 - 520 x 13 - 550 x 13
- 520 x 14 - 695 x 14 - 750 x 14 - 560 x 15
- 155 SR 12 - 155 SR 13 - 165 SR 13 - 165 SR 14
- 135 SR 15 - 145 SR 15 - 155 SR 15 - 165 SR 15
- 165 SR 400

Hâtez-vous, stock limité, les premiers seront les mieux servis.

GARAGE DU VAL-DE-RUZ

2043 Boudevilliers Tél. 038/36 15 15

A vendre

FIAT 128 4 portes, 1970

Fr. 4900.-

FIAT 128, 2 portes, 1972

Fr. 5900.-

FIAT 128, 4 portes, 1972

Fr. 6400.-

FIAT 850, Spider, 1970

Fr. 3900.-

SIMCA 1100 Spéolal, 1971

Fr. 5800.-

Garage du Lab Agence Fiat-Toyota 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 22 04.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Ford

Cortina GT

Modèle 1967. 1300 (6.5 CV). Moteur révisé. Garantie de fabrication 6 mois. Expertisée. Prix : Fr. 3800.-. Grandes facilités de paiement. Echange possible.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28 25 00 98

A vendre

VW

1200 d'occasion. Expertisée, moteur 46.000 km. Garage des Draizes, tél. 31 38 38.

OCCASION UNIQUE

Datsun 160 B

1973, 11.000 km, à l'état de neuf. Expertisée. Prix intéressant. Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

VW 1500 S

expertisée, état impeccable, moteur neuf.
Tél. (038) 42 20 84.

A vendre

VW 1300

modèle 1966. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

A vendre

DAF 55 Break

1972, 60.000 km, état de neuf, expertisée, 3950 fr. PIERRE GROSS, automobiles, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 11 73.

Jeune universitaire

avec formation juridique et commerciale cherche poste à responsabilités.

Faire offres sous chiffres 28-22241 à Publicitas, Terreaux 3-5, 2001 Neuchâtel.

Jeune secrétaire

cherche emploi dans bureau ou chez médecin, région de Neuchâtel. Adresser offres à A.B., case postale 6, 1373 Chavornay.

Jeune universitaire

Suisse romand, 28 ans, mécanicien de précision technicien électronique

cherche situation à responsabilités dans le technico-commercial, l'assistance technique ou la vente, achat. Habitué aux déplacements, aux responsabilités et aux relations publiques. Connaissances d'allemand et d'anglais.

Faire offres sous chiffres H 304379 à Publicitas, 3001 Berne.

Chef de fabrication

cherche situation dans mécanique ou horlogerie.

Ecrire sous chiffres 14-350117, à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

CUISINIER SEUL

Suisse, bon caractère, 52 ans, cherche situation stable, dans institution, cantine ou restaurant, à la campagne. Ville exclue. Vie de famille indispensable.

Ecrire sous chiffres HW 2773 au bureau du Journal.

Je cherche place de

SERVEUSE

dans bar à café ou tea-room, région de Neuchâtel.

Adresser offres à A.B., case postale 6, 1373 Chavornay.

Boucher

cherche place comme auxiliaire.

Tél. 46 12 41.

PROFESSIONS MÉDICALES

Madame J.-P. ARAGNO

avise la clientèle que le

CABINET DENTAIRE

de Cernier continuera son activité sous la direction de Monsieur O. OLCER, médecin dentiste.

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

A vendre

Lancia Fulvia Berlino

modèle 1973, 4000 km, état de neuf, expertisée.
Tél. (037) 23 44 28.

Dem. d'emplois

Jeune secrétaire

cherche emploi dans bureau ou chez médecin, région de Neuchâtel. Adresser offres à A.B., case postale 6, 1373 Chavornay.

Jeune universitaire

avec formation juridique et commerciale cherche poste à responsabilités.

Faire offres sous chiffres 28-22241 à Publicitas, Terreaux 3-5, 2001 Neuchâtel.

Jeune universitaire

Suisse romand, 28 ans, mécanicien de précision technicien électronique

cherche situation à responsabilités dans le technico-commercial, l'assistance technique ou la vente, achat. Habitué aux déplacements, aux responsabilités et aux relations publiques. Connaissances d'allemand et d'anglais.

Faire offres sous chiffres H 304379 à Publicitas, 3001 Berne.

Chef de fabrication

cherche situation dans mécanique ou horlogerie.

Ecrire sous chiffres 14-350117, à Publicitas S.A., 2800 Delémont.

CUISINIER SEUL

Suisse, bon caractère, 52 ans, cherche situation stable, dans institution, cantine ou restaurant, à la campagne. Ville exclue. Vie de famille indispensable.

Ecrire sous chiffres HW 2773 au bureau du Journal.

Je cherche place de

SERVEUSE

dans bar à café ou tea-room, région de Neuchâtel.

Adresser offres à A.B., case postale 6, 1373 Chavornay.

Jeune fille

diplômée de l'école supérieure de commerce de Berne cherche emploi pour le printemps 1974. Adresser offres avec indication du salaire et conditions d'emploi sous chiffres 400667, à Publicitas, 3400 Berthoud.

Boucher

cherche place comme auxiliaire.

Tél. 46 12 41.

PROFESSIONS MÉDICALES

Madame J.-P. ARAGNO

avise la clientèle que le

CABINET DENTAIRE

de Cernier continuera son activité sous la direction de Monsieur O. OLCER, médecin dentiste.

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

MACHINE A ECRIRE électrique d'occasion, marque IBM modèle 725, écriture à boule, 1000 fr. Tél. 24 40 88, heures de bureau.

SKIS, 170 cm et 180 cm; souliers de ski Henke, Nos 35 et 40, très bon état; prix avantageux. Tél. 46 16 43.

SALON LOUIS XV, 4 chaises, 2 fauteuils, petit canapé, 1800 fr. Tél. 25 34 69.

SOULIERS SKI à boucles Henke, No 37. Tél. 42 32 87, heures repas.

VELOMOTEUR Cilo, 2 vitesses. Tél. (038) 25 15 59.

4 PNEUS NEIGE cloutés radiaux, pour Dyane 6, 120 fr. Tél. 53 31 63.

SKIS NOVRETTA, 180 cm + fixations sécurité Salomon + bâtons métalliques, 60 fr.; skis fond finlandais, 215 cm + fixations + chaussures fond, No 43, 60 fr. Tél. 33 13 20, heures des repas.

SOULIERS DE SKI Molitor à laçage, grands 37 et 42, 30 fr. et 50 fr. Tél. 41 17 05.

SKIS Dynamic VR 17, 200 cm, fixations Salomon 505, bon état, 200 fr.; skis Head Compétition GS, 207 cm, fixations Marker avec plaque tournante, en parfait état, 200 fr. Tél. 41 17 05.

POUSSETTE, pousse-pousse combinés, en bon état. Tél. 24 18 16.

1 PAIRE DE SKIS Head Compétition, fixations Salomon 2 m, 180 fr.; 1 paire de skis Head Standard, 1 m 80, 100 fr. Tél. 24 44 85.

1 FOUR à bois, 2 plaques; 1 fourneau à mazout; 1 grande planche. Tél. 42 10 54.

SOULIERS DE SKI à boucles: Henke, No 36 1/2, 35 fr.; Ralchle, rouges, No 40, 50 fr.; No 41 1/2, 50 fr.; patins hockey, No 38, 20 fr. Tél. 41 35 07.

HABITS pour fillette de 7 à 9 ans. Téléphone 33 53 01.

TELEVISION Philips, noir et blanc, révisée; pour cause de double emploi. Prix à discuter. Tél. 24 51 22.

PAIRE SKIS Alpin 7, 150 cm, avec souliers; paire skis Muster, 150 cm; paire skis Kästle, fibre, 210 cm, fixations Salomon, bas prix. Tél. 25 28 44.

AGRANDISSEUR de photo, format 24-35 mm et 6 x 6. Tél. (038) 31 22 52.

CAPSULEUSE pour capsule en étain et en papier d'aluminium, 300 fr. Tél. (038) 31 22 52.

EMETTEUR-RECEPTEUR, rayon d'action environ 1,5 km, 80 fr. Tél. (038) 31 22 52.

ATHLETISME, Presse et banc pour la musculation. Tél. 33 28 14.

CUISINIERE ELECTRIQUE, Neff, bon état, four, 3 plaques, 70 fr. Tél. 25 35 95.

MANTEAU jeune femme, taille 40, 45 fr. Tél. 24 22 90.

LITS GIGOGNES métalliques, avec matelas, 220 fr.; 1 manteau mouton retourné, homme, grandeur 50-52, en très bon état, valeur 850 fr., cédé à 300 fr. Tél. (038) 42 16 35.

1 ENREGISTREUR (cassette) Philips stéréo No 2401 avec 2 colonnes, et un magnétophone Philips stéréo automatique. Téléphone 31 31 01.

SKIS KASTLE 2 m, fixations sécurité GESE, employés une saison, 250 fr. Tél. 25 23 69, dès 18 heures.

PATINS de hockey No 41. Tél. 25 51 26, le soir.

2 PNEUS NEIGE pour Opel Kadett, 2 jantes Fiat 1300-1500. Tél. 42 39 61, dès 18 heures.

CAMERA SUPER 8 Bolex 155 macrozoom, avec sac rigide en skai; déclencheur image par image, lampe 1000 watts, visionneuse Goko Dual, le tout état de neuf. Téléphone 61 27 40.

CANICHES NOIRS de 2 et 3 mois, pure race 200 fr. Tél. (032) 97 54 38.

MACHINE A ECRIRE marque ADLER avec très petits caractères, à céder à bas prix. Tél. 25 34 87.

COCKERS SPANIELS 4 1/2 mois, pedigree. Tél. (038) 33 23 88, 33 15 40.

A louer

A PESEUX, appartement 2 pièces, tout confort, tapis tendus. Loyer mensuel 390 fr., charges comprises. Tél. (038) 31 78 61, dès 18 h 30.

STUDIO MEUBLE, à demoiselle. Téléphone 24 34 40.

AU VAL-DE-RUZ, dans maison familiale, à personne soignée et tranquille, appartement d'une grande chambre, cuisine, confort, non meublé, téléphone installé. Téléphone 53 27 89.

CHAMPERY (VS), 2 pièces, tout confort, dès janvier 1974. Tél. (038) 24 42 67.

DES 1er DECEMBRE 1973, joli studio non meublé. Tél. 21 11 71, interne 288.

JOLIE CHAMBRE, part à la salle de bains, libre 1er décembre. Tél. 25 50 42.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille, magnifique situation dans quartier de l'université. Tél. 25 85 64.

APARTEMENT dans ferme désaffectée, au nord de la Vue des Alpes. Tél. (038) 25 89 89.

STUDIO, tout confort, meublé, quartier Vauveyon; conviendrait à 1 ou 2 personnes. Tél. 25 88 55.

TRIPLE GARAGE; conviendrait également pour entrepôt. Tél. 33 20 43.

CHAMBRE INDEPENDANTE, à jeune homme (eau froide). Tél. 24 13 94.

APARTEMENT 1 pièce, moderne, quartier sud-est, Neuchâtel. Adresser offres écrites à MB 2778 au bureau du journal.

PESEUX, rez-de-chaussée, 3 pièces au soleil, confort, dans villa locative, pour mi-décembre. Adresser offres écrites à DR 2769 au bureau du journal.

IMMEDIATEMENT, studio avec office, meublé, chauffé, eau chaude, téléphone, frigo, possibilité pour 2 personnes, quartier tranquille (Rosière-Côte), arrêt du bus. Loyer mensuel: 328 fr. Tél. 31 15 14, aux heures des repas.

STUDIO NON MEUBLE, tout confort, cuisine agencée, pour le 24 décembre. Tél. 24 34 08, entre 19 et 20 heures.

BELLE CHAMBRE, confort, près de la gare. Tél. 25 25 33.

CHAMBRES indépendantes, à un et deux lits, part à la cuisine. Tél. 24 21 01.

URGENT. Appartement au Landeron, 3 1/2 pièces, grand confort, vue magnifique sur le lac, cuisine agencement ultra-moderne, cabinet de toilette + salle de bains, grand séjour avec tapis, congélateur, cave, W.-C., avec ou sans garage, 456 fr. + charges. Tél. 51 38 54.

CHAMBRE MEUBLEE, confortable, à Colombier. Tél. (038) 41 27 74.

HAUTERIVE, CHAMBRE meublée, à jeune homme ou monsieur sérieux. Tél. 33 29 49, de 18 à 20 h.

CHAMBRE indépendante, part à la cuisine, quartier Draizes. Tél. 31 38 38.

Offres d'emplois

ORGANISTE est cherché par chœur mixte Saint-Marc, Serrières. Adresser offres écrites à GS 2760 au bureau du journal.

CHECHONS PERSONNE parlant parfaitement l'espagnol et bien le français, pour quelques heures par semaine. Téléphone 25 21 57.

SOMMELIERS sont recherchés pour soirée gymnique du 24 novembre 1973 à la Coudré. Tél. 25 41 54, de 10 à 13 heures.

JE CHERCHE personne capable de me donner des cours de mathématiques modernes et de comptabilité. Tél. 33 58 48.

AIDE DE MENAGE dans famille, à Bâle. Tél. (038) 25 89 89.

DAME ou DEMOISELLE, ayant notions de danse classique, est cherchée pour répétition, quelques après-midi pas semaine. Ecrire sous chiffres OD 2780 au bureau du journal.

Demandes d'acheter

ALBUM de gravures anciennes. Tél. (038) 42 32 26.

ON CHERCHE PATINS HOCKEY No 34-35. Tél. (038) 53 30 93.

ORCHESTRE CHERCHE BATTERIE; guitare, basse, ampli-basse. Tél. 53 30 07, heures des repas.

NE JETEZ PAS vos poupées, jouets (avant 1930). Particulier offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07, heures repas.

Demandes à louer

APPARTEMENT 3 pièces, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à PE 2781 au bureau du journal.

Perdus ou Trouvés

PERDU BRACELET EN OR (gourmette) marqué Natal. Récompense. Tél. (038) 33 42 25.

Divers

F.R.C. CONSOMMATEURS-INFORMATIONS, les mardis, de 14 à 17 h, Tertre 2. Téléphone 25 47 47.

CHATONS à donner, noir et blanc, 4 mois. Tél. 24 60 46.

D'abord, le téléphone. Certaine qu'il m'appellerait un soir, je ne rentrai pas dîner et passai mes soirées au cinéma. Trois films dont je n'ai aucun souvenir: en pleine action, je songeai tout à coup au téléphone qui sonnait peut-être dans l'appartement vide...

J'avais promis d'aller le chercher à l'aérodrome. Je n'en fis rien. Je préparai un dîner simple - une femme qui trompe son mari n'a pas le temps de faire la cuisine. Puis, parfaitement décontractée, je m'installai au salon, avec un roman nouveau qu'il n'avait pas aimé, que je n'avais pas lu, mais décidée, par esprit de contradiction, à y trouver des charmes.

Il arriva en retard. Entre ses sourcils, la petite ligne verticale tranchait nettement.

- J'aurais pu être ici une demi-heure plus tôt. Je t'ai cherchée à l'arrivée, n'aurais-tu pas dit que tu viendrais?

- Oui, peut-être... mais... il y avait du monde au Coq d'Or. Je suis rentrée tard.

Les yeux noirs m'enveloppèrent d'un regard sombre, j'étais bien élégante pour une femme qui travaille, puis ils s'éclaircirent: je m'étais faite belle pour son retour. Il m'embrassa très tendrement... « Zut!... Pour ce soir, c'est raté... » Quand il m'embrassa il fondait intérieurement. Il me fallut beaucoup de volonté pour penser qu'il n'avait peut-être embrassé Béatrice de cette façon avant de prendre l'avion. La petite ligne verticale s'effaça.

- Je t'ai rapporté un cadeau, chérie. Tu te plains toujours de la pauvreté de notre salon; tu vas voir!

Il sortit de sa valise un magnifique plat damasquiné de Tolède. Le dessin de filets d'or incrustés, d'une géométrie élégante, artistement disposé, me plaisait infiniment: je l'eusse choisi... Mais l'idée qu'il ait pu l'être par Béatrice gâta soudain mon plaisir.

- Où allions-nous le mettre, chérie?

- Où tu voudras. Pourquoi pas avec le vase Majolier, ils iront bien ensemble!

Il ne vit aucune astuce à mes paroles et posa le plat sur son petit support métallique à côté du vase de Sèvres. C'était très joli... Mais nom d'un pétard! Je dus faire un violent effort pour juguler ma colère! J'aurais bien balancé par la

fenêtre, le plat, le vase et le tableau Majolier! Je comprenais tout à coup les réactions de Suzanne Beanjee!

- A propos, dis-je, j'ai téléphoné à Béa, l'autre jour. La petite Espagnole m'a dit qu'elle était en voyage. Tu ne sais pas où?

- Non... euh... si, elle devait aller en Italie.

L'Italie! La seule latine quoi! Comme il mentait mal! Un autre aurait dit la Turquie, la Suède ou le Kamtchatka! Il manquait d'imagination!

- Moi aussi je t'ai téléphoné, mardi soir.

- Ah oui?... Je m'ennuyais, j'étais sortie.

Quelques jours plus tard il m'annonça qu'il était en mesure, grâce à l'argent de José-Luis, de m'offrir les rideaux de mon choix. Je déclarai froidement que je n'en avais plus tellement envie.

- Tu as changé d'idée?

- Non, mais je m'habitue. C'est reposant des fenêtres nues... Tu ne trouves pas?... C'est à Valence qu'il t'est venu des idées de décoration?

- Arielle! Vas-tu continuer de me reprocher ce voyage?

- Oh! je ne te reproche rien. Tu es libre!

- Libre? Pourquoi me parles-tu sur ce ton?... Tu sais bien que ce travail est très important pour moi. Il est même inespéré. Et José-Luis a des relations intéressantes qui peuvent m'être utiles dans l'avenir... Allons, ne fais pas la mauvaise tête, dans un mois nous irons ensemble.

- Cela ne me dit plus rien.

- Quoi?

- Valence doit être une ville affreuse.

- Tu te moques de moi?

- Pas du tout. Tu n'auras qu'à y aller seul... Comme d'habitude!

Il me prit aux épaules, leva mon visage dans la lumière pour regarder mes yeux... Il dit doucement:

- Arielle... Que se passe-t-il? Depuis quelque temps je ne te comprends plus... Tu es fantasque, amère, capricieuse... Je me dégageai.

- Que veux-tu, c'est ça les joies du mariage! On s'épouse sans se connaître. On se découvre petit à petit. Après, il faut se supporter!

- Se supporter?... Mais, voyons... me trouves-tu tellement insupportable?

- Tu ne t'imagines pas être un petit saint par hasard!

- Je n'ai jamais eu cette prétention.

- Heureusement! ce serait le comble!

Je disparus dans la cuisine. Il était temps!... « Allons bon!... encore une fois c'est raté! Voilà que c'est moi qui ai failli faire une scène de jalousie! Mais c'est le contraire que je veux!... LE CONTRAIRE!... Comment arriver à cela? »

CHAPITRE XVI

Je continuais d'aller au Coq d'Or chaque jour, et m'habillais aussi élégamment que possible. Je me maquillais aussi, un peu trop (juste avant l'arrivée de Fabrice). Un soir il demanda:

- Pourquoi fais-tu ces lignes à tes yeux? Je les aimais mieux avant.

- Ah! oui?... Ce n'est pas l'avis de tout le monde. Et puis, cela fait mieux pour le magasin.

- Je ne vois pas la nécessité de changer de visage pour vendre des disques.

- Parce que tu n'entends rien au commerce. On a besoin de plaire... A propos, Léopold m'offre de m'emmener au théâtre, demain soir. Après tout, pourquoi pas Léopold? Tu permets?

- Mais... si tu veux... et sa fiancée?

- Sa fiancée? Oh! Il n'a jamais été vraiment fiancé. Ils se voient de moins en moins.

- Vraiment?... Alors, tu sors seule avec lui?

- Oui. Cela l'ennuie?

- Non... Pourquoi cela t'ennuierait-il? Je travaillerais en attendant.

La petite ligne verticale entre les sourcils disait exactement le contraire. Je marquai un point.

Le lendemain, je me fis très belle etc... perdis le point acquis. Dès qu'il me vit prête, Fabrice sourit et dit gentiment:

- Ma pauvre chérie, je te fais mener une existence bien monotone. Je suis content que Léopold ait eu cette bonne idée. Vient-il te chercher?

l'argent

tout de suite
de Fr. 600.— à 20'000.—

670'000 crédits payés

rapide—discret
simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00

Bon

Je désire Fr.
tout de suite en espèces.

Nom

Prénom

Rue

Localité

LOTO des Chasseurs

La Diana - La Cantonale

Au Cercle Libéral dès 20 heures QUINES SUPERBES

Chevreuil, selles, gigots, épaules,
lièvres, faisans, canards, poulardes, lard, vacherins,
liqueurs, etc.

Premier tour gratuit - Abonnement: Fr. 20.—

Alors! pas d'hésitation, réservez votre soirée pour
ce magnifique loto.

Jeudi
22
novembre
1973

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal



AU VIEUX VAPEUR
LE BEAUJOLAIS
NOUVEAU
EST ARRIVÉ



Contre
les rigueurs
de l'hiver...

Beau choix de

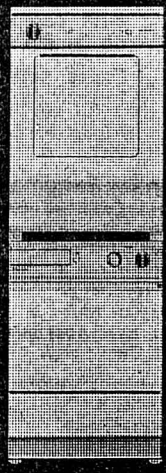
**bonnets
et
gants fourrés**

JUTZELER

Hôpital 3 Neuchâtel

VOYEZ DANS
NOS VITRINES
NOTRE OCCASION

Facilité
avec
pyramide
lave-sèche
Miele



CHARLES WAAG
successeur
WALTER STEIGER
Appareils ménagers
Pierre-à-Mazel 4-6
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 2529 14.

Modèles

pour permanentes
et colorations sont
demandées.

Haute coiffure
Stähli
vis-à-vis de la poste.
Tél. 24 20 21.

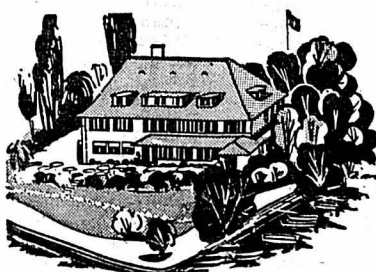
MONSIEUR

48 ans, cherche dame ou demoiselle, pour amitié et sorties.
Ecrire à GV 2772 au bureau du journal.

Portez vos

fausses dents avec plus de confort

Voici un moyen agréable pour remédier aux ennuis des prothèses dentaires qui glissent. Votre appareil du haut ou du bas, saupoudré de **Dentofix**, la poudre adhésive spéciale, sera plus adhérent et plus stable. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine aussi « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85.



BAR-DANCING

Chaque soir, de 20 h à 23 h 30
(fermé le lundi, le dimanche jusqu'à
23 h 30),
galeté, entraîné avec le célèbre
disque-jockey

Steve Oppenheimer

**Hostellerie
J.-J. Rousseau
La Neuveville.**

Tél. (038) 51 36 51.

Mais auparavant ne manquez pas de
savourer un succulent repas dans notre

Vacances estivales... au cœur de l'hiver!



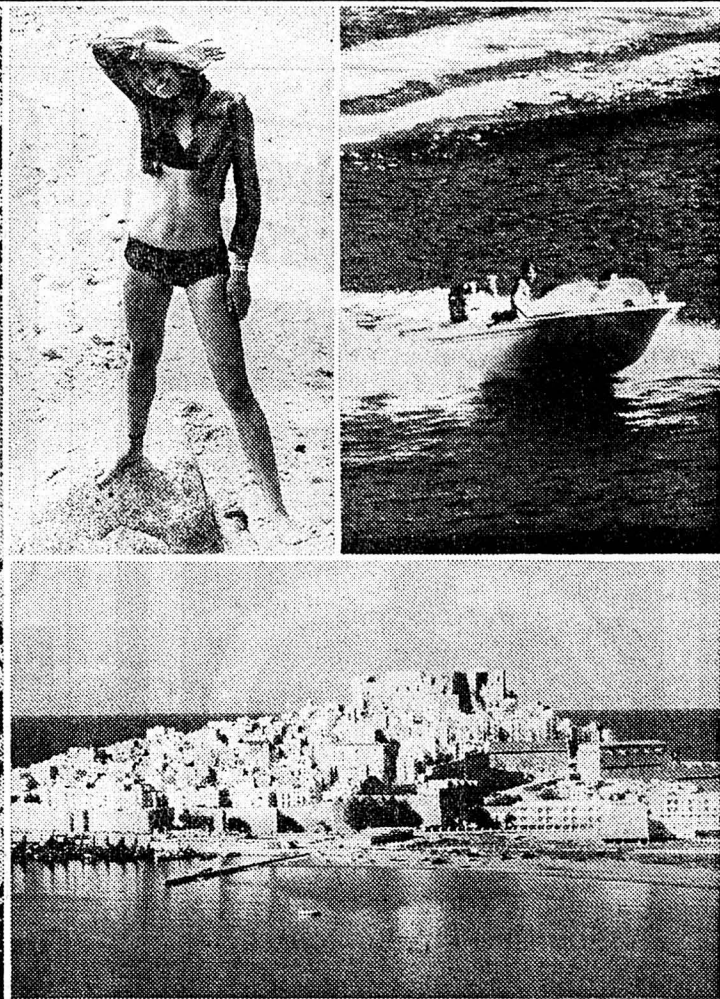
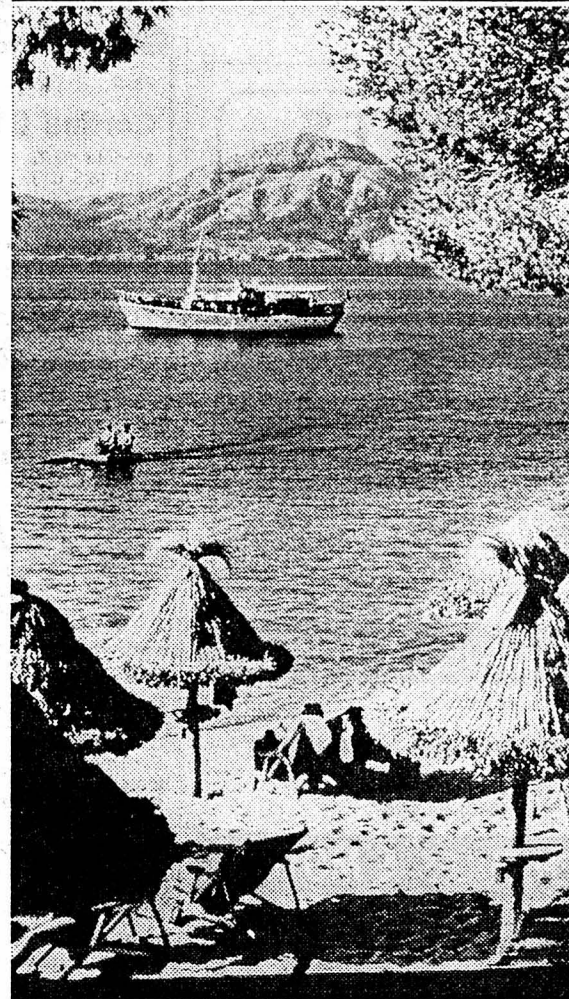
IBERIA
des ailes pour vos rêves.

S'évader vers l'été, passer quelques jours au soleil, entre le sable et l'eau? Un rêve réalisable en quelques heures... avec Iberia!

Avec Iberia, vous pouvez organiser à votre gré vos vacances espagnoles: vous choisissez, à votre convenance, la date de votre départ, la durée exacte de votre séjour, votre hôtel. Le forfait que vous payez en Suisse vous décharge de tout souci: il comprend

le voyage, les transferts et l'hôtel. Et il est particulièrement avantageux! D'autre part, vous bénéficiez dès maintenant de forfaits très étudiés de 15 et 30 jours pour Malaga, avec prix spéciaux pour les personnes du troisième âge.

Votre agence de voyages se fera un plaisir de vous renseigner et de vous remettre la documentation relative aux "Inclusive Tours" d'Iberia.



IBERIA LINEAS AEREAS INTERNACIONALES DE ESPAÑA 234 BUREAUX DANS 50 PAYS
1201 Genève, Chantepoulet 13, tél. 022/32 49 08 8001 Zurich, Talstrasse 62, tél. 01/27 34 33

CABARET BOULIMIE



«10 bis»

Ecrit et réalisé par
LOVA GOLOVTCHINER

10 ans d'humour avec
**MARTINE JEANNERET
SAMY BENJAMIN
LOVA GOLOVTCHINER**

NEUCHATEL salle de la Cité
vendredi 23 novembre à 20 h 30

Places: Fr. 6.—, 8.—. Réduction de Fr. 2.— sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants ou apprentis.

Location - organisation:

SERVICE CULTUREL MIGROS

Le disque-souvenir de Roger Nordmann
édité par la Radio-Télévision romande
en faveur de la
Chaîne du Bonheur:

**ma conviction
profonde** et

"Pour les 20 ans
de la Chaîne
du Bonheur"

est en souscription pendant le mois
de novembre 1973.
Chacun voudra entendre à nouveau
la voix de celui qui lança si souvent
sur les ondes un émouvant appel
à la solidarité et à la compréhension
entre les hommes.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

- Je désire recevoir le disque-souvenir "Ma conviction profonde" et "Pour les 20 ans de la Chaîne du Bonheur" de Roger Nordmann, 30 cm, à Fr. 23.—
 Je désire recevoir le disque-souvenir de Roger Nordmann, en petit format, à Fr. 9.—
Ces prix ne valent que pendant la période de souscription.

Nom:

Adresse:

N° post.

Lieu:

Ce bulletin est à renvoyer à Radio-Télévision
suisse romande, Maison de la Radio
1010 LAUSANNE

A votre corps
comme à l'arbre,
chaque année
ajoute un cercle



CONTREX EAU MINÉRALE NATURELLE
SULFATÉE CALCIQUE

Rappelez-vous la coupe du tronc d'arbre de votre livre de sciences naturelles: les cercles concentriques marquant les années. La même chose se passe avec votre tour de taille, les années apportent des centimètres. Ne l'acceptez pas! Une alimentation modérée, de l'exercice et de la **CONTREX** suffisent, bien souvent, pour conserver son poids de jeunesse. L'eau minérale naturelle de **CONTREX-VILLE**, activant l'élimination, lutte contre les kilos.

Contrex arrête le temps

La vie nationale

Essence : nouveau tour de vis cette semaine ?

L'Europe, depuis quelques semaines, se débat avec le grave problème de l'approvisionnement en carburants.

En Suisse, le Conseil fédéral a donné un premier tour de vis la semaine dernière en limitant, rappelés-le, la vitesse à 100 km/h sur tout le réseau routier et en recommandant l'économie pour ce qui touche les problèmes de chauffage.

Berne l'avait laissé clairement entendre. D'autres mesures, si le besoin s'en faisait sentir, seraient prises.

Selon certaines sources, ces mesures pourraient bien être annoncées mercredi, au cours de la séance hebdomadaire du Conseil fédéral. Va-t-on en Suisse vers l'interdiction de circuler le dimanche ? Plus loin encore vers un plan de rationnement à l'échelle nationale dans les jours à venir, si l'on sait que l'appel à la modération a été différemment suivi par les automobilistes suisses et ceci particulièrement dans certaines régions de Suisse centrale au cours du week-end. N'a-t-on pas compté à la fin de la semaine 4688 véhicules au Lopper, soit une augmentation de 49 unités par rapport à l'an dernier à pareille époque.

Berne, en vertu de la loi fédérale sur la préparation de la défense nationale

économique, donnera-t-il un nouveau coup de frein cette semaine encore, à la consommation de l'essence ?

Hier soir, il était trop tôt encore pour savoir si la Suisse allait connaître des jours moins roses dans ce domaine.

Berne lèvera peut-être mercredi le voile sur ce qui pourrait être les nouvelles mesures du gouvernement.

Ed. Sz.

L'affaire des licenciés de la TV

BERNE, (ATS). — La commission paritaire prévue par la convention collective régissant les conditions de travail du personnel de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), composée de représentants de la SSR, d'une part, et des délégués de la Fédération des employés de la radiodiffusion suisse (FERS) et du syndicat suisse de la télévision (SST), d'autre part, s'est réunie sous la présidence de M. G. Inselmini (SST).

Ayant pris connaissance de la lettre adressée le 8 novembre par la FERS et le SST au directeur général de la SSR et sa réponse du 14 novembre 1973, poursuit le communiqué, la commission paritaire constate que :

« La SSR accepte la sentence arbitrale ; la SSR est prête, dans le cadre d'une procédure de conciliation, à discuter les bases d'une entente avec les personnes intéressées et, à défaut d'entente, à s'en remettre aux décisions que prendront les tribunaux ordinaires saisis de cette affaire ; le règlement sur la sécurité de l'emploi, négocié en 1972 par les partenaires sociaux, est appliqué de telle manière que des situations analogues ne peuvent se reproduire ».

En outre, « la commission paritaire estime que la paix du travail doit être maintenue ».

25me anniversaire de l'aéroport de Zurich-Kloten

ZURICH (ATS). — En présence du président de la Confédération, le conseiller fédéral Roger Bonvin, chef du département fédéral des transports et communications et de l'énergie, les autorités zuricoises ont participé vendredi à une cérémonie marquant le 25me anniversaire de l'aéroport de Zurich-Kloten. Outre le représentant du Conseil fédéral le directeur des travaux publics du canton de Zurich, le conseiller d'Etat A. Guenthard, et le directeur de l'office des transports aériens de l'aéroport, M. E. H. Egli, ont pris la parole.

Nouvelle demande de mise en liberté de Bernie Cornfeld

GENÈVE (ATS). — L'ancien dirigeant du trust financier IOS, M. Bernie Cornfeld, a demandé pour la deuxième fois, lundi, sa mise en liberté provisoire à la Chambre d'accusation de Genève. Inculpé d'escroquerie par métier, d'abus de confiance, de gestion déloyale et d'incitation à spéculer, M. Cornfeld est incarcéré depuis plus de 6 mois à Genève. Il avait fait une première demande de mise en liberté le 26 septembre qui lui avait été refusée.

Cabines de sécurité pour réduire le nombre d'accidents mortels de tracteurs

BERNE, (ATS). — Quarante-quatre accidents mortels en relation avec les véhicules à moteur agricoles se sont produits en Suisse depuis le début de l'année, dont 22 dus au renversement de tracteurs. Le groupe romand pour la prévention des accidents dans l'agriculture affirme, après étude, que 90 % des accidents mortels par renversement pourraient être évités avec un dispositif de sécurité. « Le producteur de lait », organe de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, dans un article consacré aux accidents de tracteurs publié dans le numéro de vendredi, déclare que l'arceau, le cadre où la cabine de sécurité sont actuellement les moyens les plus sûrs pour limiter les conséquences des accidents par renversement.

Autour du monde en quelques lignes

Goncourt : déclaration de Jacques Chessex

PARIS (AFP). — « Je suis très fier d'être le premier Suisse, le premier Vaudois, qui remporte le prix Goncourt. C'est très important, car, dans l'ensemble de la francophonie c'est un problème qui nous travaille tous. Nous avons assisté à la promotion des littératures canadienne, belge, libanaise, africaine. Mais il nous semblait qu'en Suisse, après Ramuz, il n'y avait pas assez de créateurs valables. Nous ne sommes donc plus des parents pauvres. Nous nous trouvons associés dans un concert où nous jouons notre partie originale ».

Le palais de Lon-nol bombardé

PNOM-PENH, (AP). — Un appareil de l'armée de l'air cambodgienne a largué lundi quatre bombes de 125 kilos sur le palais du président Lon-nol, dans le centre de la capitale. D'après des témoins, le chef de l'Etat est indemne, mais trois personnes ont été tuées et 10 blessées.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Cocktail parlementaire en guise de séance de relevée du Conseil général

Hier soir, le Conseil général a tenu une séance de relevée particulièrement corsée qui revêtait l'aspect d'un marathon parlementaire. Corsée, non pas tant par son contenu que par le nombre des points de l'ordre du jour liquidés, la douzaine, héritage pour la plupart de précédentes séances trop copieuses...

De telles séances, qui ne comprennent que des propositions individuelles — interpellations, motions, postulats — ressemblent plutôt à des cocktails plus ou moins savoureux qu'à de graves débats sur l'un ou l'autre des problèmes capitaux qui sont régulièrement posés aux collectivités. Si la variété y est, la qualité y manque souvent !

Hier, la soirée débuta par une demande d'étude en vue de limiter la surconsommation de courant électrique à Neuchâtel. Elle s'acheva, en laissant en suspens quatre points de l'ordre du jour, par une interpellation sur la signalisation lumineuse déficiente.

Entre ces deux extrêmes, le Conseil général eut le temps de parler, avec plus ou moins d'abondance, selon l'importance du sujet, de la nécessité de créer un passage souterrain pour piétons devant l'école de la Promenade, de la N5 évidemment, à propos des pourparlers qui se sont déroulés entre l'Etat et les représentants de la ville, et

concernant les crédits relatifs à l'exécution des deux variantes à l'étude — tangente sud avec intégration paysagère ou voies souterraines — puis il fut question de la rénovation de la Maison des Halles et de rumeurs la concernant, de la suppression de l'arrêt des autobus TN dans la cour de l'Hôpital des Cadolles et de la solution consistant à rétablir cette boucle une fois le matin et l'après-midi ; de la régionalisation du service des relations publiques et économiques de la ville, d'un mandat qui pourrait être donné au groupe d'études économiques de l'Université afin que le Conseil communal puisse compléter son rapport 1972 sur les finances de la ville.

Et la soirée se termina par la proposition tendant à créer une commission d'aménagement (attention à la commission, avait dit un porte-parole radical, lors de la précédente séance !) et par trois interpellations : sur la mort brutale prochaine mais inévitable du magnifique platane de la Maladière en vue de la construction de la seconde étape du centre scolaire professionnel, sur la construction de plus en plus urgente d'une école de commerce et, enfin, sur les alics de la signalisation lumineuse que l'on a tant critiquée dans son mauvais fonctionnement depuis son installation.

Finalement, seuls deux postulats donnèrent lieu à un vote, la discussion sur toutes les autres propositions individuelles étant renvoyée à la prochaine séance, ainsi que l'exige le règlement de la commune.

Le postulat Philippe Muller (soc) demandant l'étude, par le Conseil communal, de tout ce qui pourrait limiter la surconsommation d'électricité en ville, modifié in-extremis par son auteur, reçut l'agrément de tous les groupes et fut accepté par 30 voix sans opposition.

Le postulat Amiod de Dardel (lib) également amendé et invitant le Conseil communal à étudier et à définir, d'entente avec les autorités des communes du Littoral, le statut du service des relations publiques et économiques mis sur pied à Neuchâtel en 1972, a également été accepté.

G. Mt.

Vol d'un motocycle

DANS la nuit de samedi à dimanche, un motocycle de marque Kreidler Floret, portant plaque jaune NE 497, a été volé près du casino de la Rotonde.

FRIBOURG

TROIS INCENDIES CRIMINELS

De notre correspondant : Trois incendies, qui sont sans doute d'origine criminelle, se sont produits dimanche, entre quatre et cinq heures, à la Grand-Rue. Ces incendies présentent des analogies avec ceux qui eurent pour théâtre le Stalden et la Grand-Fontaine, au début de l'été, en dernier lieu. Dans un cas, une femme avait été tuée en s'écrasant à terre, après avoir sauté d'une fenêtre. Le coupable n'a toujours pas été identifié.

Vers 4 h 05, dimanche matin, une voiture stationnée à la Grand-Rue, devant le café-restaurant de la Schweizerhalle, a été incendiée. Elle appartenait à un habitant de la rue des Epouses qui l'avait déposée à cet endroit la veille, vers 17 heures. Le véhicule fut détruit. La porte en chêne de la Schweizerhalle fut endommagée, alors que, sous l'effet de la chaleur, la peinture de deux voitures stationnées près du véhicule incendié s'écailla. Le groupe de piquet du PPS fut appelé. A peine les sapeurs avaient-ils terminé

leur travail, vers 5 h, qu'ils étaient appelés à intervenir, à la Grand-Rue toujours, dans les combles de l'immeuble No 43, propriété d'un habitant de Zurich. Un chien appartenant à un locataire avait donné l'alerte. Déjà, la cage d'escalier, en bois, était envahie par la fumée. Des enfants dormaient dans une chambre assez proche du foyer. Le PPS fut intervenir très rapidement et écarta le danger.

Peu après 5 h, on s'aperçut qu'un autre foyer avait été allumé au No 50 la même rue, sur un palier. Dans ce cas, le feu n'avait pu prendre de l'extension. L'incendiaire avait utilisé du papier, des chiffons et de vieux vêtements qui traînaient à cet endroit.

La police de sûreté enquête. Elle recommande instamment à la population de fermer à clef les portes d'entrée des maisons et des combles et de ne pas entreposer de matières inflammables sur les paliers et dans les galetas. Tout fait suspect doit être communiqué à la sûreté, tél. (037) 21 11 11.

SAVAGNIER

Avec les « Routiers bleus »

(c) Après s'être produits, samedi soir, à Vilars, les « Routiers bleus », groupe choral de jeunes abstinentes, ont célébré un culte, dimanche matin, au temple de Savagner, proclamant leur foi par de nombreux chants qui encadraient la lecture et les commentaires d'un texte biblique. A l'issue du culte, les fidèles purent prendre contact avec les membres de ce groupe.

VAUD

Issue fatale

(c) M. Louis Poussaz, 59 ans, agriculteur au hameau de Villy, commune d'Olion, qui, samedi dernier avait été grièvement blessé lors d'une collision entre son tracteur accouplé d'une remorque et une autotrice des chemins de fer Aigle-Ollon-Monthey, à un passage à niveau non gardé, est décédé, à l'hôpital cantonal à Lausanne, établissement où il avait été transféré de celui d'Aigle en raison de la gravité de ses blessures.

ECONOMIE ET FINANCES

Evolution des prix des matières premières

Deuxième quinzaine d'octobre 1973

Table with 4 columns: Groupes, Marchandises, Tendence, Remarques. Rows include Denrées alimentaires, Textiles, Métaux précieux, Autres métaux, Oléagineux, Divers.

Union de Banques Suisses, Zurich

PAS DE NOUVELLES MESURES ANTI-INFLATION EN REPUBLIQUE FEDERALE

La RFA ne songe pas à prendre de nouvelles mesures pour freiner l'inflation. Le Conseil central de la Bundesbank s'est contenté d'examiner la situation conjoncturelle et monétaire à la lumière des dernières données statistiques.

Dans les milieux financiers et bancaires de Francfort, on interprète cette déclaration comme le signe d'un coup d'arrêt de la politique de l'argent rare et cher pratiquée par la Bundesbank depuis le début de 1973.

DE PLUS EN PLUS, LES ETATS-UNIS S'APPROVISIONNENT EN PETROLE AU MOYEN-ORIENT

En l'espace d'un an, les importations américaines de pétrole en provenance du Moyen-Orient ont triplé : ces statistiques publiées par le département du Trésor soulignent la vulnérabilité des Etats-Unis face au climat de « chantage au pétrole » que font régner les pays arabes.

D'une manière générale, la dépendance des Etats-Unis à l'égard de leurs sources d'approvisionnement extérieur s'est accrue : ils importaient en 1971, le quart de leur consommation de pétrole ; à la fin de cette année, ils en auront importé le tiers (300 millions de tonnes). Or, la quasi-totalité de cette augmentation provient des pays du Moyen-Orient qui, avec un chiffre de 60 millions de tonnes par an, fournissent désormais le cinquième de cet approvisionnement.

bulletin boursier

Table for NEUCHÂTEL with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for LAUSANNE with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for GENÈVE with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for BALE with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for ZURICH (act. suisses) with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for ZURICH (act. étrang.) with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for ZURICH (act. étrang.) with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for PARIS with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for LONDRES with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for NEW-YORK with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for AMSTERDAM with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for TOKYO with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for LONDRES with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for NEW-YORK with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for SAVAGNIER with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for VAUD with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for SAVAGNIER with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for VAUD with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Table for SAVAGNIER with columns for 16 nov. and 19 nov. listing various banks and commodities.

Pétrole: restrictions au Danemark et outre-Manche alors que le Japon envisagerait de virer de bord

COPENHAGUE (Reuter). — Le Danemark a décidé lundi de prendre une série de mesures de restrictions sur le pétrole, le fuel de chauffage et l'électricité.

Ces mesures entreraient en vigueur cette semaine.

Comme aux Pays-Bas et en Belgique, la circulation automobile est interdite le dimanche. De plus, les livraisons de fuel de chauffage sont réduites de 25 % par rapport au chiffre de l'hiver dernier.

En ce qui concerne l'électricité, les vitrines des magasins devront être éteintes en dehors des heures d'ouverture.

L'illumination des monuments publics est suspendue, de même que celle des enseignes publicitaires au néon.

L'interdiction de circuler le dimanche commencera cette semaine mais le ministre a indiqué qu'elle serait suspendue le dimanche 23 décembre en raison des congés de Noël.

M. Jensen a précisé que des exemptions seraient accordées aux taxis, transports publics, véhicules médicaux et de quelques autres catégories.

Le Danemark, qui importe 65 % de ses besoins en pétrole du Proche-Orient, est particulièrement affecté par les restrictions des producteurs arabes.

Le gouvernement avait déjà décidé il y a quelques jours de limiter la vitesse à 80 km/h sur les routes de campagne et

à 60 km/h en ville pour économiser le carburant.

De son côté le gouvernement britannique a décidé de réduire de 10 % les livraisons d'essence et de mazout faites par les compagnies aux détaillants, a déclaré le ministre du commerce et de l'industrie, à la Chambre des communes.

Le gouvernement demande également à tous les automobilistes de réduire leur vitesse à 50 miles à l'heure (80 kilomètres). Les usagers sont priés de réduire au maximum l'utilisation de leur voiture pendant le week-end. Il est interdit d'autre part d'acheter de l'essence en bidons. Toutes ces mesures, a déclaré le ministre Walker, entrent en vigueur aujourd'hui.

QUATRE DIMANCHES

Le ministre ouest-allemand des affaires économiques, M. Friedrichs, a décidé lundi d'interdire la circulation automobile le dimanche pour les quatre semaines à venir afin d'économiser le carburant.

En outre, les voitures ne devront pas dépasser la vitesse de 100 km/h sur les autoroutes et 80 km/h sur les routes normales.

M. Friedrichs a également demandé aux Allemands de restreindre volontairement leur consommation d'essence et de carburant pour le chauffage.

Après la suspension des épreuves automobiles par plusieurs fédérations

sportives du pays, l'automobile club de R.F.A., a décidé à son tour de fournir une contribution aux économies d'énergie et de carburant. Celle de football a demandé aux clubs de première division de ne plus disputer de rencontre de championnat en nocturne et de veiller à ce que les matches comptant pour ce tournoi aient lieu seulement le samedi en début d'après-midi.

EN ITALIE

Les habitants de 15 villages du nord de l'Italie ont volontairement renoncé à se servir de leurs automobiles dimanche pour économiser le carburant.

Les Municipalités ont également décidé de réduire de moitié l'éclairage public.

Malgré les avis officiels, de nombreux Italiens ont cependant continué dimanche à circuler en voiture et les embouteillages traditionnels se sont encore produits, notamment dans la région milanaise. Cet état de choses pourrait conduire le gouvernement à prendre prochainement des mesures autoritaires.

AU JAPON

Le magazine «Time» affirme dans son dernier numéro, que le Japon envisage d'abandonner sa neutralité dans le conflit du Proche-Orient pour adopter une politique pro-arabe afin de ne pas souffrir de l'embargo pétrolier.

Selon l'hebdomadaire, le secrétaire d'Etat Kissinger, informé par M. Tanaka de ce projet lors de sa visite à Tokio la semaine dernière, a instamment invité le Japon à n'en rien faire.

«M. Tanaka a dit à M. Kissinger, que, pour obtenir du pétrole le Japon aurait à abandonner sa position de neutralité pour une politique pro-arabe, et il a demandé la compréhension des Américains», à ce sujet, indique «Time».

Le premier ministre japonais a également expliqué, toujours d'après le magazine, que «le cabinet japonais se préparait à approuver l'interprétation arabe de la résolution 242 des Nations unies demandant le retrait total d'Israël derrière les lignes du cessez-le-feu d'avant 1967».

«Par crainte que cela paraisse être une rebuffade pour M. Kissinger, ajoute le magazine, le cabinet Tanaka a décidé que l'annonce serait pour le moment reportée» ajoute «Time».



Annie Cordy (à droite) dimanche dans les rues de Bruxelles, a montré qu'elle pouvait, elle aussi, être une bonne écuyère.

(Téléphoto AP)

La route du Cap menacée par le pétrole?

VIENNE (AFP-Reuter). — La première séance de la 36me conférence ordinaire des ministres de l'OEPEP — organisation des pays exportateurs de pétrole — a eu lieu lundi dans la capitale autrichienne.

«Nous avons discuté de tout, y compris du problème des prix», a déclaré à l'issue des délibérations M. Yamani, ministre du pétrole de l'Arabie saoudite.

A propos des mesures prises dimanche par les membres de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) en ce qui concerne des réductions de production, M. Yamani a déclaré, évoquant le cas du Japon: «Les réductions seront normalement appliquées en janvier comme jusqu'à présent. Les pays affectés par la réduction seront exemptés à condition de faire pression sur Israël, pour l'obliger à quitter les territoires occupés et plus généralement à condition d'aider les Arabes d'une manière importante».

Par ailleurs, M. Attiga, secrétaire général de l'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, a déclaré dans une interview que la légère détente dans l'embargo pétrolier arabe qui a été décidée dimanche, ne s'appliquera qu'à huit des neuf pays de la Communauté européenne et à d'autres pays choisis,

mais pas à l'Europe d'une façon générale.

Il a précisé que les producteurs arabes envisageront une détente accrue si un calendrier strict est adopté pour le retrait des Israéliens des territoires occupés lors de la conférence de paix de Genève.

AU BOUT DE L'AFRIQUE

L'hebdomadaire «Newsweek» publie une interview de l'amiral Bierman, commandant en chef des forces armées d'Afrique du Sud. L'amiral estime que plus de 20 millions de tonnes de pétrole tourneront chaque mois le cap de Bonne-Espérance, dont 90 % sont destinées à des ports européens. Il souligne que les difficultés que l'Ouest traverse actuellement du fait de la réduction de la production de pétrole des pays arabes «ne sont rien en comparaison de ce qui se passerait si la route du Cap était coupée».

Comme le reporter de «Newsweek» lui demandait s'il estime que cette menace existe, l'amiral Bierman, a répondu: «Oui, nous sommes inquiets au sujet des activités navales soviétiques dans l'océan Indien et du soutien apporté par les communistes aux organisations africaines de terrorisme qui cherchent à renverser le gouvernement d'Afrique du Sud, je préfère être qualifié d'alarmiste à ce

sujet que de passer dans l'histoire comme un commandant militaire qui n'a pas donné l'alerte à temps.»

UN FAIT PAR JOUR

L'Europe

Figurez-vous que l'Europe avait fait le mur. Comme une grande. Et, dans le tohu-bohu des politiques planétaires, la clameur des affrontements, on l'avait complètement perdue de vue. Pour ne pas dire oubliée. La voici qui revient. Peinée, avec une toilette en solde. Et une mine d'enfant prodigue. Qu'a-t-on fait de l'Europe se demande-t-on dans les grandes capitales? Dans quels bras a-t-elle donc dormi pendant tous ces mois? Une fille perdue: voilà ce qu'est devenue l'Europe. Une fille de rien. Et qui, fatiguée de ses aventures, reste à se croiser les bras, alors que certains coupent, tranchent, décident, imposent. Alors que d'autres n'en finissent pas de mourir ou peut-être commencent à avoir froid.

Alors, bien sûr, on cherche un responsable. A quelques années près, on l'aurait eu sous la main. Mais, ce n'est plus possible. De Gaulle a eu la délicate attention de mourir un soir de novembre il y a 3 ans. Et, depuis 3 ans, il s'en est passé des choses! Demandez plutôt à l'Angleterre, au Danemark et à l'Irlande. Il y a eu des sommets à Bruxelles, à Luxembourg et à Paris. Des promesses. Des lasses de promesses. Des effusions à s'en faire mal aux mains. Et des experts additionnant des tonnes d'acier et de charbon, des km de textiles et des milliers de voitures. Tout ce qui fait la qualité de la vie. Et à Bruxelles, des gens bien informés, ayant en main tous ces chiffres et disant à ceux qui, pour leur malheur, se rangeaient parmi les infidèles: c'est colossal l'Europe. L'Europe? Allons les Américains, allons les Russes: reculez-vous un peu que l'Europe, aussi, profite de son soleil!

Du traité de Rome jusqu'au tunnel sous la Manche, ce n'est pourtant pas que l'Europe ait manqué de parapluies. De quoi s'abriter de bien des averse. Il y a actuellement en Europe occidentale 21 groupements officiels chargés de faire fonctionner cette Europe dont on s'aperçoit qu'elle est bien peu de chose. Du Fonds d'orientation agricole au Centre de recherches spatiales en passant par celui des recherches atomiques: rien ne manque. L'Europe, cela fait beaucoup de blé, beaucoup de légumes, beaucoup de viande. Trop de blé, de légumes et de viande. L'Europe pourrait en vendre même à ceux qui ne peuvent rien acheter. L'Europe des marchands et l'Europe des affaires existe. Mais l'Europe en lettres majuscules où est-elle, que fait-elle, que peut-elle? C'est l'inconnue.

Lorsqu'il baptisa la CECA, Robert Schuman déclara: «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera dans des réalisations concrètes créant d'abord des solidarités de fait». Cela signifiait, dans son esprit, que l'Europe n'aurait une carte de visite respectable que lorsqu'elle aurait trouvé son identité politique. Les Etats-Unis et l'URSS ont atteint les sommets de la puissance, non seulement parce qu'ils sont des pays aux immenses ressources, mais aussi parce que, sur la passerelle, au moment où il le faut, il n'y a qu'un seul maître à bord. Après Dieu ou le diable. Les Etats-Unis sont une patrie. Et l'URSS aussi. L'Europe ne peut espérer être un partenaire, devenir un super-grand que si quelqu'un parle en son nom, décide en son nom. Dans tous les domaines. Et avec tous les pouvoirs.

Il s'agit de savoir si cela est possible et convenable. Si les peuples, vivant depuis des siècles à l'intérieur de frontières bien précises, peuvent devenir tout à fait autre chose, c'est-à-dire des Européens, comme d'autres sont Américains ou Russes. C'est cela la logique et le problème. Si oui: en avant marche. Sinon: arrêtez la musique! Du raccommodage? Du ménage en grand? Oui. Mais nul n'échappera à cette certitude, l'Europe est d'abord, et avant tout, une constellation d'Etats.

L. GRANGER

Moscou et l'Arabie saoudite: amis-amis...

BEYROUTH (AP). — Selon le journal libanais «An Nahar», l'Union soviétique et ses alliés arabes s'efforcent de profiter de la tension qui existe actuellement dans les relations entre l'Arabie saoudite et les Etats-Unis pour amener le roi Fayçal à établir des relations avec Moscou, qu'il ignore depuis 47 ans.

Citant des sources diplomatiques à Beyrouth, le journal révèle que le souverain saoudien aurait déjà accepté en principe une invitation du Kremlin à faire une visite officielle à Moscou. Cette invitation était assortie d'une offre d'établissement de relations diplomatiques et d'un échange d'ambassadeurs. Aucune date n'aurait cependant été fixée pour une telle visite.

L'Arabie saoudite était jusqu'ici considérée comme le principal allié des Etats-Unis dans le monde arabe. Le roi Fayçal a cependant été très irrité par le

soutien apporté par Washington à Israël lors de la guerre du Kippour, et il est à l'origine de l'embargo décidé par les pays arabes sur les fournitures de pétrole aux Etats-Unis. «An Nahar» laisse entendre que l'Egypte et les Palestiniens ont alors décidé de profiter de la situation pour tenter un rapprochement entre Riad et Moscou. L'Union soviétique a été le premier pays à reconnaître le royaume saoudien fondé en 1926 par le père du roi Fayçal.

D'après «An Nahar», une indication du fait que les efforts de rapprochement ont eu des effets peut être trouvée dans le message que le souverain saoudien a adressé le mois dernier au président Podgorny à l'occasion de l'anniversaire de la révolution soviétique.

Une publication libanaise de langue anglaise, l'«Arab World Report», esti-

me pour sa part qu'«un rapprochement soviéto-saoudien constituerait la plus grande victoire remportée par Moscou au Proche-Orient depuis les accords de 1956 avec l'Egypte et la Syrie. Il prouverait également que l'URSS est le principal bénéficiaire de la quatrième guerre du Proche-Orient».

KM 101

Par ailleurs, les représentants militaires d'Israël et de l'Egypte se sont de nouveau rencontrés lundi au kilomètre 101 pour poursuivre leurs pourparlers sur l'accord de cessez-le-feu.

D'après les représentants des Nations unies, l'entrevue a porté essentiellement sur la question du retour sur les positions du 22 octobre. Mais, il s'est agi d'une rencontre «officiieuse» et on ne s'attend pas à ce qu'elle aboutisse à des résultats concrets.



Dayan et sa femme au chevet d'un blessé israélien.

(Téléphoto AP)

Atmosphère toujours troublée à Athènes

ATHÈNES (AP). — La police et l'armée, qui est soutenue par des blindés, continuent de patrouiller dans la capitale grecque et cette manifestation de force est visiblement destinée à décourager toute tentative des opposants au régime pour relancer l'agitation qui a fait aux dernières nouvelles 9 morts et 110 blessés.

De nombreux magasins sont demeurés fermés, et une fraction importante des ouvriers du bâtiment n'ont pas pris leur travail.

Dans les rues voisines de l'université, la police a procédé au contrôle d'identité de nombreux jeunes dont une centaine ont été rassemblés sous bonne garde à l'intérieur du campus, avant d'être conduits au commissariat pour y être interrogés.

Aucun incident n'a été signalé dans la ville, où des soldats en tenue de combat occupent les principaux points stratégiques. Une certaine tension subsiste cependant près de l'Ecole polytechnique et de la place Omonia, principaux points de rassemblement des protestataires.

Au cours d'une conférence de presse, M. Zournatis, membre du cabinet du premier ministre, a précisé que 866 personnes ont été interpellées au cours des incidents de vendredi dernier. Parmi elles figuraient 150 femmes. Depuis lors, 662 personnes ont été libérées et les autres demeurent incarcérées pour être de nouveau interrogées.

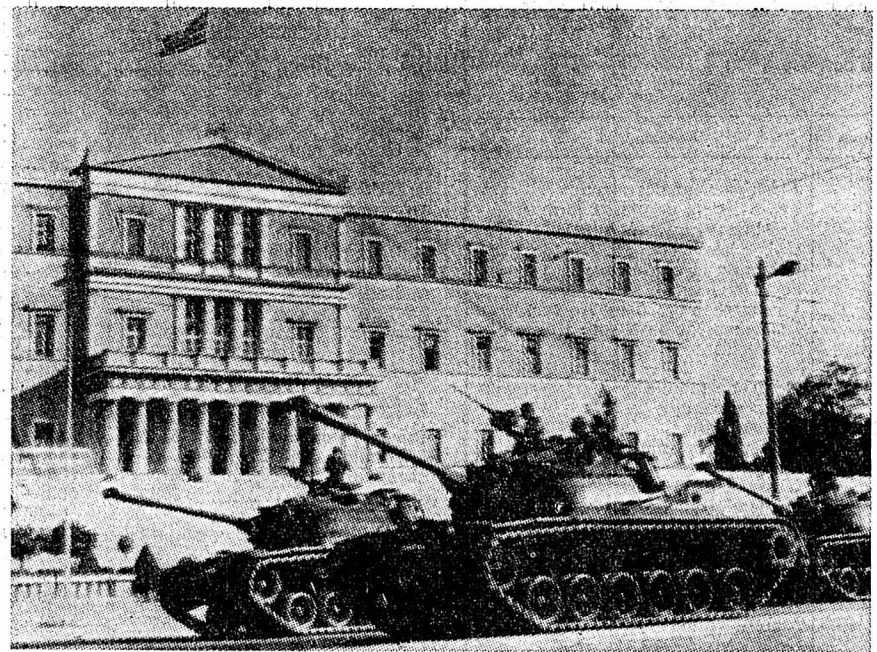
M. Zournatis a également indiqué que

les interpellations avaient concerné 49 étudiants de l'Ecole polytechnique, 268 étudiants d'autres universités, 74 lycéens et 475 ouvriers.

Par ailleurs, la police a procédé lundi

à un quadrillage serré des principaux centres possibles d'agitation à Athènes.

Suivant une source familiale, M. Konofagos, recteur de l'Ecole polytechnique, a été interpellé à son domicile.



Des tanks face au Parlement.

(Téléphoto AP)

SUITE Mythe baroque...

La révolte, les élèves de Jean Calmet en ont fait également leur étendard, mais avec eux elle se fait gaie, innocente et moqueuse. Ces jeunes gens et ces jeunes filles qui descendent des hauts de Lausanne, qu'ils sont beaux! Les premiers sont souples, bronzés, splendidement agressifs, et les seconds «innocemment perverses et cruelles», avec leurs «bottes hautes qui leur font des démarches de conquérantes».

Ces «barbares gais» organisent des «manifs» à tout bout de champ, pour la paix au Viet-nam, contre Nixon, pour la liberté sexuelle. Leur sang passe dans le sien comme une liqueur. Des sèves bouillonnent dans les garçons; les filles secrètent des merveilles.

COMPLEXE

De ces «merveilles», hélas, Jean Calmet n'aura guère à se féliciter, car, prisonnier du complexe sadisme-masochisme,

il n'est jamais longtemps vainqueur. Il s'est lié avec la fille au Chat, une fille pour nous quelconque, mais qui l'a ensorcelé; sorcière, succube, fée maléfique et soyeuse, Circé, Mélusine et Morgane, elle ne séduit que pour torturer. Or déjà, elle est la maîtresse de Marc, l'un des élèves de Jean Calmet, qui se voit obligé d'accepter, de sourire, de souffrir. Le père, aujourd'hui mort et incinéré, est détruit, mais il surgit toujours à nouveau, sous le masque d'Hitler — un épisode bizarre — et enfin dans la volupté écaurante et avilissante du suicide auquel Jean Calmet basamente se résigne.

Comment, avec des idées qui n'ont en elles-mêmes rien de bien nouveau, la relation père-fils, l'amour dans ce qu'il a de plus courant pour ne pas dire de plus gluant, Jacques Chessex réussit-il à atteindre à une remarquable originalité? En créant des mythes baroques qu'il élève jusqu'à la haute caricature. Le style est fort, puissant, toujours suggestif; il accroche sans cesse le lecteur par sa poésie comme par sa sensualité, pure ou impure. Depuis Ramuz, jamais nous n'avions vu surgir chez nous un style aussi personnel.

PLAIRE A PARIS

Jacques Chessex se dresse ainsi au-dessus de la Suisse romande comme s'il était lui-même un ogre ricanant, non pour manger les petits enfants, mais pour leur apprendre à se défouler complètement, en jetant aux orties l'austérité moralisme romand.

Cela devait arriver, bien sûr, mais on peut regretter que Chessex, en rejetant le mauvais, n'ait pas gardé le bon, et qu'il ait mis son talent si percutant au service de l'amoralisme parisien. Il nous répondra sans doute que, ne l'eût-il pas fait, il n'aurait pas été jugé digne du Prix Goncourt.

P.-L. BOREL

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR

AMÉRIQUE

Les petits ennus de «Skylab»

HOUSTON, (AP). — M. Hutchinson, contrôleur de vol, a signalé que les astronautes de «Skylab», novices de l'espace, avaient commis une série d'erreurs techniques.

Ils ont notamment actionné de mauvaises soupapes, jeté une solution antiseptique qui devait servir à stériliser les canalisations d'eau, et mal fait certains branchements, ce qui a provoqué des retards dans la vérification du système de ventilation et de l'appareillage de télévision à bord.

PROCHE-ORIENT

L'Irak n'ira pas au sommet arabe

BAGDAD, (AFP). — L'Irak a décidé de ne pas participer à la conférence des rois et chefs d'Etat arabes qui se tiendra le 26 novembre à Alger.

Le porte-parole a déclaré: «Tout en tenant compte de l'action arabe unifiée, l'Irak, qui est en outre conscient de la nécessité de la solidarité arabe, n'estime pas que la prochaine conférence arabe au sommet réalisera les aspirations et objectifs des masses arabes concernant la libération et la poursuite de la lutte contre les ennemis de la nation arabe».

EUROPE

La fermeture de Schoenau

VIENNE, (Reuter). — Les autorités autrichiennes ont fixé le 30 novembre comme date limite pour la fermeture du camp de Schoenau, où les juifs soviétiques émigrant en Israël transitaient.

Grève à Londres

LONDRES-DOUVRES, (AFP-Reuter). — Les habitants des banlieues sud et est de Londres ont eu quelques problèmes à se rendre à leur travail lundi en raison d'une grève de 24 heures décidée par des conducteurs de trains. Plusieurs dépôts — notamment à la gare de Waterloo — ont été affectés par le mouvement et des milliers de Londoniens ont été contraints d'utiliser leurs voitures sur des autoroutes subitement engorgées.

Les clandestins

BREST, (AP) — Parti le 9 novembre de San-Pedro pour Amsterdam, le cargo ivorien «Korhogo» a fait une escale imprévue à Brest. A bord se trouvaient 27 passagers clandestins qui y ont été découverts après 48 heures de mer. Ils comptaient aller travailler en France. Il s'agit de Sénégalais, Camerounais et Ivoiriens qui prétendent avoir bénéficié de la complicité de membres de l'équipage pour se cacher à bord. Pour obtenir cette complicité, ils affirmèrent avoir versé des sommes d'argent de l'ordre de près de 100.000 c.f.a. par personne.

Le complot de la «Rose des vents»

PADOUE, (AFP). — Un sixième mandat d'arrêt a été lancé par la magistrature de Padoue contre un militant du réseau d'extrême droite «La rose des vents». L'homme recherché, Roberto Cavallero, d'un syndicat d'extrême-droite, habite Vérone mais a disparu depuis quelques jours de son domicile. Cinq hommes ont déjà été arrêtés depuis la découverte du réseau.

Bijoux rutilants, pierres et incellantes, joaillerie classique et moderne - un assortiment de bon goût que nous ne cessons d'enrichir pour vous, depuis 25 ans.

ST-HONORÉ 3 NEUCHÂTEL

Il faut des années pour qu'une huître atteigne sa maturité.

Nous, nous ne mettons que quelques minutes pour vous préparer un magnifique panache d'huîtres

Vous ne prendrez quant à vous que quelques secondes à en apprécier le fraîcheur pour en conserver ensuite un souvenir impérissable.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel